This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

DP
197
08
A48

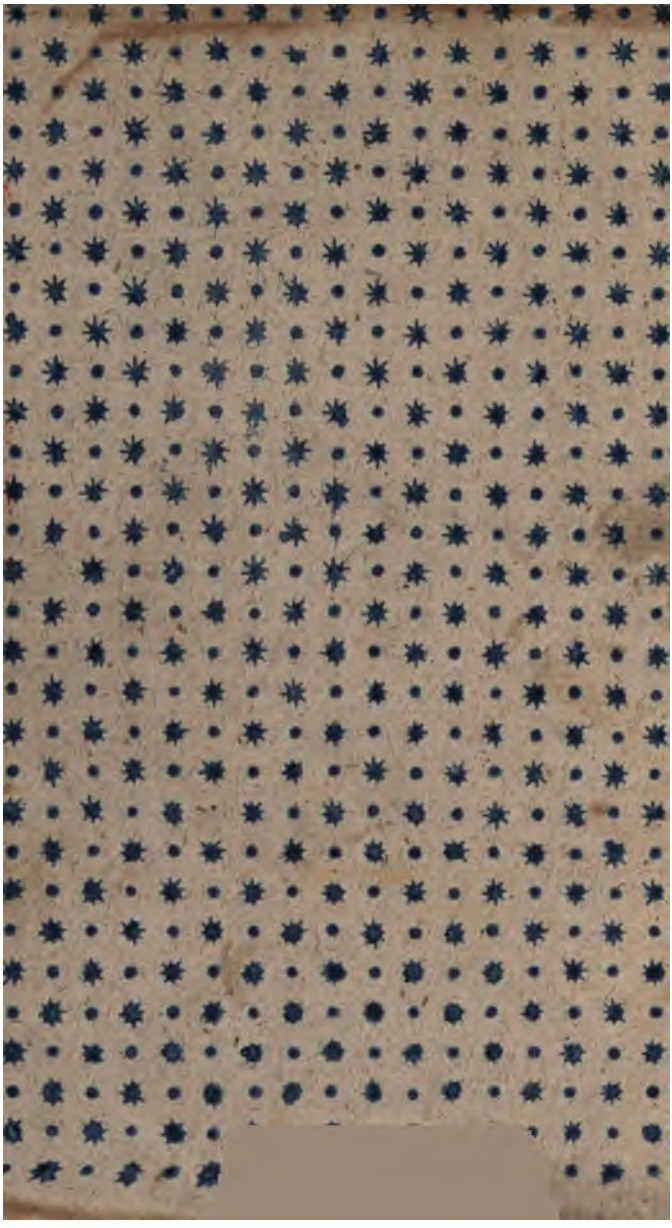

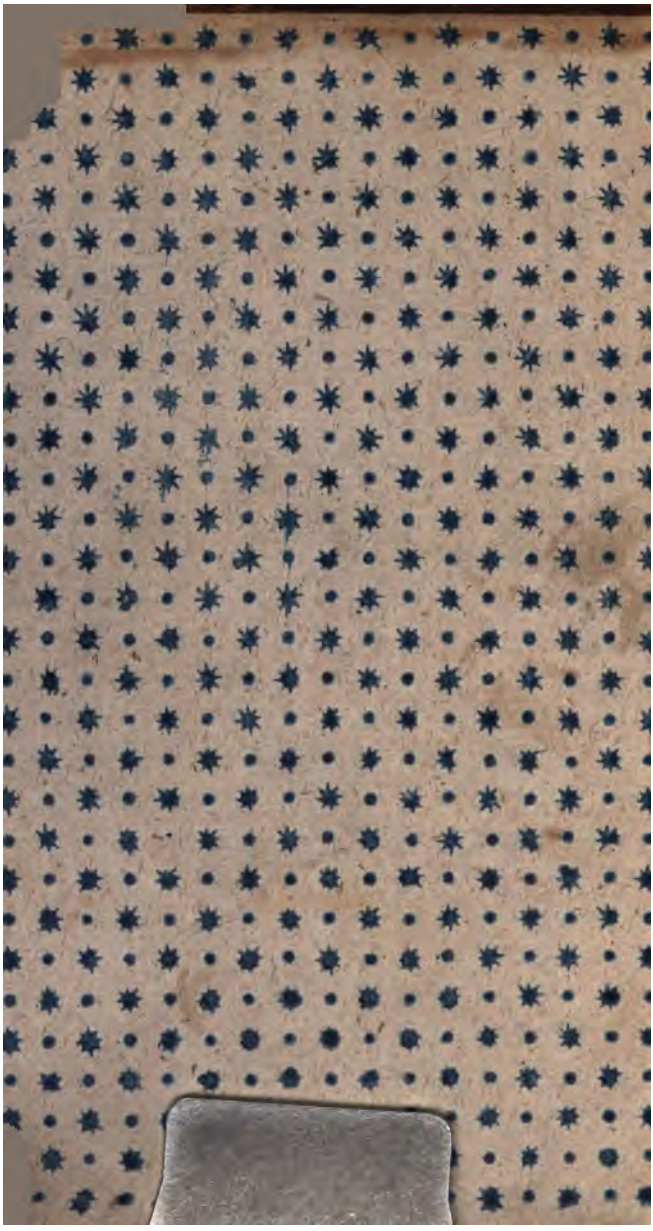

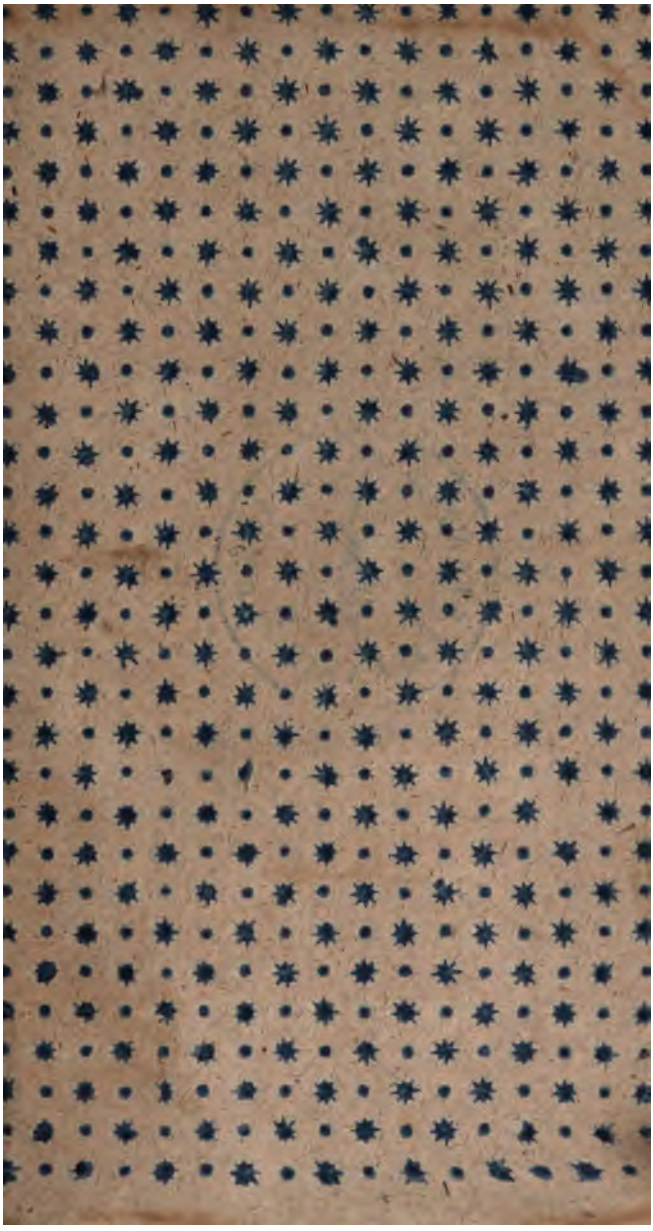

STANFO
LIBRARIES

Ursini, Anne Marie

# LETTRES

## INÉDITES

## DE MADAME LA PRINCESSE

# DES URSINS

## A M. LE MARÉCHAL DE VILLEROI,

Suivies de sa Correspondance avec Madame de Maintenon,

Et précédées d'une Notice biographique sur la vie de madame des Ursins, par Léopold-Collin.

---

A PARIS,

Chez Léopold-Collin, Libraire, rue Git-le-Cœur, n°. 4.

1806.

LG

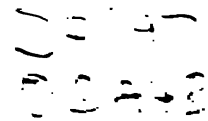

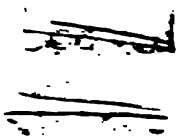

# AVERTISSEMENT
## DU LIBRAIRE.

Lorsqu'en 1756, la Beaumelle publia les Mémoires et les Lettres de madame de Maintenon, il promit au public celles de madame des Ursins. La promesse qu'il a faite et qu'il n'a pas tenue, je la remplis aujourd'hui : on ne sera pas fâché d'avoir le portrait de cette femme célèbre tracé par elle-même dans ses lettres, *où l'on voit si bien*, dit la Beaumelle, *ses foiblesses, ses artifices, son désespoir.* Son ame s'y montre toute entière : ambitieuse, grande, énergique, mais ne se tenant pas toujours en mesure, et manquant le but pour avoir voulu trop brusquement l'atteindre.

Il est à regretter que ses lettres n'embrassent qu'une période très-courte de sa longue vie ; mais ce fut la plus brillante pour elle et la plus curieuse pour l'observateur ; ce fut celle

La collection complète se compose des volumes suivans :

1°. Lettres de mesdames de Villars, de la Fayette, de Tencin, de Coulanges, et de mesdemoiselles Ninon de l'Enclos et Aïssé, 3 vol.

2°. De madame la duchesse du Maine et de madame de Simiane, 1 vol.

3°. De mesdames de Scudéri, de Saliez et de mademoiselle Descartes, 1 vol.

4°. De mademoiselle de Montpensier, de mesdames de Motteville, de Montmorenci, de Lambert et de mademoiselle Dupré, 1 vol.

5°. De madame de Châteauroux, 2 vol.

6°. De madame de Maintenon, 6 vol.

7°. De madame la princesse des Ursins, 1 vol.

# NOTICE

## SUR MADAME DES URSINS.

J'écris la vie d'une femme célèbre qui, pendant quatorze à quinze ans, gouverna l'Espagne, et qui tenta d'y jouer le même rôle que madame de Maintenon jouoit alors en France. Partie de moins bas que celle-ci, elle aspiroit à monter plus haut, car un mariage secret ne l'eût pas satisfaite. Par quel moyens s'approcha-t-elle si près du trône ? par quelles causes en fut-elle écartée ? c'est à son caractère à nous l'expliquer. Dans la carrière des sciences et des arts, l'esprit et l'imagination suffisent pour arriver aux premiers rangs ; dans l'ordre civil et politique, c'est le ca-

ractère qui mène aux grandes places, les fait occuper ou les fait perdre. Si l'ambitieux manque de ce ressort puissant, il n'est qu'un Pygmée qui se hausse sans s'élever.

Richelieu, Elizabeth et Sixte-Quint sont devenus, par ce grand mobile, des modèles dans l'art difficile et dangereux d'en imposer aux hommes et de leur commander.

Je vais donc retracer fidèlement ce que l'histoire nous a transmis sur madame des Ursins *, et l'on verra comment cette femme, qui sembloit n'être faite que pour plaire, parvint à la célébrité dans un siècle où tant

(*) J'ai consulté, pour rédiger cette notice, l'histoire de Philippe v, les Mémoires de Saint-Simon, ceux de Duclos, ceux de la Beaumelle, les Lettres de madame de Maintenon, la vie du cardinal Alberoni, etc.

de grands hommes et de grandes choses sembloient faire croire qu'on ne verroit plus rien d'étonnant.

La princesse des Ursins étoit de la maison de la Trémouille, qui a été souveraine autrefois. Son père avoit paru dans la guerre de la Fronde d'une manière à se faire remarquer, et il avoit obtenu pour prix de son zèle le brevet de duc, sous le titre de la Trémouille, duc de Noirmoutier. Sa femme étoit Renée-Julie Aubri, d'une famille de robe. Leur fille, qui fait l'objet de cette notice, naquit à Paris, en 1642, et reçut au baptême le nom d'Anne-Marie.

Son premier âge n'offre rien qui soit digne de l'histoire. Les garçons, élevés avec moins de réserve, laissent souvent échapper des saillies, des traits, qui font présager ce qu'ils

seront un jour ; il n'en est pas de même des jeunes filles : leurs éducations se ressemblent toutes. La retenue et le respect des convenances auxquels on les habitue avec raison, ne leur permettent pas de laisser voir, jusqu'à un certain point, leurs goûts et leurs caractères.

Le premier époux d'Anne-Marie de la Trémouille fut Adrien-Blaise de Talleyrand, prince de Chalais.

La fureur des duels étoit alors portée au plus haut degré. En vain Louis XIV déployoit toute la sévérité de la justice contre ces combats singuliers, la honte de la raison et le fléau de la noblesse. Que peuvent les lois contre l'honneur? quand il commande on ne les écoute guère ! Le fameux duel des deux MM. de la Frette eut lieu en 1663 ; on se battit quatre contre quatre, et le duc de Beauvilliers y perdit la vie. Le prince de Chalais

avoit été un des champions; et comme il n'avoit point de grace à espérer, il chercha un asile en Espagne, où sa femme le suivit.

Ils en sortirent et passèrent en Italie. Madame de Chalais partit la première pour Rome; elle y préparoit un hôtel pour elle et son mari, qui s'y rendoit, lorsqu'elle en apprit la mort presque subite. Une jeune veuve, belle, avec un grand nom, des graces et de l'esprit, n'est étrangère nulle part. Les cardinaux de Bouillon et d'Estrées, tous les deux français, se firent un devoir de rendre des soins et des services à leur compatriote; et ce devoir devint bientôt un plaisir, tant elle avoit l'art de séduire! Voulant même la retenir à Rome, où ils étoient destinés à rester encore long-temps, ils tâchèrent de l'y fixer par un établissement convenable à sa naissance.

Elle épousa, en mars 1675, Flavio des Ursins, duc de Bracciano, grand d'Espagne, et un des plus riches seigneurs de l'Italie. La cour de France avoit donné son agrément à cette union ; et peu de temps après elle envoya le cordon des ordres du roi au duc de Bracciano, devenu en quelque sorte Français en recevant la main d'une Française.

Madame des Ursins fit bientôt de son palais le rendez-vous de la meilleure compagnie de Rome. Mais dans cette cour, aussi nombreuse que brillante, la femme étoit tout et le *mari compté pour peu de chose* *. *Aussi ce ménage ne fut pas toujours concordant, quoique sans brouilleries ouvertes ; et les époux furent quelquefois bien aises de se séparer.*

Madame de Bracciano en prit l'occasion de faire à Paris deux voya-

(*) Mémoires de Saint-Simon.

ges, dont elle profita pour affermir ses *liaisons* avec madame de Maintenon. Je dis *liaisons*, car madame de Maintenon varioit trop au gré de la politique et de l'ambition, pour être ferme en amitié; tandis que la duchesse de Bracciano, d'un caractère plus prononcé et d'une ame plus sensible, fut toujours aussi ardente amie qu'ennemie dangereuse. Elle revint enfin à Rome où l'âge et la santé de son mari la rappeloient. Elle avoit su en regagner l'affection. Il acheva sa carrière entre ses bras, au mois d'avril 1698, laissant un testament où elle étoit instituée sa légataire universelle.

Ce legs la mit en possession d'un mobilier extrêmement riche en argenterie, pierreries, et bijoux de prix. Quant au duché de Bracciano, il fut vendu par la famille pour acquitter les dettes de la succession.

Odescalchi, neveu d'Innocent XI, qui le paya deux millions, stipula que la veuve n'en porteroit plus le titre ; et ce fut alors qu'elle prit le nom de princesse des Ursins, sous lequel elle appartient à l'histoire. Depuis près de trois ans elle jouissoit à Rome des agrémens et de la considération que lui assuroient son esprit, son rang et les libéralités de son second mari, lorsque la fortune l'appela sur un plus grand théâtre pour y déployer ce génie que la frivolité des cercles ne lui avoit pas permis de développer.

Le foible Charles II, roi d'Espagne, venoit de terminer, le 1er novembre 1700, au palais de l'Escurial, à l'âge de trente-neuf ans, un règne obscur et une vie languissante. Comme il n'avoit point d'enfant qui pût monter sur un trône qu'il n'avoit pas su occuper, plusieurs souverains

aspirèrent à l'y remplacer. Un premier testament y avoit appelé le prince de Bavière; un second y nomma Philippe de France, duc d'Anjou, second fils du Dauphin.

Ce prince y avoit des droits sans doute par Marie-Thérèse d'Autriche, son aïeule; mais Charles, archiduc d'Autriche, y avoit au moins des prétentions. Ce qui fit de ce testament une sorte de pomme de discorde qui arma toutes les puissances de l'Europe.

Cependant le nouveau roi s'étoit rendu en Espagne où les peuples l'avoient accueilli avec des témoignages d'une satisfaction qui parut aussi sincère qu'elle fut constante. Les désastres ne l'ébranlèrent point; et l'on doit cette justice aux Espagnols, que, malgré les efforts et les succès même de ses ennemis, ils furent fidèles au serment qu'ils lui avoient prêté. Mais

n'anticipons pas sur les événemens.

A peine Philippe fût-il assis sur le trône, que son aïeul lui chercha une compagne capable de le consoler des ennuis de la royauté, ou de l'aider à en supporter les fatigues. Le choix s'arrêta sur Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, sœur cadette de l'épouse du duc de Bourgogne, frère aîné de Philippe.

Le mariage se fit par procuration à Turin, le 11 septembre 1701; et, sur-le-champ, la nouvelle reine partit pour l'Espagne. Il lui falloit une *camarera-mayor*, c'est-à-dire une dame d'honneur surintendante de sa maison. Cette place, dont l'orgueil de la Castillanne la plus ambitieuse eût été flatté, sembloit naturellement regarder une Espagnole. Mais d'un côté le *cardinal Porto-Carrero*, dont l'autorité en Espagne étoit absolue, craignit de se donner une rivale qui,

forte des moyens que fournissoit journellement un emploi de cette importance, eût versé toutes les graces sur ses propres parens, et qui, s'appuyant ensuite du crédit de sa famille, eût fini par balancer le sien.

D'un autre côté, Louis XIV, ou plutôt madame de Maintenon, chez qui le desir de la domination étoit insatiable, et qui de son cabinet de Versailles ou de son oratoire de St.-Cyr prétendoit gouverner l'Espagne comme elle gouvernoit la France, vouloit que la *camarera-mayor* fût une femme à sa dévotion. Elle indiqua madame la princesse des Ursins. Sa naissance la mettoit au niveau d'un poste aussi élevé; elle étoit veuve d'un grand d'Espagne, et connoissoit le royaume où elle avoit vécu. Son séjour à Rome, le centre de la politique, l'avoit familiarisée avec les intrigues de cour; en qualité de

Française elle ne devoit pas détacher ses intérêts de ceux de son pays ; enfin, comme amie de la favorite de Louis XIV, il étoit à présumer que sa confiance dans celle-ci seroit sans bornes et ses confidences sans réserves.

La place lui fut proposée ; elle la refusa, soit que les délices de Rome fussent suffisantes pour remplir son cœur, soit que l'ambition ait aussi son hypocrisie, et qu'elle se couvre du voile de la modestie pour mieux arriver à ses fins. Il fallut un ordre de Louis XIV pour la décider, et il fut donné dans des termes si obligeans, qu'elle partit à l'instant pour aller au-devant de la reine. Elle en fit la rencontre à Nice, et ce fut là que ses fonctions et sa faveur commencèrent. La reine conçut dès ce moment pour elle un goût qui ne s'affoiblit jamais. On ne s'en étonnera pas si on jette les yeux sur le por-

trait que nous en a laissé le duc de Saint-Simon.

« C'étoit, dit-il, une femme plutôt grande que petite, brune, avec des yeux bleus qui disoient sans cesse tout ce qui lui plaisoit, avec une taille parfaite, une belle gorge et un visage qui, sans beauté, étoit charmant; l'air extrêmement noble, quelque chose de majestueux en tout son maintien, et des graces si naturelles et si continuelles en tout, jusque dans les choses les plus petites et les plus indifférentes, que je n'ai jamais vu personne en approcher, soit dans le corps, soit dans l'esprit dont elle avoit infiniment, et de toutes sortes; flatteuse, caressante, insinuante, mesurée, voulant plaire pour plaire, et avec des charmes dont il n'étoit pas possible de se défendre quand elle vouloit gagner et séduire; avec cela, un air qui, avec de la grandeur, attiroit

au lieu d'effaroucher ; une conversation délicieuse, intarissable, et d'ailleurs fort amusante, parce qu'elle avoit vu et connu des pays et des personnes ; une voix et un parler extrêmement agréables, avec un grand choix des meilleures compagnies, un grand usage de les tenir et même une cour ; une grande politesse, mais avec une grande distinction ; d'ailleurs la personne du monde la plus propre à l'intrigue, et qui avoit passé sa vie à Rome. Beaucoup d'ambition, mais de ces ambitions vastes, beaucoup au-dessus de son sexe et de l'ambition ordinaire des hommes, et un desir pareil d'être et de gouverner. C'étoit encore la personne du monde qui avoit le plus de finesse dans l'esprit, sans que cela parût jamais, et de combinaisons dans la tête, et qui avoit le plus de talent pour connoître son monde, et sa-

voir par où le prendre et le mener.

« L'entêtement de sa personne fut en elle la foiblesse dominante et surnageante en tout, jusques dans sa dernière vieillesse ; par conséquent des parures qui ne lui allèrent plus, et que d'âge en âge, elle poussa toujours fort au-delà du sien. Dans le fond haute, fière, allant à ses fins sans trop s'embarrasser des moyens ; mais sous une écorce honnête ; naturellement assez bonne et obligeante en général, mais qui ne vouloit rien à demi, et qui exigeoit que ses amis fussent à elle sans réserve ; aussi étoit-elle ardente et excellente amie, et d'une amitié que les temps et les absences n'affoiblissoient pas ; et conséquemment implacable ennemie. Enfin, un ton unique dans sa grace, son art et sa justesse, et une éloquence simple et naturelle en tout ce qu'elle disoit, qui gagnoit au lieu

de rebuter par son arrangement, tellement qu'elle disoit tout ce qu'elle vouloit dire, et jamais mot ni signe le plus léger de ce qu'elle ne vouloit pas. Fort secrète pour elle et fort sûre pour ses amis, avec une agréable gaieté qui n'avoit rien que de convenable; une extrême décence en tout l'extérieur jusque dans les intérieurs même qui en comportent le moins, avec une égalité d'humeur qui, en tout temps et en toute affaire, la laissoit toujours maîtresse d'elle-même. Telle étoit cette femme célèbre *. »

Quelque étendu que soit ce portrait, j'ai cru devoir l'insérer ici tout entier pour mieux faire connoître celle dont j'écris la vie, et la venger des traits méchans de la Beaumelle. Si quelqu'un est croyable, c'est le

(*) Mémoires de St.-Simon, t. 2, p. 189 et suivantes.

duc de Saint-Simon, qui, étant lié avec le duc d'Orléans, que madame des Ursins avoit desservi, n'a pu être entraîné à en dire du bien que par la force de la vérité.

Avec les qualités que lui donne St.-Simon, il n'est pas surprenant qu'elle ait eu des succès si prompts et si soutenus auprès de la reine d'Espagne.

Le voyage pour se rendre dans ce royaume fut commencé par mer; il s'acheva par terre; on traversa les pays méridionaux de la France, et la princesse de Savoye trouva son époux à Figuieras, ville de la Catalogne, placée sur la frontière des deux états.

Les mémoires du règne de Philippe v la peignent sous des couleurs qui la rendoient bien propre à lui assurer le cœur de son époux: « Elle entroit dans sa quatorzième année; elle avoit une figure très-agréable que

relevoient encore des graces singulière ; elle étoit douce, affable et attrayante ».

Aussi le roi s'enflamma-t-il promptement pour elle, et cette flamme ne s'éteignit point. Madame des Ursins n'oublia rien pour l'alimenter : les rendre chers l'un à l'autre, resserrer par l'amour les nœuds que l'hymen avoit formés, affermir par l'estime leur affection mutuelle, ce fut le premier soin de la *Camarera mayor*.

Ne suivit-elle en cela que le mouvement de son cœur et les principes de son devoir ? j'aime à le penser. D'autres croiront que, connoissant la facilité de Philippe à se laisser conduire, le besoin que son tempérament lui donnoit des femmes, et l'empire dont jouiroit nécessairement celle qu'il lui seroit permis d'aimer, elle se mettoit en état de gouverner l'époux par l'épouse.

Elle gagna d'abord celle-ci. « En adoucissant par toutes les complaisances françaises, l'ennui que l'étiquette du palais causoit à une jeune reine, environnée de femmes vieilles et tristes, condamnée à ne rire qu'à propos, et réduite au monotone plaisir de la conversation *. »

Elle se l'attacha encore mieux en élevant l'ame de la jeune princesse à la hauteur de la sienne, en lui inspirant ce courage d'esprit qui sied si bien aux modérateurs des peuples, et qui, en montrant aux sujets une force supérieure, les empêche de se laisser abattre.

On vit la reine, dans les momens de crise qu'elle eut à éprouver lorsqu'elle fut obligée par les troupes de l'archiduc Charles, qui disputoit la couronne à son mari, de fuir sa capitale sans équipages et sans suite,

(*) La Beaumelle.

« on la vit, dit Labeaumelle, souffrir la faim, la soif, coucher sur la dure, bercer elle-même ses enfans, vendre ses pierreries, congédier ses domestiques et supporter les extrémités où elle fut réduite sans se plaindre ».

A qui dut-elle cette grandeur d'ame et de courage si peu commune? La nature avoit sans doute fait beaucoup pour elle; les conseils de la *Camarera Mayor* firent encore plus. Ecoutez St.-Simon : « Celle-ci, dit-il, avoit beaucoup d'ambition, mais de ces ambitions vastes beaucoup au-dessus de son sexe et de l'ambition ordinaire des hommes. »

La reine s'étoit livrée à elle dans le voyage, et ce fut la seule connoissance qu'elle eût lorsqu'elle arriva en Espagne, où elle n'amenoit du Piémont que le comte de Montellano, ancien vice-roi de Sardaigne, qui avoit été

nommé grand-maître de sa maison.

Les principaux ministres étoient alors le cardinal Porto-Carrero et Dom Manuel Arrias. Madame des Ursins, sans les écarter, eut peu à peu l'adresse de ne leur laisser que l'exécution des décrets de son petit conseil, qui étoit composé du roi, de la reine, d'Orry que Louis XIV avoit envoyé pour régler les finances, et de Boutrot d'Aubigny, qu'il faut faire connoître avant d'aller plus loin.

Il étoit fils d'un procureur au châtelet, et se trouvant trop à l'étroit dans l'étude d'un suppôt de la justice ou de la chicane, il alla, comme tant d'autres Français, chercher des aventures en Espagne. Les intrigans ont bientôt fait connoissance. Jeune, grand, bien fait, d'un esprit adroit et d'un caractère souple, il convenoit parfaitement à madame des Ursins. Elle avoit besoin d'un

homme sans nom, duquel on ne se méfiât pas, et qui pût l'instruire de tout ce qui se disoit et se tramoit à la cour contre elle, ou dans la ville contre la cour : c'étoit l'homme qu'il lui falloit. Il avoit été d'abord son écuyer, elle en avoit fait ensuite son intendant, lui donnoit une confiance aveugle, et l'avoit même rendu le maître absolu de son cœur.

Dans ce petit conseil, composé comme je l'ai dit, et duquel madame des Ursins étoit l'ame, se distribuoient les évêchés, les commandemens, les places importantes.

Il n'est pas de mon sujet de suivre toutes les opérations de la longue guerre de la succession, qui dura douze ans. Philippe v s'y étoit montré en Italie à la tête de ses troupes, dès l'année 1702. La reine fut régente, et, graces aux conseils sages et fermes de madame des Ursins, l'An-

dalousie resta fidelle, et l'Espagne fut bien gouvernée; son crédit sur la reine monta dès-lors à son plus haut période; dès-lors aussi la jalousie et l'intrigue redoublèrent d'efforts pour la perdre.

Le cardinal d'Estrées étoit revenu d'Italie avec Philippe. Il parut à l'Escurial en qualité d'ambassadeur de France; et, à ce titre, il prétendoit se mêler de tout. L'amour-propre irrité, sur-tout chez une femme, ne sait ni dissimuler ni pardonner: elle lui prodigua des désagrémens et des dégoûts. Il voulut avoir ses entrées chez la reine, soit comme ambassadeur, soit comme cardinal; madame des Ursins s'y opposa, alléguant que personne ne pouvoit être admis chez la reine sans la permission de sa *camarera mayor:* c'étoit en effet le privilége de sa charge, et leurs majestés décidèrent en sa faveur.

Le cardinal demanda alors son rappel à la cour de France; il lui fut accordé. Madame de Maintenon ne voyoit que par les yeux de madame des Ursins et Louis, que par ceux de sa favorite.

L'abbé d'Estrées, neveu du cardinal, concourut aussi à presser le départ de son oncle, auquel il se flattoit de succéder dans l'ambassade; mais bientôt il en partagea la disgrace, quoiqu'il eût dû mériter des applaudissemens, si le crédit n'étoit pas la grande raison des cours, comme la loi du plus fort est la régulatrice du monde.

Il avoit promis à madame des Ursins de ne point écrire à Versailles sans lui communiquer ses dépêches; il écrivoit néanmoins en cachette. Madame des Ursins le sut, s'en inquiéta, et, par une étourderie sans exemple, elle fit arrêter à la

poste une lettre de l'abbé : c'étoit violer le droit des ambassadeurs, le secret des lettres, et manquer à toutes les convenances ; mais la passion calcule-t-elle ?

Dans cette lettre, monsieur l'abbé Destrées faisoit un tableau de la cour d'Espagne : il y disoit, entre autres choses, que la princesse des Ursins y exerçoit un empire despotique sur tout ce qui l'approchoit, excepté sur un nommé Boutrot d'Aubigny, son intendant, par qui elle étoit subjuguée, et avec qui elle couchoit ; il ajoutoit, par une sorte d'égard, qu'on les croyoit mariés. La princesse ne se trouvant offensée que du dernier mot, eut l'imprudence d'envoyer la lettre à Louis XIV, et d'écrire en marge *, *pour mariée, non.*

Qu'on juge de l'effet que dut produire sur la pruderie de madame

(*) Mémoires de Duclos et de Saint-Simon.

de Maintenon un propos aussi leste et une conduite aussi peu mesurée. Louis XIV en fut d'autant plus courroucé, qu'il voyoit ici méconnues les mœurs pour lesquelles il affichoit tant de respect; et que sa dignité, dont il étoit si jaloux, lui paroissoit compromise dans la personne de son ambassadeur. Madame des Ursins eut ordre de quitter l'Espagne et de retourner en Italie : c'étoit au commencement de 1704.

Elle ne s'attendoit pas à un coup aussi violent : le crédit et l'amitié de madame de Maintenon la rassuroient; mais comment pouvoit-elle se flatter d'avoir une amie dans un séjour qu'elle devoit bien connoître pour celui de la fausseté et de l'égoïsme?

Il fallut obéir; elle y mit toute la lenteur qui pouvoit donner à un contre-ordre le temps d'arriver. Il ne

vint pas; elle obtint seulement la permission de rester à Toulouse dans une espèce d'exil : de là elle ne cessoit d'écrire à Versailles pour se justifier. Le roi et la reine d'Espagne écrivoient aussi de leur côté. La reine d'Espagne sur-tout se plaignoit de l'abbé d'Estrées, à qui elle imputoit la disgrace de sa confidente : on le rappela, non comme coupable, mais comme personnage devenu inutile dans une cour où il étoit mal vu. On le dédommagea en lui donnant le cordon bleu, quoiqu'il ne fût que du second ordre du clergé : c'est le premier exemple d'une grace de ce genre accordée à un ecclésiastique non prélat.

Ce rappel n'étoit que la moitié de ce que l'Espagne desiroit. On vouloit principalement le retour de la *camarera mayor*. En voyant avec quelle vivacité la reine la redemandoit, on voit à quel point elle l'ai-

moit. On me permettra de citer quelques fragmens de ces lettres: ce sont des traits caractéristiques du tableau que j'ai à tracer.

*A madame de Maintenon.*

Madrid, 24 mai 1704.

« Je crois que vous ne doutez pas » de l'affliction où je suis depuis le » départ de la princesse des Ursins; j'ai été fort touchée de voir » qu'on m'ôtoit si cruellement une » personne qui étoit fort éloignée » de mériter ce traitement: non- » seulement par sa qualité et par » l'amitié que le roi et moi avions » pour elle, mais aussi par sa con- » duite dont je suis témoin; on ne » sauroit avoir plus de zèle qu'elle en » a pour tout ce qui regarde le roi, » mon grand-père... Je ne vous de- » mande autre chose, si ce n'est que

» vous contribuiez à détromper le » roi sur le sujet de la princesse des » Ursins, qui est assurément fort » innocente, et qui est accusée fort » injustement ; mais aussi, parce » que vous ne sauriez me faire un » plaisir plus sensible. Faites, au nom » de Dieu, que nous vous le de- » vions, et que je puisse vous comp- » ter au nombre de mes amies ».

*Lettre du* 1er *novembre* 1704.

« Je vous dirai encore une fois » ce que je desire touchant cette » dame, qui est qu'on connoisse » son innocence, qu'on lui donne » quelques marques publiques de la » la bonté du roi, mon grand-père, » qui rajuste l'affront qu'on lui a » fait ; et enfin, qu'on la laisse al- » ler à la cour. Je suis sûre que le » roi lui rendroit bientôt la justice » qu'elle mérite, s'il vouloit bien

» l'entendre : c'est ce qu'il faut que » vous fassiez ».

Louis XIV à la fin s'appaisa. Madame de Maintenon lui peignit les torts de la princesse comme une simple étourderie dont elle n'avoit pas senti la conséquence ; elle fit valoir ses regrets et son repentir d'avoir perdu les bonnes graces de sa majesté ; la longueur de la punition qui duroit depuis près d'un an ; le besoin sur-tout d'avoir, à la cour d'Espagne, une personne de confiance qui pût informer le roi de tout ce qui s'y passoit. Madame des Ursins reçut la permission de venir à la cour.

« Bonne nouvelle, écrivit sur-le-» champ la reine d'Espagne ; enfin, » le roi, mon grand-père, a accordé » à la princesse des Ursins d'aller à » la cour. Je vous en remercie très-» fort, et vous prie d'en bien mar-» quer ma reconnoissance au roi ».

*Autre lettre du 28 novembre 1704.*

« Je vous ai déjà marqué, Ma-
» dame, ma joie sur la permission
» que la princesse des Ursins a eue
» d'aller à Paris, mais je ne puis
» m'empêcher de vous le répéter par
» un courrier exprès que j'envoie à
» mon grand-père, pour le remer-
» cier de tant de graces qu'il m'a
» faites; car tout ce qui regarde la
» princesse des Ursins, je le prends
» pour moi ».

Nouvelles instances pour obtenir que la princesse revînt à Madrid, et nouveaux remerciemens quand la grace eut été accord[illegible].

Madame des Ursins, suivant l'usage des cours, avoit vu tout Versailles à ses genoux lorsqu'elle eut recouvré la faveur du maître. Les hommages, ou plutôt les démonstrations furent, à son retour à Madrid,

encore plus grandes et tout aussi peu sincères. Il en faut excepter l'accueil qu'elle reçut du roi et de la reine, qui la chérissoient véritablement. « Ils la reçurent avec des témoignages de joie dont on n'a point d'exemple de souverain à sujet. On la rétablit dans sa charge, et son crédit augmenta au plus haut point *. »

Elle fit d'abord rappeler l'ambassadeur de France, le duc de Grammont, qui lui avoit été opposé, et qui fut remplacé par le président Amelot, revenu de ses ambassades de Suisse et de Venise. Le cardinal Porto-Carrero fut envoyé dans son archevêché de Tolède ; dom Manuel Arrias fut nommé à celui de Séville ; le duc de Montellano eut un successeur dans la présidence de

(*) Mémoires pour servir à l'histoire d'Espagne, t. 1er.

Castille, et quoiqu'il ne fût pas disgracié, il cessa d'être en faveur; de manière que madame des Ursins resta seule maîtresse, et que, sans avoir le titre de reine, elle régna en effet.

Sa santé l'ayant obligée d'aller aux eaux de Bagnères, elle y parut presque en souveraine, ayant avec elle des gentilshommes d'honneur, et un détachement des gardes qui faisoit le service dans ses appartemens.

Ces marques de distinction lui étoient dues. Sans elle peut-être Philippe eût renoncé au royaume d'Espagne, et se fût contenté de régner en Sicile et en Amérique.

La proposition lui en avoit été faite; et ce qui paroîtra bien extraordinaire, elle étoit appuyée par la France même, lasse d'une guerre désastreuse qui l'avoit épuisée d'hommes et d'argent. L'archiduc Charles auroit eu l'Es-

pagne, et Philippe les autres possessions espagnoles.

Madame des Ursins fit passer alors dans l'ame de la reine et du roi son ame toute entière. La modération qui formoit le trait principal du caractère de Philippe, pouvoit le faire balancer; ces deux femmes en relevèrent le courage, écartèrent les conseils pusillanimes, l'engagèrent à se roidir contre les obstacles, à faire tête à l'orage, à paroître même à la tête de ses troupes.

Il s'y montra effectivement, et il se trouva, en décembre 1710, à cette bataille célèbre de Villaviciosa, que gagna le duc de Vendôme *.

Le soir on s'aperçut qu'il n'y avoit point de lit pour le roi: « Sire, lui dit Vendôme, je vais vous faire prépa-

(*) Quand Louis XIV, au lieu d'envoyer en Espagne des troupes dont il avoit besoin ailleurs, ne fit partir que le duc de

rer le plus beau lit sur lequel jamais souverain ait dormi ». Ce furent les drapeaux ennemis qui servirent de matelats.

Cette victoire affermit pour toujours la couronne sur la tête de Philippe v. Il la posséda plus paisiblement encore lorsque l'archiduc Charles, son compétiteur, eut été appelé à l'empire après la mort de l'empereur Joseph, que la petite-vérole enleva le 23 avril 1711.

Le gouvernement de ses états devint alors son soin unique, et les avis sages et fermes de la princesse des Ursins ne lui furent pas moins utiles, ou pour mieux dire nécessaires. Toujours on la vit occupée de sa gloire et du bonheur de la reine; la

---

Vendôme, les courtisans disoient: « Qu'est-ce qu'un homme? » A la nouvelle de la victoire, Louis leur dit à son tour: « Voilà ce que c'est qu'un homme. »

preuve en est dans toutes ses lettres.

Vint enfin la paix d'Utrecht. Madame des Ursins eut la maladresse, il faut en convenir, de la retarder pendant trois mois. Cet événement tient de si près à sa vie qu'il demande des détails.

Elle avoit obtenu du roi d'Espagne une terre en toute souveraineté, dans le comté de Luxembourg, la Roche en Ardennes. Il s'agissoit de faire reconnoître ce nouvel état par les puissances qui traitoient, à Utrecht, de la paix générale. Madame des Ursins, qui vouloit qu'en Espagne on lui donnât déjà le titre d'altesse, eut la ridicule prétention d'envoyer à Utrecht un plénipotentiaire. « Ce fut, dit Duclos, le baron de Capre-Bournonville, qui se fit assez mépriser par le contraste de sa naissance et de sa commission. Aucun des ministres ne voulut trai-

ter avec lui ni le reconnoître. Les dégoûts, les humiliations qu'il affronta dans Utrecht firent sa fortune en Espagne, et il se crut bien dédommagé. L'honneur qui se vend, si peu qu'on en donne, est toujours payé plus qu'il ne vaut. »

L'Espagne et l'Angleterre même, que madame des Ursins avoit su gagner, sollicitoient plus fortement que son fantôme d'ambassadeur. Ces deux puissances insistoient pour que la souveraineté accordée à la *camarera mayor* fût sanctionnée diplomatiquement; les autres s'y refusoient, et cette importante niaiserie arrêtoit la signature.

Louis XIV s'impatienta. Arrivé à la fin de sa carrière, et las également des négociations et de la guerre, il vouloit la paix; il en avoit besoin pour l'intérêt de son peuple et pour sa propre tranquillité. La prétention

de madame des Ursins ne lui avoit paru d'abord qu'une bagatelle assez indifférente ; mais les lenteurs qui en résultoient la lui firent voir d'un autre œil : elles l'irritèrent ; et madame de Maintenon, réduite à voiler sa grandeur réelle, ne pouvant digérer que sa protégée prétendît se faire ostensiblement souveraine *, fomenta, par dépit, les sentimens que la colère faisoit éprouver au roi. Il enjoignit à son petit-neveu de renoncer à ses instances sur ce point, à peine d'être abandonné par la France.

Cet ordre fut exécuté. Les ambassadeurs d'Espagne et d'Angleterre se désistèrent de leur demande relative aux prétentions de madame des Ursins ; elle eut une terre au lieu d'un Etat, et la paix fut signée.

Cette terre, qui valoit cent mille livres de rente, ajoutoit à sa fortune ;

(*) Mémoires de Duclos.

mais ce n'étoit rien pour son ambition. Elle avoit espéré qu'il lui seroit facile d'échanger sa souveraineté, placée sur la frontière, avec une autre souveraineté placée dans l'intérieur. Ses vues s'étoient portées sur la Touraine et le pays d'Amboise, qu'elle eût possédés à titre de grand-fief, sous la seule charge de la réversion à la couronne sa mort arrivant.

Pleine de cette idée, et ne doutant pas du succès, car l'ambitieux ne doute de rien, elle avoit dépêché, en Touraine, son confident d'Aubigny, avec ordre de lui faire construire dans ce pays-là un château et des alentours dignes du grand rôle qu'elle avoit l'espoir d'y jouer. D'Aubigny remplit ses intentions. Il dédaigna d'acquérir une terre, puisque celle dont il étoit le ministre ne prétendoit pas se borner à être dame

de paroisse ; il lui acheta un terrein immense, et y fit bâtir un palais. La province et la cour s'en étonnèrent ; elles ignoroient les motifs secrets d'une pareille dépense. Ils ne furent publics qu'après la signature de la paix.

Ce château finit par rester dans les mains de d'Aubigny, au nom de qui l'acquisition s'étoit faite, et il le transmit à sa fille, qui épousa dans la suite le marquis d'Armantières. C'est aujourd'hui ce Chanteloup qu'honora la disgrace de monsieur le duc de Choiseul, et qu'embellit ce ministre avec le goût et la magnificence qu'on lui connoissoit.

Madame des Ursins ne vint pas régner en Touraine ; elle continua d'user de son empire sur la reine et le roi d'Espagne. *Camarera mayor*, gouvernante des infans, amie toute-puissante de leurs majestés, elle y

jouissoit du sort le plus brillant s'il n'étoit pas le plus doux.

La mort de la reine vint en interrompre le cours. Cette princesse décéda le 14 février 1714, à l'âge de vingt-cinq ans, des suites d'une couche. Pieuse, d'une conduite régulière et d'une grande exactitude à remplir ses devoirs, elle honora le trône, et quoique le peuple ne la nommât souvent que la *Savoyarde*, il n'en témoigna pas moins de respect pour ses vertus et de regrets pour sa perte.

Le roi lui étoit attaché plus qu'il ne l'aimoit; elle n'étoit pour lui que sa femme, c'est-à-dire une compagne de lit, avec laquelle il satisfaisoit son tempérament et sa conscience. Les historiens ont remarqué qu'il n'avoit découché d'avec elle que cinq jours avant que la mort la lui enlevât, quoiqu'elle fût, dit Duclos, *dans un état fort dégoûtant.* « Il avoit,

près du nouveau palais qu'elle avoit engagé le roi à venir habiter. Leurs demeures n'étoient séparées que par une galerie découverte, de manière que les voisins et le public pouvoient compter le nombre des visites qui se faisoient de l'un à l'autre. Il fut résolu qu'on la fermeroit, et l'on y travailla le dimanche: ce qui fit murmurer encore un peuple plus attaché peut-être à son culte qu'à sa religion.

Cependant les ouvriers avoient demandé la permission au père Robinet, confesseur du roi, qui avoit répondu : *Oui, oui, travaillez le dimanche, même le jour de Pâques, si c'est pour détruire la galerie.*

Labeaumelle fait de cette petite anecdote une historiette de roman. Il dit que, pour faciliter la communication de l'appartement de madame des Ursins à celui du roi, il fallut déloger un couvent de capu-

cins. « On exhuma les cadavres, ce sont ces termes, on ôta de l'église le Saint-Sacrement ; ces moines sortirent de leur couvent en procession ; tout Madrid cria contre cette violence. Philippe entendit ces clameurs, dit à la princesse des Ursins que leurs tête-à-têtes scandalisoient le peuple, et la pria de lui chercher une femme*. »

Il n'y a de vrai dans tout cela que le scandale public qui faisoit desirer aux uns et craindre aux autres le mariage de madame des Ursins avec le roi.

On prétend qu'elle l'entretenoit fréquemment de celui de son grand-père avec madame de Maintenon, et qu'elle n'en blâmoit que la timidité de ne pas avouer hautement une union que l'église avoit consacrée.

(*) Mémoires de Maintenon.

Philippe hésitoit. Déjà madame de Maintenon disoit avec le ton du dépit : « Nous verrons bientôt madame des Ursins reine d'Espagne, et reine déclarée. »

Ce mot parvint bientôt à Madrid. Un des momens agréables du roi étoit celui où il pouvoit parler de la France au père Robinet, son confesseur, jésuite et Français. *Que dit-on de nouveau à Paris?* lui demande un jour le roi. *On y dit*, répond le confesseur avec franchise, ou avec intention, *que votre majesté, Sire, va épouser madame des Ursins. — Oh! pour cela, non,* dit le roi sèchement; et il rompit la conversation.

Madame des Ursins fut instruite de ce dialogue court mais intéressant; et voyant alors qu'il falloit renoncer à son projet, elle ne s'occupa plus que des moyens de continuer à régner toujours sans être reine.

Il lui falloit pour cela une princesse bornée et flexible qu'elle pût dominer comme elle avoit subjugué la première.

Philippe avoit instruit son grand-père de son projet d'un second mariage. Louis l'avoit approuvé; il avoit même indiqué différentes personnes; aucune ne convenoit à la *camarera mayor;* l'une avoit trop de caractère pour se laisser conduire, l'autre tenoit à une maison trop puissante pour ne pas acquérir bien vîte un grand crédit: madame des Ursins ne vouloit qu'une poupée faite pour la représentation.

Alors existoit à la cour d'Espagne un homme que l'on vit bientôt à la tête de cette vaste monarchie, et qui auroit fini, si on l'eût laissé faire, par bouleverser toute l'Europe: c'étoit l'abbé Jules Aberoni *.

(*) Vie du cardinal d'Alberoni.

Fils d'un vigneron de Plaisance, il naquit le 30 mars 1664. L'état ecclésiastique est le seul, en Italie, qui puisse mener à la considération ceux que la naissance ne sauroit y conduire, et qui les porte souvent à la plus haute fortune. Alberoni l'avoit embrassé, et il possédoit une petite cure dans les états du duc de Parme, son souverain, lorsque le hasard lui procura la connoissance de Campistron, secrétaire du duc de Vendôme, commandant alors en Italie. Le curé plut au poète, qui crut trouver en lui une espèce de curé de Meudon. Plaisant, bouffon et gourmand, comme maître français, il fut présenté au général. Ce prince goûta fort les saillies d'Alberoni, et plus encore les soupes au fromage * que cet abbé faisoit à

(*) Mémoires de Saint-Simon.

merveille : tellement qu'il l'amena en France lorsqu'il y revint, et qu'il le conduisit même en Espagne quand il alla y commander les armées.

Alberoni fut chargé d'y suivre quelques affaires du duc de Parme, dont il s'étoit fait connoître avantageusement par de petits services qu'il lui avoit rendus en Italie auprès du duc de Vendôme. Ainsi il avoit à la cour de Madrid une espèce de caractère ministériel, et il s'en servoit comme d'un moyen que lui offroit la fortune pour s'agrandir.

Madame des Ursins le comptoit parmi ses flatteurs. Un jour elle le questionna sur les filles des souverains d'Italie. L'abbé, qui savoit que l'on cherchoit une femme pour le roi, profita de cette ouverture pour faire l'éloge d'Elisabeth Farnèse, nièce du duc de Parme; mais en Italien délié qui entend plus qu'on

ne lui dit, il loua moins l'esprit de la jeune princesse que sa timidité, sa docilité, sa modestie et ses goûts enfantins, quoiqu'elle eût près de vingt-deux ans.

Voilà précisément ce que desiroit madame des Ursins, et de peur que la cour de Versailles ne proposât une autre épouse, celle-là fut bien vîte agréée. La deman de officielle s'en fit aussitôt sans en prévenir Louis XIV. Le duc de Parme fut d'autant plus prompt à l'accorder, qu'il devoit moins s'y attendre, et l'abbé Alberoni lui apporta peu de jours après la procuration du roi d'Espagne pour épouser sa nièce au nom de ce monarque.

Cependant quelques informations ultérieures jetèrent de l'inquiétude dans l'ame de madame des Ursins; elle apprit que la princesse avoit reçu une bonne éducation, qu'elle avoit sur-tout un caractère décidé: dès-lors

elle trembla de se donner une maîtresse au lieu d'une pupile. Un courrier partit pour faire suspendre la cérémonie jusqu'à nouvel ordre.

Il arriva presqu'au moment où elle alloit se faire. Alberoni sentit que tout étoit perdu si l'on différoit : l'oncle, la nièce et lui, prirent leur parti sur-le-champ. « On enferme le courrier, on lui propose l'alternative ou de mourir à l'instant, ou de recevoir une somme considérable, moyennant quoi il resteroit caché jusqu'au lendemain, qu'il paroîtroit en public, comme ne faisant que d'arriver * ».

Le choix n'étoit pas difficile; le courrier disparut, et n'arriva que le lendemain. Le mariage s'étoit fait la

(*) Mémoires de Duclos; mémoires de madame de Maintenon, etc.

veille, 16 août 1714; on en informa le roi d'Espagne, qui ne vit dans cette précipitation que l'assurance d'avoir plutôt une femme.

Elle partit sans délai, suivie de l'abbé Alberoni, à qui elle devoit la couronne, et à qui, dans la suite, elle donna en échange le chapeau de cardinal.

Ce qui l'occupa le plus dans la route, ce fut la manière dont elle recevroit la princesse des Ursins, à qui elle ne pouvoit pas pardonner d'avoir cherché à rompre son mariage, et sous la dépendance de qui elle ne vouloit pas vivre.

Un soir, à Pampelune, elle parut fort agitée, se promenoit à grands pas dans son appartement, et laissoit échapper des mots entre-coupés. Alberoni osa l'interroger; elle lui répondit franchement que son projet étoit de chasser madame des Ur-

sins. L'abbé lui en montra la difficulté, et voulut lui en faire craindre les conséquences. *Lisez :* dit-elle, en jetant un papier sur la table ; c'étoit une lettre du roi qui l'autorisoit à se débarrasser de la *camarera mayor*, et qui finissoit par ces mots : « Au moins, prenez bien garde à ne pas manquer votre coup tout d'abord ; car si elle vous voit seulement deux heures, elle vous enchaînera, et nous empêchera de coucher ensemble comme avec la feue reine ».

Trois observations à faire sur cette lettre, la première est le talent bien reconnu de madame des Ursins de plaire et d'enchaîner à la première vue ; la seconde l'importance que le roi attachoit à la *coucherie* ; la troisième la lassitude qu'il éprouvoit à porter le joug de madame des Ursins, et le peu de solidité de l'affection qu'il avoit montrée pour elle.

Ainsi la reine, forte de l'aveu de son époux, et ne voulant de concurrente ni dans le cœur du roi, ni dans le gouvernement de l'état, n'attendoit que l'occasion de satisfaire ses sentimens de jalousie et de vengeance.

Elle se présenta peu de jours après dans la ville de Quadraque, où madame des Ursins, après avoir laissé le roi à *Guadela-Java*, s'étoit avancée pour être des premières à faire sa cour, et remplir les devoirs de sa charge. Dès qu'elle parut chez la reine, chacun s'éloigna pour les laisser seules; bientôt on entendit du bruit; la reine élevant la voix, et s'adressant à l'officier de la garde qui lui avoit été envoyé sur la frontière: «*Que l'on chasse*, dit-elle, *cette insolente qui ose me manquer de respect; qu'on la fasse monter à l'instant dans un carosse, et qu'on ne la quitte qu'à Bayonne*».

L'officier représenta qu'un pareil ordre devoit émaner du roi. « *Ne vous en a-t-il pas donné un*, reprit fièrement la reine, *de m'obéir sans représentation et sans réserve* » ? M. Damezaga l'avoit effectivement, mais il ignoroit que la reine en fût instruite. Il n'eut rien à dire qu'à convenir de la vérité, et rien à faire que d'exécuter l'ordre qu'il venoit de recevoir. Il fit donc partir madame des Ursins à sept heures du soir le 23 décembre 1714, ne lui laissant pas le temps de quitter son habit de cour, de prendre de l'argent, du linge, des vêtemens qui pussent la garantir d'un froid très-piquant, et sans autre compagnie qu'une de ses femmes et deux officiers aux gardes.

Quel voyage pour une femme accoutumée à n'aller qu'en souveraine, et qui se voyoit enlevée comme

une coupable ! L'étonnement, le dépit, la rage, le désespoir suspendirent d'abord toutes ses facultés ; un silence profond régna pendant cette longue nuit, où l'on ne pouvoit marcher qu'à la lueur de la neige dont les chemins étoient couverts.

Elle se flattoit que le roi ne seroit pas plutôt instruit de l'outrage qu'elle avoit reçu, qu'il s'empresseroit de le réparer. Elle lui dépêcha un courrier que l'on ne se pressa pas de lui renvoyer ; elle fut obligée de continuer sa route jusqu'à Saint-Jean-de Luz, sans pouvoir trouver ni repos, ni vivres, ni même de quoi s'habiller *.

Elle y arriva le 14 janvier ; ses deux neveux y arrivèrent en même temps ; ils étoient chargés d'une lettre du roi d'Espagne, lettre froide,

(*) Mémoires de Saint-Simon.

par laquelle il témoignoit qu'il étoit touché de son sort, qu'il avoit été forcé de céder à la volonté de la reine, mais qu'il lui continuoit ses pensions.

C'est tout ce qu'avoit pu ou osé faire ce prince, tout occupé de sa nouvelle jouissance.

Ainsi fut précipitée du faîte de la toute-puissance une femme qui avoit mieux su s'élever que se maintenir, et la personne à qui elle dut sa perte fut précisément celle qu'elle avoit choisie pour affermir son autorité.

Comptez après cela sur la faveur des cours !

Mais il faut dire, à la gloire de madame des Ursins, qu'elle supporta ce revers avec autant de courage que de dignité; il ne lui échappa en lisant la lettre du roi, ni soupir, ni reproche, ni même la moindre marque de foiblesse.

Une chose la consola, c'est que la reine, contente de s'être débarrassée d'une sorte de rivale ou de tutrice, conserva sa maison telle que madame des Ursins l'avoit formée : aucune de ses créatures ne perdit la place qu'elle lui avoit donnée.

Elle se rendit à Paris chez monsieur le duc de Noirmoutier, son frère, où peu de gens vinrent la voir : encore la curiosité eut-elle plus de part à leurs visites que l'affection ou l'intérêt. En morale, le malheureux n'a plus de tort ; en politique, le disgracié n'a jamais raison.

La cour, madame de Maintenon et le roi la reçurent froidement ; l'un lui reprochoit d'avoir voulu épouser son petit-fils, d'en avoir conclu le mariage avec la princesse de Parme sans son consentement préalable ; d'avoir décacheté une lettre de son ambassadeur ; car il est des choses

que l'on pardonne et qu'on n'oublie pas. L'autre lui en vouloit d'avoir cherché à rivaliser avec elle en tentant de se faire reine, et reine déclarée.

On lui conserva les pensions qu'elle tenoit de la France; ce fut tout.

Le duc d'Orléans, qu'elle avoit desservi à la cour de France, lorsqu'en 1708, il commandoit les troupes en Espagne, et qu'elle y avoit tout pouvoir, s'en souvint, et lui ménagea des dégoûts bien amers.

Le sujet de sa haine venoit de ce que madame des Ursins, zélée pour Philippe v, et pénétrant le projet qu'avoit monsieur le duc d'Orléans, de monter sur le trône d'Espagne, à supposer que Philippe en descendît, l'avoit contrarié dans ses vues. « Elle lui avoit fait un crime, dit Labeaumelle, d'avoir accordé une capitulation honorable à la garnison de Tortose qui avoit dû être pri-

sonnière de guerre; d'avoir accepté le dais qu'on lui avoit offert à son entrée en cette ville; d'avoir parlé de Louis XIV avec indifférence, et de Philippe V avec mépris, et surtout, d'avoir employé l'autorité où la douceur eût suffi.

Le prince lui fit donc défendre par Louis XIV, dont il avoit recouvré l'affection, de paroître aux lieux où il se trouveroit lui ou sa famille.

Cette marque signalée de défaveur éloigna d'elle tout ce qui étoit attaché à la maison d'Orléans, et même tout ce qui craignoit de déplaire à un homme prêt à se placer auprès du trône d'où la mort chaque jour faisoit descendre Louis.

Elle craignit elle-même de vivre sous la régence de celui dont elle n'avoit pas secondé les vues ambitieuses. Chercher un asyle chez l'étranger, lui parut le parti le plus sage.

Les Etats-généraux n'oubliant pas qu'elle avoit retardé la paix d'Utrecht, le lui refusèrent. Gênes eut peur, en le lui accordant, d'encourir la disgrace du régent futur. Elle se rendit enfin dans la ville où elle avoit joui si long-temps de la considération publique; elle vint à Rome achever sa carrière plus orageuse que brillante.

Duclos termine ce qu'il en dit, par cette réflexion : « Le goût de la cour est si adhérent dans le cœur de ceux qui l'ont suivie long-temps, qu'ils ne peuvent vivre que là, dussent-ils y ramper. Madame des Ursins ne pouvant jouir de la réalité, s'en consola par l'image : elle s'attacha à la maison du prétendant Jacques III, dont elle faisoit les honneurs et professoit l'étiquette ».

Elle mourut à Rome le 5 décembre 1722, à quatre-vingts ans passés.

Par les détails où je suis entré, on a pu voir que ce fut une femme vraiment extraordinaire, une femme à grande ambition, à grands talens même, et qui n'eût pas été déplacée sur le trône, si le système politique et les convenances lui eussent permis de s'y asseoir.

Le reproche le plus fréquent et le mieux fondé peut-être que l'on adresse aux femmes, roule sur leurs intrigues amoureuses; madame des Ursins en a été exempte: elle ne sut pas plutôt qu'on parloit dans Madrid des fréquentes visites de politique plus que de cœur, que lui rendoit le marquis d'Aubigny, qu'elle lui fit défendre sa porte. On n'a mis sur son compte que ce M. d'Aubigny, son intendant; mais la malignité seule ne peut-elle pas empoisonner la familiarité dans laquelle une femme est forcée de vivre avec l'homme

qui est chargé de ses affaires ? D'ailleurs c'est là une de ces liaisons de domesticité dont le public n'a rien à dire, tant que l'éclat n'en fait pas un sujet de scandale.

Je terminerai cet essai sur madame la princesse des Ursins, par le portrait que nous en a laissé monsieur l'abbé Millot, dans ses élémens de l'Histoire de France.

« Les historiens ont trop flétri sa mémoire, et trop peu connu ce qu'elle possédoit de qualités respectables. Elle avoit le talent des affaires avec celui de l'intrigue; de l'élévation dans les sentimens avec les petitesses de la vanité; beaucoup de zèle pour ses maîtres, avec la jalousie de la faveur; moins de vertus et d'agrémens que madame de Maintenon, mais plus de force d'esprit et de caractère. Si elle fit quelques fautes, elle rendit aussi de

grands services; car elle fut le conseil, le soutien d'une jeune reine sans expérience, qui se fit adorer de ses peuples, qui anima le roi dans les circonstances les plus orageuses, qui le rendit supérieur à toutes les tempêtes, et qui sans cesse fut exposée avec lui à se perdre par de fatales imprudences. L'Espagne étoit alors si difficile à gouverner, qu'une grande partie des reproches faits à la princesse des Ursins, semble devoir retomber sur les conjonctures. Elle fut intrigante, altière, ambitieuse : combien de ministres célèbres l'ont été de même ! Mais son courage et sa résolution, au milieu des périls extrêmes du monarque, contribuèrent beaucoup à le maintenir sur le trône ».

LÉOPOLD-COLLIN.

# LETTRES

## INÉDITES

## DE MADAME LA PRINCESSE

# DES URSINS

## AU MARÉCHAL DE VILLEROI.

# LETTRES

## DE MADAME LA PRINCESSE DES URSINS AU MARÉCHAL DE VILLEROI.

### LETTRE PREMIÈRE*.

Paris, ce 28 mai 1705.

Je n'ai pas répondu plutôt, Monsieur, aux deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, parce

(*) Cette lettre et les suivantes sont adressées à monsieur le maréchal de Villeroi, de qui, malgré ses disgraces, madame des Ursins resta constamment l'amie.

*Voyez*, sur ce Maréchal, la notice qui est à la tête du sixième volume de notre édition des Lettres de madame de Maintenon.

que je voulois le faire de ma main, et vous apprendre en même temps le jour de mon départ. Je ne suis guère encore en état d'écrire, et je sais encore moins quand je pourrai partir; car ma fièvre ne m'a point quittée. J'eus encore hier un accès de fièvre quarte qui avoit été précédé de plusieurs atteintes d'une colique d'estomac très-violente. Vous aurez appris sans doute qu'on m'a vue en cet état-là à Marly, où j'ai demeuré jusqu'à ce que le roi ait retourné à Versailles. Ce contre-temps m'afflige d'autant plus, que sa majesté est fort en peine sur les affaires d'Espagne, et qu'elle croit que je serois utile à son service en ce pays-là. J'ai eu d'assez longues conversations avec notre autre amie, madame de Maintenon; je suis toujours plus contente de son cœur, de sa manière de parler, de penser, de sa droi-

ture, et de son zèle pour la gloire du roi, qui fait assurément toute son application. Avant que de partir, Monsieur, je me donnerai encore l'honneur de vous écrire; mais comme je suppose que vous êtes informé de tout, ce ne sera que pour vous assurer que vous n'avez point assurément de servante ni d'amie qui vous estime, ni qui vous honore davantage que

la Princesse des URSINS.

## LETTRE II.

St-Jean de-Luz, 10 juillet 1705.

Vous devez avoir reçu une de mes lettres, Monsieur, par le chevalier de Croix, que j'en ai chargé un peu avant mon départ de Paris ; vous avez su depuis toutes les graces dont le roi m'a comblée, qui sont encore, s'il est possible, de nouveaux motifs pour animer mon zèle pour son service, et pour celui du roi, son petit-fils : j'en ai donné une preuve à leurs majestés, en m'embarquant pour un voyage long, pénible, et très-dangereux pour ma santé, sur-tout dans une saison où les plus robustes ont peine à résister aux chaleurs insupportables de l'Espagne. J'eus la fièvre le jour que je partis de Paris, vingt-

quatre heures très-violente; j'en ai encore eu un autre accès, et mon rhume que vous m'avez vu si violent, ne m'a point encore quittée. Je ne marche que la nuit, à cause de l'ardeur du soleil, et de la poussière qui m'aveugleroit si j'allois le jour; et quoique je n'aille pas si vîte qu'un courrier, je ne laisse pas en courant la poste en chaise roulante, d'aller assez bien, aimant mieux faire de longues journées, et séjourner quelques jours de temps en temps, que d'aller toujours peu à peu sans me reposer. Me voici, grace à Dieu, à la moitié du chemin. J'ai trouvé les équipages de la reine d'Espagne à Bayonne, qui m'ont attendue beaucoup plus long-temps que je n'eusse desiré à cause du retard de mon départ, que ma maladie a rendu incertain. J'ai trouvé aussi des Espagnols qui sont venus au-devant de moi jus-

que ici, entre lesquels est un gentilhomme de la province de Guipuscoa, qui m'est venu offrir de sa part tout ce qui dépend d'elle, et d'autres gentilshommes des vice-rois circonvoisins pour me faire aussi leurs complimens. Ces comencemens me font juger, Monsieur, que le gros de la nation espagnole ne me verra pas retourner dans son pays mal-volontiers, malgré le soin que certaines gens ont pris de m'y faire des ennemis à mesure que j'approche de Madrid. Le roi et la reine redoublent d'impatience de m'y voir arriver, et je reçois très-souvent de leurs lettres. Leurs majestés me font l'honneur de m'écrire mille biens du nouvel ambassadeur *; elles ne font rien sans son conseil, et M. Amelot me

(*) M. Amelot de Gournai, président au parlement de Paris.

fait continuellement leurs éloges : il me mande que rien n'est égal au zèle, à la vigilance, et au travail d'Orry, et qu'il ne sait pas ce qu'il eût fait sans lui. Vous voyez, Monsieur, que ma constance à persuader dans notre cour ce que j'y ai enfin persuadé, étoit appuyée sur des fondemens bien solides : plût à Dieu qu'on m'eût crue plutôt ; mais comme il ne dépend pas de la prudence humaine de faire que le passé n'ait pas été, il faut penser à rétablir pour l'avenir les erreurs passées, et c'est à quoi je me donnerai toute entière, desirant avec toute l'ardeur possible que le roi et madame de Maintenon me connoissent telle que je suis, c'est-à-dire, toujours occupée du bien public et de la gloire de sa majesté, et très-éloignée assurément en tout des maximes de certaines gens qui sacrifient tout à leurs passions et à

leur misérable vanité. Ayant l'honneur de vous connoître aussi bien que je fais, Monsieur, je suis persuadée que vous ne comprenez pas qu'il soit possible d'avoir d'autres sentimens que ceux que j'ai; car vous aimez le roi et votre patrie; vous en donnez des marques en toute occasion, et ce que vous venez de faire dans le commencement d'une campagne si importante que celle-ci pour l'Etat, marque bien que vous méritez l'estime et la confiance dont sa majesté vous honore. Je suis sûre que madame de Maintenon est ravie quand elle nous entend donner les louanges qu'on ne peut vous refuser; car je n'ai jamais connu une personne plus équitable qu'elle, ni une amie plus respectable; je lui ai des obligations infinies, et je ne sais ce que j'eusse fait sans elle, ni ce que je ferois à l'avenir sans son secours.

Pour vous, Monsieur, vous devez me compter comme une très-humble servante, qui vous honore bien véritablement, et que vous trouverez toujours très-fortement attachée à vos intérêts. Je ne sais pourquoi je vous écris de ma main; car cela me fait mal aux yeux.

La Princesse des URSINS.

## LETTRE III.

Madrid, 23 décembre 1705.

Vous ne devez pas croire, Monsieur, que je vous aie oublié, comme vous l'écrivez à monsieur le maréchal de Tessé. Je vous dirai même, au hasard de vous donner quelque vanité, qu'un ami comme vous ne doit pas craindre qu'on l'oublie, et qu'on est toujours très-fâché quand on ne peut pas lui marquer une certaine attention. Je voudrois, pour ma propre satisfaction, ne laisser partir aucun courrier sans vous rendre compte de nos malheureuses affaires; mais en vérité je ne puis qu'à peine suffire à tout ce que l'on exige de moi ici, et la vie que je mène vous feroit pitié, si vous en connoissiez toutes

les fatigues et les désagrémens. Ce n'est cependant pas ce qu'on croit en France; car on se figure que j'ai assez de temps de reste pour entretenir des correspondances avec des gens qui m'écrivent des bagatelles dont je fais très-peu de cas. Ce dernier chagrin qui me vient de bon lieu, achève de m'accabler; mais comme j'écris là-dessus aujourd'hui à madame de Maintenon, je ne vous en dirai pas davantage. Nous voilà enfin dans une guerre civile en Espagne : une partie du royaume de Valence a suivi l'exemple de la Catalogne, et l'on doit craindre, malgré les précautions qu'on prend, que ce feu ne s'étende encore plus loin. La Castille paroît toujours fidelle ; c'est elle cependant qui soutient tout le poids de la guerre, et les peuples révoltés, exempts de toutes contributions, n'ont d'autre prétexte de leur infidélité, que la

haine qu'ils ont toujours eue pour la France. Il est très-fâcheux que le roi, notre maître, se trouve dans ce nouvel embarras, mais nous en sortirons peut-être plus heureusement qu'il ne semble être permis de l'espérer, avec le secours que sa majesté a la bonté de nous envoyer. Au milieu de toutes les peines que j'ai, et dont vous êtes en partie la cause, Monsieur, puisque vous m'avez portée, plus que toute autre personne, à retourner en Espagne, je vois au moins avec quelque consolation, que monsieur l'ambassadeur, monsieur le maréchal de Tessé et moi, nous vivons dans un parfait concert, malgré les efforts d'une cabale qui subsiste toujours, qui parviendra à ses fins, pour peu qu'on ne soit pas disposé en France à se défier de ses artifices. Je me donnerai l'honneur de vous écrire plus souvent s'il m'est possible,

Monsieur, et je tâcherai de vous informer des choses les plus essentielles de ce pays-ci, n'ayant à cette heure que le temps de vous assurer qu'on ne peut vous honorer plus parfaitement que je fais.

La Princesse des URSINS.

Vous me faites beaucoup de plaisir, Monsieur, en m'assurant que monsieur l'électeur de Bavière me fait l'honneur d'avoir quelque bonté pour moi. Si son altesse électorale m'ordonnoit quelque chose en ce pays-ci pour son service, je serois très-empressée de lui marquer mon respect, et l'envie que j'ai de lui plaire.

## LETTRE IV.

Madrid, ce 10 janvier 1706.

Je mets cette lettre-ci, Monsieur, dans celle que j'ai l'honneur d'écrire à madame de Maintenon, et la prie qu'elle vous soit rendue. Je voudrois que vous pussiez me donner une adresse sûre; mais je tiens cela très-difficile, et j'ai de bonnes raisons pour le croire. Je vous donnerois plus souvent et plus librement des nouvelles de ce pays-ci, si je croyois qu'elles ne passassent pas auparavant en d'autres mains que les vôtres; car très-certainement je vous parlerois avec autant de plaisir que de confiance. J'ai reçu les deux lettres dont vous m'avez honorée, Monsieur; j'attendrai à répondre à la plus an-

cienne, que la même personne qui me l'a remise s'en retourne à Paris: pour l'autre, je vous dirai, Monsieur, que plusieurs seigneurs considérables castillans, et autres sujets de sa majesté catholique, se sont éveillés de bon matin pour lui demander ce que vous me priez de solliciter pour M. de Suniga. La véritable part que vous témoignez prendre à une chose qu'il desire m'engagera à faire tout ce qui sera en mon petit pouvoir pour lui, quoique je sois fort pressée pour d'autres gens de mes amis. Je n'ai pas manqué de lire au duc de Bexarce ce que vous souhaitez de moi, à l'égard de monsieur son frère : il m'en a paru fort touché, et je crois qu'il vous en fera remercier. J'ai ouï dire beaucoup de bien de M. Suniga au roi et à la reine d'Espagne, qui m'avoit fort prévenue pour lui; mais toutes les

louanges que vous lui donnez, Monsieur, augmentent de beaucoup encore l'estime que j'avois déjà pour lui. Leurs majestés catholiques jouissent d'une parfaite santé; le roi est entièrement appliqué au soin de ses affaires, la reine à lui plaire et à le divertir quand il a bien rempli sa journée; et moi, Monsieur, à jouir de la satisfaction d'être témoin de ce que ces jeunes princes remplissent si bien leurs devoirs, chacun de son côté. Monsieur le maréchal de Bervick, monsieur l'ambassadeur sont fort d'accord ensemble, et je crois qu'ils me font l'honneur d'être de mes amis. Voilà en gros notre état; si avec cela l'argent ne manque point, ni par conséquent les troupes, dont je ne me mêle ni de loin, ni de près, nous pourrons nous flatter que tout ira bien, et que le roi, notre maître, aura la satisfaction et la gloire d'avoir affermi son

petit-fils sur le trône où il l'a placé. C'est tout ce que je puis vous apprendre de la cour où je suis, où vous pouvez compter d'avoir une servante et une amie très-constante, très-sensible à tout ce qui a rapport à vous, et qui vous honore bien véritablement :

La princesse des URSINS.

Demandez à madame de Maintenon si elle veut bien vous dire quelque chose qui regarde la reine d'Espagne : j'y consens volontiers, car je suis persuadée que cela vous fera plaisir ; cette généreuse et rare amie fait ma plus grande consolation. Que ferois-je sans les bontés dont elle m'honore, plus persécutée que jamais par mes ennemis de France, et exposée à Madrid à l'envie qu'on a contre moi, parce que je n'ai pour unique but que l'intérêt des deux rois ?

## LETTRE V.

Madrid, ce 17 mars 1706.

QUOIQUE vous m'ayez marqué, Monsieur, dans la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, de ne point vous faire réponse, je ne puis m'empêcher de vous rendre mille graces très-humbles de tout ce que vous avez eu la bonté d'assurer à monsieur le maréchal de Bervick à mon sujet : je vous en suis très-obligée, et je vous donne, Monsieur, toutes les louanges que vous méritez par l'attention que vous avez à maintenir l'union entre les Français qui sont présentement en Espagne. Si tous ceux qui se mêlent d'écrire avoient le même zèle que vous pour le service de sa majesté,

chacun s'efforceroit de contribuer à une si bonne œuvre; mais la passion réglant les sentimens de la plupart des hommes, plusieurs n'écrivent que pour tout brouiller. Ils n'y réussiront pas, néanmoins, car je crois qu'il est impossible que nous puissions jamais penser différemment l'un de l'autre, monsieur l'ambassadeur et moi, sur les affaires de ce pays-ci. Monsieur le maréchal de Bervick très-sûrement ne nous brouillera pas : je connois sa probité et son attachement au roi. Il sait par lui-même l'état où étoient les choses lorsqu'il sortit d'Espagne, et la peine qu'on a dû avoir à les soutenir depuis ce temps-là. Il est d'ailleurs fort aimé et fort estimé des Espagnols; ainsi, de quelque côté qu'on le regarde, il faut avouer que c'est un des meilleurs sujets que sa majesté pût nous envoyer. Pour me conformer à nos maximes, Mon-

sieur, je ne répondrai en aucune manière à votre grande lettre, et je vous assurerai seulement qu'on ne peut être plus pénétrée de reconnoissance de tous les bons offices que vous me rendez, ni vous honorer avec un attachement plus sincère.

La princesse des URSINS.

Monsieur le maréchal de Tessé se trouve présentement dans un grand embarras, ayant appris par M. de Ségall que tout manque aux troupes qui viennent de France pour se joindre à celles à la tête desquelles se trouve aujourd'hui, à Caspé, sa majesté catholique. Le canon n'est pas encore entré dans le Roussillon : ainsi ce ne sera pas la faute de notre jeune roi, ni du maréchal, si l'on retarde de marcher pour une entreprise aussi importante que celle dont il est question, et d'où dépend, selon toutes

les apparences, le sort de l'Espagne. En vérité, Monsieur, la situation où nous nous trouvons est terrible; mais ce qui m'en paroît le plus amer, c'est que l'on nous accuse, au lieu où vous êtes, des fautes que nous ne faisons pas. Il faut malgré cela ne pas nous décourager, et faire, à l'avenir, encore mieux si nous pouvons, pour la gloire et le service de nos rois.

## LETTRE VI.

Burgos, ce 16 juillet 1706.

Je me flatte, Monsieur, que vous me rendez la justice que vous avez peu d'amis qui s'intéressent aussi vivement que je fais à tout ce qui vous regarde. J'aurois voulu cependant vous en donner de nouvelles preuves dans cette malheureuse circonstance, et vous faire connoître combien vos peines m'ont touchée; mais nous avons eu aussi nos disgraces, et, depuis près d'un mois que la reine est sortie de Madrid, je n'ai guère pu m'occuper d'autre chose que de nos propres malheurs. Aujourd'hui que les affaires de ce pays-ci semblent prendre toute une autre face, par l'arrivée des troupes

de France qui sont quasi à portée de joindre le roi d'Espagne, je me sens plus de courage, Monsieur, et je ne puis différer un moment à vous donner les louanges que vous méritez sur le parti que vous avez pris de supplier le roi, notre maître, de choisir un général plus heureux. Monsieur l'électeur de Bavière mande cette nouvelle à leurs majestés catholiques, et l'on m'écrit que vous n'avez pu obtenir votre rappel qu'après des instances réitérées, et qu'avec une répugnance infinie de la part du roi. Il est beau, Monsieur, de voir ce grand prince, dans cette dispute, préférer votre gloire et votre réputation à ses propres intérêts; mais je n'admire pas moins votre modération et votre zèle, qui vous font céder une place, que vous méritez par votre propre expérience et par vos services, à un autre que vous croyez

pouvoir être plus heureux que vous. Il y a assurément bien de la grandeur d'ame dans ce procédé, et une gloire beaucoup plus solide que celle de gagner des batailles, qui souvent dépend du hasard plutôt que de l'habileté du général. Tout le monde pense ici de même. Pour moi, qui regarde vos intérêts, Monsieur, comme les miens; je me réjouis avec vous du nouveau mérite que vous vous êtes fait auprès du roi par une conduite si désintéressée, et je vous félicite sur toutes les marques de bonté que sa majesté vous a données en cette occasion. Continuez-moi, je vous supplie, Monsieur, l'honneur de votre amitié, et soyez persuadé, s'il vous plaît de l'attachement sincère avec lequel je suis votre très-humble et très-obéissante servante,

La princesse des URSINS.

## LETTRE VII.

Madrid, 15 janvier 1707.

J'AI eu l'honneur de vous mander, il y a quelques jours, Monsieur, que je rendrois tous les bons offices que je pourrois au frère de monsieur le duc de Bexar, que vous m'aviez si fort recommandé, et que je l'avois dis ainsi à ce duc. Je vous le répète encore, en vous assurant que je me ferai toujours un plaisir de faire connoître en toute occasion, la considération que j'aurai pour les personnes que vous jugez dignes de votre estime. Je vois, Monsieur, par ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de la manière dont pense le roi sur M. Orry*, que sa majesté

(*) Il avoit été ministre des Finances et

n'auroit aucune répugnance qu'il revînt en Espagne : quoique je ne voie aucune apparence présentement que cela puisse se faire, je ne laisse pas d'être bien aise de savoir comment le roi pense à son égard ; vous savez mieux que qui que ce soit, Monsieur, comme j'ai parlé à Marly, chez madame de Maintenon, sur la nécessité que je voyois qu'il revînt à Madrid, au cas néanmoins qu'on n'y pût trouver soit espagnol ou autre, qui pût faire pour le service du roi catholique ce que je lui avois vu faire ; que M. Amelot se trouveroit tombé des nues en arrivant en cette cour sans lui, parce qu'il trouveroit toutes les finances sens dessus dessous, les troupes en petite quantité, en très-mauvais état, et sans

---

du Commerce à Madrid, et il y revint occuper ces deux postes.

personne qui pût ni qui voulût le mettre au fait des finances et des affaires qui concernent la guerre : c'étoit, Monsieur, ce que je chantois depuis le matin jusqu'au soir, sans qu'on voulût m'entendre dans les commencemens. Le roi, qui juge sans passion des choses, et qui a meilleur esprit que tout ce qui l'entoure, comme vous et moi l'avons souvent dit, connut la nécessité de faire revenir M. Orry en cette cour ; monsieur l'ambassadeur l'a trouvé de même quand il y a été, et je lui ai ouï dire plusieurs fois devant leurs majestés qu'il n'auroit pas su comment faire pour mettre les choses en mouvement sans lui : il en a écrit fort avantageusement au roi et à ses ministres. Ainsi, Monsieur, mes ennemis ne peuvent m'accuser jusque-là, avec de telles approbations, d'avoir mal fait. Depuis, je me suis très-fort

retirée de toutes sortes d'affaires ; j'en ai laissé le fardeau et la gloire, autant qu'il m'a été possible, à M. Amelot, qui, naturellement, en doit être chargé, et qui s'en acquitte avec toute la sagesse et l'application d'un ministre expérimenté, et de la conduite duquel on a été toujours content. Vous m'avouerez, Monsieur, que c'étoit à lui et à monsieur le maréchal de Barvick à savoir si la présence de M. Orry continuoit à être nécessaire en ce pays-ci : l'un et l'autre ont jugé qu'on pouvoit s'en passer, et qu'il falloit donner aux Espagnols la satisfaction de ne plus voir un homme qu'ils disoient être haï généralement de tout le monde, et même de ceux qui avoient reçu des services de lui. Qu'aurois-je pu opposer à ces raisons-là, quand on m'avoit si fort blâmée de l'avoir soutenu opiniâtrement, et par des fins particulières ? J'ai cru que je

devois approuver les sentimens du maréchal de Barvick et de monsieur l'ambassadeur, qui doivent mieux que moi voir ce qui convient, comme plus à portée et plus clairvoyans, et les honorant l'un et l'autre. D'ailleurs, outre que je suis de leurs amis, ils ont des caractères que je respecte, et je ne voudrois pas être dans d'autres sentimens que les leurs. Voilà, Monsieur, très-naturellement ce que je pense sur tout cela; je me flatte que vous estimerez ma droiture et la franchise avec laquelle je m'explique avec vous. Je vous parlerai de même toute ma vie : vous êtes de ces amis qui s'attirent, par leur mérite et la bonté de leur cœur, une confiance entière; et, par le bon usage que vous en savez faire, l'on ne peut trop certainement vous estimer. Vous ne pouviez jamais rien me mander qui me fût plus sensible

que les assurances que vous me donnez de la satisfaction qu'a le roi de ma conduite depuis mon retour à Madrid. Notre généreuse amie, madame de Maitenon, ne manque pas, dans la plupart des lettres dont elle m'honore, de me donner la même consolation : je ne sais ce que je ferois sans elle. Vous me conseillez de m'abandonner de confiance à cette personne admirable : il ne me seroit plus possible de faire autrement ; je suis pénétrée de ses bontés, et je rencontre, dans son commerce, tout ce qui peut flatter mon amour-propre et toucher mon cœur. Mon Dieu, Monsieur ! qu'elle est au-dessus des autres femmes, et qu'elle mérite qu'on s'attache à elle ! Si ma destinée m'avoit portée à demeurer au même endroit où elle vit, j'ose croire qu'elle ne m'auroit pas trouvée, de son côté, d'un trop mauvais commerce, et

qu'elle se seroit fiée en moi. L'éloignement empêche qu'on puisse rendre compte de tout ce qu'on se diroit si l'on se voyoit. L'on ne sait bien souvent quel risque peuvent courir les lettres, et la prudence veut qu'on ne se hasarde pas sans une grande nécessité. Je suis en vérité, Monsieur, dans une place bien épineuse. Toute l'Espagne s'émeut, et une partie de la France voudroit que je n'y fusse pas sensible. Une infinité de prétendans de toute nation et de toute espèce demandent en cette cour. Presque tous ceux que j'ai tâché d'y servir me payent d'une ingratitude inexprimable; les autres ne me pardonnent point de n'être pas entrée dans leurs demandes chimériques et nuisibles aux intérêts des deux rois; on écoute dans notre cour tous ceux qui sont mécontens, on en protège qui sont de très-mauvais sujets de toute ma-

nière. L'on a ici des émissaires qui publient tout ce qui peut rendre les Français odieux, et l'on écrit de temps en temps, pour m'y décréditer, qu'on me rappelle à Paris : je sais le contraire; mais cela n'empêche point que ces bruits artificieux ne produisent un très-mauvais effet. MM. d'Estrées continuent certainement leur même commerce, et ne se lassent pas de se mêler de ce qu'ils n'ont que faire. N'est-ce pas une situation agréable que la mienne ? Cependant, Monsieur, j'ai pris mon parti : j'irai toujours mon grand chemin ; rien ne peut m'écarter, pour un moment, du desir que j'ai de remplir tous mes devoirs, et je m'exposerai à toutes sortes de souffrances, pourvu que le roi, notre maître, croie qu'il n'a point de sujette plus dévouée, plus zélée pour sa gloire, ni plus reconnoissante que moi : vous pourriez

être certainement mon garant sans craindre de vous en repentir. Je crois que sa majesté est contente du roi, son petit-fils ; car je vous proteste qu'il change tous les jours en bien. Pour la reine, je n'ai rien à desirer pour qu'elle soit toute parfaite, si ce n'est qu'elle nous donne bientôt un prince des Asturies, et peut-être cela arrivera-t-il. Voici, Monsieur, bien des matières différentes dont cette lettre est remplie ; l'on m'a interrompue cent fois en la faisant. J'ai remarqué qu'elle est toute griffonnée et pleine de rapsodages que vous aurez peine à lire. J'ai voulu vous les écrire de ma main ; je vous en demande pardon, Monsieur, je ne suis capable que de ces sortes de fautes à votre égard, et vous me trouveriez en tout temps et en tout lieu la femme du monde la plus sûrement de vos amies, et qui vous respecte davantage.

La princesse des URSINS.

Je rouvre ma lettre pour vous dire que, dans ce moment, un courrier de M. de Torcy a apporté la nouvelle de l'heureux accouchement de madame la duchesse de Bourgogne, d'un prince. Je ne puis bien vous représenter l'excès de joie que la reine a eu quand monsieur l'ambassadeur et moi avons été pour lui annoncer cette nouvelle; il sembloit qu'elle venoit lentement, ce qui faisoit craindre la naissance d'une princesse: graces à Dieu! sa bonté nous a donné ce que nous lui demandions. Le roi avoit besoin de cette consolation, et sa satisfaction augmente encore infiniment notre plaisir. Je n'ai pas manqué, Monsieur, de faire ressouvenir le roi d'Espagne de M. de Suniga. Sa majesté a déclaré au duc de Bexar, son frère, qu'elle le choisissoit pour faire son compliment à la cour de France, dont il a été fort aise. M. de Torcy nous a mandé, à M. Amelot et à moi, que

sa majesté très-chrétienne penchoit entièrement de son côté; ainsi la nomination de M. de Suniga ne peut être que très-approuvée, et je m'en réjouis avec vous. Madame de Maintenon est bien contente d'un si heureux accouchement.

## LETTRE VIII.

Madrid, le 29 janvier 1707.

J'ai reçu hier, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire pour vous réjouir avec moi de quelqu'espérance que l'on avoit que la reine d'Espagne fût grosse; vous ne pouviez guère me faire un compliment sur un bonheur auquel je fusse plus sensible qu'à celui-là; il semble présentement qu'il ne soit plus permis d'en douter. Cela a obligé le roi à le déclarer ce matin dans son appartement, où ses ministres et plusieurs grands étoient. Tout le monde a été transporté de joie; les peuples sont accourus dans la place du palais, qui s'est remplie en un moment, et ils ont crié à leurs

majestés catholiques cent choses qui marquent leur tendresse pour elles. Si cette grossesse est certaine, la reine en ayant tous les signes depuis près de trois mois, et jouissant d'ailleurs d'une parfaite santé, il ne pouvoit rien arriver de plus avantageux à l'Espagne et à la France. Ce roi ne sera pas moins aise de la naissance d'un prince des Asturies, qu'il l'a été d'un second duc de Bretagne; il avoit besoin de pareilles consolations; personne ne lui en souhaite de meilleur cœur que vous et moi: Dieu nous le conserve longues années. Après ces souhaits, Monsieur, permettez-moi de vous dire que je vous souhaite autant de sujets de contentement qu'à moi-même, étant impossible que je puisse honorer personne avec tant de vérité que vous.

La princesse des URSINS.

Vous avez vu, Monsieur, par la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire il y a quelques jours, que vos recommandations en faveur de M. de Suniga n'ont pas été inutiles, puisque le roi d'Espagne l'a nommé pour faire son compliment à la cour de France sur la naissance de monsieur le duc de Bretagne.

## LETTRE IX.

Madrid, le 16 mars 1707.

J'AI appris, Monsieur, par notre aimable amie, madame la duchesse de Ventadour *, comme quoi votre vilaine goutte vous tourmente; vous n'aviez pas besoin de nouveaux maux: je les ressens, je vous assure, bien vivement. Il me semble que si j'étois à portée d'avoir l'honneur de vous voir, vous trouveriez au moins quelque soulagement à me les raconter et à connoître la sensibilité avec laquelle j'y entrerois. Madame de Maintenon me fait l'honneur de me parler sou-

(*) *Voyez* sa notice dans notre édition des Lettres de madame de Maintenon.

vent de vous dans ses lettres, comme d'un homme qu'elle estime fort, qu'elle souhaiteroit qui fût plus heureux, et qu'elle voudroit qui contribuât lui-même un peu davantage à son bonheur. Si vous pouviez le faire, Monsieur, pourquoi ne le feriez-vous pas ? Vous avez trop bon esprit pour ne vous pas rendre supérieur aux accidens de la fortune, qui est trop légère pour qu'on y puisse faire fonds. On n'en doit guère faire davantage sur la plupart des gens qui habitent les cours : ils changent souvent sans savoir pourquoi, et font succéder à leur légèreté une opiniâtreté qui en rend le commerce très-désagréable, et insupportable quand ils y joignent l'ingratitude. Vous ne l'avez que trop éprouvé, Monsieur ; pour moi, il ne se passe guère de jour que je ne m'aperçoive de la même chose ; il n'y en a guère où je

ne voie que les personnes auxquelles j'ai rendu service essentiellement sont celles qui voudroient m'abîmer, s'il leur étoit possible. Cela s'est rendu si commun que je ne daigne plus m'en mettre en colère, et cela ne produit plus d'autre effet en moi, que de penser que j'augmente le nombre de mes ennemis quand je travaille à rendre service à quelqu'un. Leurs majestés catholiques, qui le connoissent mieux que personne, m'en font la guerre à tous momens, et cela ne sert plus qu'à les faire rire avec moi de la fausseté et du mauvais cœur de la plus grande partie des hommes, et c'est, je crois, ce qu'il y a de mieux à faire.

Nous avons appris que l'archiduc passoit en Catalogne avec son premier ministre, ses gardes et toute la famille du comte d'Oropesa; c'est ce qui pouvoit présentement arriver de

mieux. Les ennemis ont abandonné plusieurs endroits dans le royaume de Valence, et l'on est fort mal-content, en ce pays-là, de voir que l'archiduc l'abandonne. Les troupes portugaises sont très-foibles, n'ayant point eu de recrues depuis la dernière campagne. Cette situation est bien différente du temps passé; et, si on nous envoie un secours considérable de France, monsieur le maréchal de Berwick ne doute pas qu'il ne chasse l'archiduc d'Espagne, soit en lui donnant bataille, ou en le pressant assez de tous côtés pour le contraindre à se rembarquer. Lorsque ce général partit de Madrid, il le fit avec diligence, craignant que les ennemis ne voulussent se mettre en campagne avant qu'il eût pu mettre ses troupes en ordre: il en est arrivé, grace à Dieu, autrement! J'ai pris la liberté de représenter fortement à la cour les rai-

sons que j'avois de croire qu'il ne falloit pas que le roi catholique allât à l'armée : tout le monde s'y opposoit d'abord, à l'exception des Espagnols; on a changé de sentiment depuis, et l'on a connu que mes raisons étoient bien fondées : madame de Maintenon m'écrit qu'elles ont persuadé. Je n'ai pas le temps aujourd'hui, Monsieur, de vous les dire ; je me donnerai l'honneur de m'en expliquer avec vous par une autre occasion : je voudrois en trouver souvent de sûres. Tout ce que vous me mandez sur ce sujet est très-sensé, et j'en suis convaincue. La reine continue sa grossesse fort heureusement, et se conserve comme une princesse sage, et qui connoît l'importance dont il est pour le roi et pour elle d'avoir des successeurs. J'ai eu l'honneur de dire à leurs majestés, Monsieur, la véritable part que vous pre-

nez à leur satisfaction. Elles m'ont ordonné de vous mander qu'elles en étoient peruadées et qu'elles vous en étoient fort obligées ; je vous la serai infiniment si vous voulez bien me continuer votre amitié, puisqu'on ne peut la desirer davantage que je fais, ni vous honorer plus sincèrement.

La princesse des URSINS.

Permettez-moi de vous supplier de dire à madame la duchesse de Ventadour que j'ai reçu sa lettre, celle de madame la maréchale de Lamothe et celle de madame la nourrice du roi d'Espagne ; mais je ne puis y répondre par ce courrier. Madame de Ventadour m'assure, Monsieur, que vous avez quelque plaisir à recevoir de mes nouvelles ; cela m'engagera à vous en donner le plus souvent qu'il me sera possible.

Ne plaignez-vous pas bien, Mon-

sieur, le prince et la princesse de Vaudemont, de la situation où ils se trouvent; je ne cesse de dire à leurs majestés catholiques que leur attachement fidèle, et les services essentiels qu'ils ont rendus à cette couronne, méritent qu'ils en reçoivent des récompenses éclatantes.

## LETTRE X.

Madrid, 6 juin 1707.

J'ATTENDOIS une occasion sûre pour répondre, Monsieur, à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur la joie que vous a causé le gain de la bataille d'Almansa*. Je profite aujourd'hui d'un courrier que monsieur l'ambassadeur dépêche à la cour, pour vous marquer combien j'ai été sensible à tout ce que j'ai trouvé dans cette lettre d'obligeant pour moi. Vous m'y témoignez une confiance qui me touche au-delà de tout ce que je puis vous exprimer, et qui me

(*) Gagnée par le maréchal de Bervick, qui, par cette victoire, affermit Philippe V sur le trône d'Espagne.

fait encore entrer, s'il est possible, plus vivement dans vos peines. Que ne m'est-il possible de les soulager ! Je vous assure que s'il étoit en mon pouvoir de le faire, la fortune vous dédommageroit bientôt de tout le mal qu'elle vous a fait, et que vous seriez aussi heureux que vous le méritez. Je ne veux pas entrer plus avant avec vous, Monsieur, dans une matière où l'on ne peut s'expliquer comme on voudroit par écrit; cela demanderoit de longues conversations, et je m'en vois privée avec déplaisir. Je me flatte, Monsieur, que vous en recevrez quelque soulagement; car rien ne me paroît plus propre à consoler que la manière dont les véritables amis entrent dans ce qui nous touche, et certainement vous n'en sauriez avoir qui s'intéressent tant que moi à ce qui vous regarde. Comptez bien là-dessus, je vous supplie, et

m'honorez toujours de votre amitié dont personne ne fera jamais plus d'estime que moi.

La princesse des Ursins.

Si vous avez quelque chose à me faire savoir, lorsque M. de Valouse reviendra en cette cour, vous pouvez, Monsieur, vous servir de lui, car il est très-honnête garçon, et a toujours eu les procédés d'un galant homme, sans entrer dans aucunes tracasseries. Ne commence-t-on point à reprendre un peu de courage où vous êtes depuis nos heureux succès d'Espagne? il me paroît qu'on devroit le faire. L'abattement est bien fâcheux, et relève trop l'orgueil de nos ennemis pour ne pas tâcher de faire bonne mine; il est constant que les vôtres en tirent un furieux avantage. Si nous profitons, autant que nous pourrons en ces pays-ci,

comme il y a apparence, de ceux que nous avons, et que nous soyons un peu secondés du côté de la France, tout le système changera de face; mais encore une fois, Monsieur, il faut de la vigueur : *ysacar suercas de fraquesas.* Vous me répondrez peut-être que cela est plus aisé à dire qu'à faire, et vous n'aurez peut-être pas grand tort. Je n'ai pas manqué, vous pouvez croire, Monsieur, d'avoir l'honneur de dire à leurs majestés catholiques tout ce que vous m'avez mandé sur l'intérêt véritable que vous prenez à leur gloire : elles m'ont ordonné de vous en faire mille remerciemens. Je voudrois bien mériter les louanges que vous me donnez, Monsieur; mais je ne fais rien qui me les doive attirer; car ce n'est pas un grand mérite de servir de tout son cœur un roi et une reine si dignes, par toutes sortes d'en-

paiemens qu'on devoit faire au marquis de Santiago, qui est en avance de plusieurs millions, et qui ne peut faire plus que ses forces, ce qui fait un très-mauvais effet; car, ayant fait fonds sur quatre ou cinq cent mille francs qu'il auroit dû toucher il y a déjà quelques mois, il n'a pu, sur son crédit, rassembler tous les vivres dont on a besoin pour la subsistance des troupes; ainsi, Monsieur, cela cause une sorte de dérangement très-préjudiciable, à quoi pourtant on fait les derniers efforts pour tâcher d'y remédier. Si on n'avoit été obligé qu'à fournir pour le maintien des troupes espagnoles, quoique le nombre en soit grand, on en seroit venu à bout; mais une infinité de dépenses qu'il a fallu que le roi d'Espagne ait faites pour les françaises, et qui étoient imprévues, ont jeté dans ces embarras. Si nous étions assez heureux

pour que l'affaire d'Ecosse eût l'issue que le roi s'en est proposé, nous pourrions nous flatter que tout ceci se tourneroit à bien, et rien ne seroit plus glorieux pour notre maître. L'ordinaire de cette semaine, qui pouvoit en porter quelques nouvelles, n'est point venu; et j'apprends par son altesse royale, qui me fait l'honneur de m'écrire, que le courrier de l'armée lui a aussi manqué, ce qui l'a jeté dans la même inquiétude où nous sommes en cette cour. Comme vous connoissez mieux que personne, Monsieur, celle où vous êtes, rien n'échappant à vos lumières et à votre discernement, M. d'Aubigny que vous aviez eu la bonté de mettre au fait de tout, en revint très-bien instruit, et cela m'a été fort utile; car souvent on croit voir de loin ce qu'on ne trouve pas de près, et l'on peut agir sur de faux principes qui

jettent insensiblement dans un mauvais chemin; vous lui avez fait tant d'honneur, et témoigné tant de bonté, Monsieur, qu'il ne sauroit finir de me dire l'obligation que je vous en dois avoir, ne prenant que sur son compte le plaisir qu'il avoit à vous entendre parler. Je lui ai demandé pourquoi il ne s'étoit pas donné l'honneur de vous écrire; il m'a répondu qu'il ne croyoit pas du respect qu'il vous doit de le faire, à moins que vous ne lui ordonnassiez. Comme il est bien instruit de la plupart des choses qui regardent les Espagnols, qui ont une sorte de confiance en lui, il pourroit, si vous le vouliez, contenter quelquefois votre curiosité. Certaines gens écrivent à Paris, et ce que les courtisans y publient est si contraire à la vérité ordinairement, qu'on est quelquefois bien aise d'être au fait, et

de désabuser ceux qui n'y sont pas.

On me mande, Monsieur, que monsieur le duc de Villeroy se fait extrêmement aimer, et que le roi en paroît très-content : je n'en suis pas étonnée, puisqu'il a tout ce qu'il faut pour cela. Je comprends parfaitement tous les motifs qui vous ont fait agir à son égard comme vous l'avez fait, et j'entre dans vos sentimens sur ce sujet, comme si j'avois l'honneur d'être votre sœur. Cette même raison me fait souhaiter ardemment que vous et madame de Maintenon puissiez vous retrouver ensemble, comme vous y étiez autrefois, c'est-à-dire, dans une confiance de part et d'autre qu'on a quand elle est fondée sur l'estime et sur le goût. Je sais que vous n'avez pas toujours pensé de même qu'elle depuis certain temps ; mais si vous n'étiez pas d'accord, et qu'elle et vous dis-

putassiez quelquefois, ces conversations vives n'ont jeté dans les esprits ni haine ni indifférence ; ainsi je suis persuadée que cette sorte de commerce, un peu interrompu pour le présent, redeviendra comme il étoit autrefois, et qu'il reprendra la même vivacité qu'il avoit lorsque j'étois à votre cour. J'ose même vous dire, Monsieur, que le roi et vous vous aimez davantage que vous ne croyez, et qu'il n'a point de sujet qui lui soit plus attaché que vous, ni qui soit plus sensible à sa gloire. Vous avez un ami, contrôleur-général, qui y contribuera extrêmement, si, par son habileté et son crédit parmi les gens d'affaires, il peut faire revenir de l'argent pour soutenir la guerre jusqu'à ce que la ligue soit détrompée que l'Etat manque absolument de ressource ; car l'on prétend que c'est le principal motif qui la rend si

fière et si injuste. M. Desmaretz mériteroit qu'on lui élevât des autels, s'il sait surmonter des difficultés qui ont paru insurmontables, et sans doute vous n'en seriez pas trop fâché. Vous voyez, Monsieur, si je vous ai oublié à la longueur de ma lettre; vous m'avez paru m'en soupçonner, je vous ai marqué la même crainte, et nous n'avions pas plus de raison l'un que l'autre; je ne vous en crois pas plus capable que moi, qui sens bien que je vous honorerai toute ma vie, et qui n'oublierai jamais les obligations que je vous ai.

La princesse des URSINS.

Je vous supplie de parler quelquefois de moi à madame la duchesse de Ventadour; monsieur le maréchal de Tessé veut me brouiller avec elle, en lui disant que je vante trop la beauté de monseigneur le prince des As-

turies, et que je prétends, par là, faire tort à monseigneur le duc de Bretagne; il m'a annoncé qu'il n'y a point de tracasseries qu'ils ne veulent faire pour que cette aimable duchesse en soit irritée contre moi, et si vous ne la prévenez sur une chose si importante, j'en craindrois les suites : les dames se brouillent souvent pour de moindres sujets. Pour madame la maréchale de la Motte, je sais à quoi m'en tenir.

Le 23 avril.

La triste nouvelle vient d'arriver du retour du roi d'Angleterre à Dunkerque : je n'ai pas le courage de raisonner sur une si fâcheuse aventure.

## LETTRE XII.

Au Buen-Retiro, le 19 mai 1708.

Un officier de la bouche du roi, Monsieur, qui a demandé la permission d'aller faire un petit voyage en France pour revenir à Madrid, s'est chargé de rendre un paquet à M. Orry, où je mets cette lettre-ci, parce que j'ai cru cette occasion sûre. Il est nécessaire que nous sachions, en cette cour ce que nous devons espérer de celle où vous êtes, et vous la connoissez si bien, que je vous supplie, autant qu'il vous sera possible, de vouloir contenter ma curiosité, en me faisant l'honneur de me mander ce que vous croyez de M. Desmaretz; je ne suis point en peine de son habileté ni de sa bonne

volonté, l'une et l'autre me sont connues, et feu M. de Seignelay s'en étoit expliqué assez souvent avec moi. D'autres amis communs que nous avons tous deux, m'avoient priée de dire du bien de lui quand j'en trouverois l'occasion; et, quoique je ne crusse pas que mes louanges pussent lui être bonnes à grand'chose, je n'ai pas laissé de parler de lui en plusieurs rencontres et en plusieurs temps différens, comme je croyois qu'il méritoit. Il s'agit donc, Monsieur, de savoir si vous croyez que ce nouveau ministre puisse rétablir le crédit si entièrement perdu, et trouver de l'argent pour payer toutes les armées; car, si on laisse manquer les troupes de France qui sont en Espagne, on doit s'attendre à tout ce qu'on peut s'imaginer de pis. Vous ne sauriez vous imaginer tout ce qu'il a fallu que le roi d'Espagne

leur fournît, et tout ce que monsieur le duc d'Orléans demande tous les jours pour elles. Ces sommes considérables qu'on ne peut refuser à son altesse royale, qui se sert d'expressions les plus vives dont elle est capable pour les avoir, dérangent extrêmement le plan qu'on s'étoit fait pour maintenir les troupes espagnoles, et vous croirez bien, Monsieur, que cela jette dans de grands inconvéniens, et nous fait souvent passer de mauvais momens. Il me semble que si on peut faire une heureuse campagne en Catalogne, et avoir de petits avantages sur les Portugais, rien ne seroit plus propre à ôter toute sorte d'espérance aux ennemis, de maintenir l'archiduc en ce pays-ci, et par conséquent de les forcer à se désister de leurs prétentions injustes, leur bonheur et nos fautes leur ayant donné assez d'orgueil pour vouloir

commencer les préliminaires d'une paix par faire que sa majesté catholique quitte l'Espagne et les Indes : elle ne le fera sûrement pas, étant bien résolue de perdre plutôt la vie que de se déshonorer en faisant une telle indignité. M. d'Aubigny eut l'honneur de vous le dire à Paris, Monsieur ; vous en fîtes un bon usage, je vous le confirme encore aujourd'hui. Le prince et la princesse, qui veulent bien m'honorer de leur confiance, ont les sentimens aussi élevés que le rang où Dieu les a mis, et sont incapables de faire des bassesses. Ainsi, Monsieur, ils méritent d'avoir des amis qui les aident. Faites-moi donc, je vous supplie instamment, le plaisir d'être alerte sur ce qui aura rapport aux intérêts de leurs majestés catholiques, et faites-m'en part lorsque vous le pourrez ; car je vous avoue que j'appréhende

toujours quelques coups fourrés qui percent le cœur. Le mien n'est pas assez content aujourd'hui pour vous entretenir sur d'autres matières, et vous n'aurez pas besoin que je continue plus long-temps à en traiter une aussi sérieuse que celle-ci; pardonnez-le moi donc, je vous en conjure, Monsieur, puisque je ne voudrois vous parler que de sujets agréables et pour vous et pour moi, n'étant pas moins sensible à votre satisfaction qu'à la mienne propre, vous honorant plus que personne du monde, n'oubliant point toutes les obligations que je vous ai, et étant très-sincèrement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante,

La princesse des URSINS.

## LETTRE XIII.

Madrid, le 27 mai 1709.

Je n'ai point voulu, Monsieur, répondre à la lettre que M. de Verboom m'a donnée de votre part, que lorsque je pourrois vous apprendre que le roi d'Espagne lui a déjà fait ressentir les effets de tout le bien que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de lui. Il s'en va servir en Andalousie avec le grade et la paie qu'il pouvoit desirer, sous les ordres de monsieur le marquis de Bedmar, que sa majesté a choisi pour commander dans ce royaume avec le titre de vicaire général; mais avec un pouvoir plus modéré que n'ont eu le marquis de Leganez et d'autres qui en avoient

d'excessifs, et qui ne sont pas nécessaires quand ils peuvent savoir la volonté du roi leur maître en peu de jours. Si le marquis de Bay, après la victoire qu'il a remportée contre les Portugais, peut prendre Olinença, cela mettra cette province à l'abri des ennemis. Il s'est rendu maître du pont, afin d'empêcher que cette place, qu'on prétend mal fournie de munitions, n'en puisse recevoir : vous savez, Monsieur, de quelle importance elle est. M. Orry auroit toujours dans la tête qu'on fît des efforts pour la prendre. Si on en eût fait pour payer les troupes de France qui sont en Arragon, on auroit pu se flatter de faire de grands progrès en Catalogne, et peut-être de forcer l'archiduc à l'abandonner; mais, Monsieur, quel usage peut-on faire de soldats à qui l'on ne donne rien, et qui seroient morts de faim,

ou auroient déserté, s'ils n'avoient vécu dans des quartiers aux dépens des peuples? Vous m'avouerez que c'est une cruelle chose pour leurs majestés catholiques et pour les personnes qu'elles honorent de leur confiance, de travailler si utilement pour conserver cette monarchie, pendant qu'on fait ailleurs tout ce qu'il faut pour la détruire. Tout ce qui nous revient d'où vous êtes est affreux. Le voyage de M. de Torcy, semble nous confirmer les malheurs qu'on nous prédit, et nous nous trouverions sans aucune consolation, si on ne la rencontroit dans son courage; c'est aussi, Monsieur, ce qui nous soutient, et le roi et la reine d'Espagne sont résolus de perdre plutôt la vie que de rien faire d'indigne de ce qu'ils sont. Vous trouverez sans doute leurs sentimens admirables; mais ils n'en seront peut-

être pas moins à plaindre. Nous attendons les couches de la reine assez incertainement, parce qu'elle s'est trompée d'un mois, et qu'elle pourroit s'être trompée de deux. Le prince des Asturies perce ses dents avec une facilité merveilleuse, et nous avons vu ce matin une de ses œillères dont on ne s'est presque pas aperçu. Il a une connoissance étonnante pour un enfant de son âge, et est d'ailleurs très-aimable : cela le fait adorer de tout le monde. Ce seroit grand dommage, Monsieur, qu'on lui arrachât les couronnes qui lui doivent appartenir naturellement : ce sont de trop tristes réflexions pour les pousser plus loin avec un ami comme vous, Monsieur, qui n'avez que trop de sensibilité, et que je voudrois plutôt pouvoir soulager qu'affliger, vous honorant au point que je fais, et étant la

plus fidèle et la plus sincère de toutes vos très-humbles et très-obéissantes servantes,

La princesse des URSINS.

## LETTRE XIV.

Madrid, le 28 juillet 1709.

J'AI trouvé dans le paquet de madame de Maintenon, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; elle mériteroit une plus longue réponse que celle que je vais vous faire, puisqu'elle contient beaucoup de choses importantes et auxquelles je suis très-sensible. Je ne puis vous rien dire aujourd'hui, si ce n'est *que je suis très-persuadée des misères de la France, et par conséquent de la nécessité où le roi se trouve de faire la paix.* J'ajouterai, Monsieur, que je ne la suis pas moins des bontés dont le roi m'honore, de l'amitié de madame de Maintenon, et de la sincérité

avec laquelle vous me parlez: mon cœur en est pénétré de reconnoissance, et *sa majesté n'a point de sujette plus zélée ni plus fidelle que moi. Ma conduite ne démentira point mes paroles, et je saurai fort bien sacrifier ma satisfaction pour donner des preuves au roi de ce que j'ai l'honneur de vous dire, et passer le reste de ma vie dans l'obscurité et l'oisiveté. Je ne sais si on cessera de m'y persécuter; mais je sais bien que quand on n'a rien à se reprocher, on va la tête bien haute, et qu'il n'y a que le profond respect que l'on doit à certaines personnes qui retient, et qui empêche de mettre au jour ce qu'on voudroit se pouvoir cacher à soi-même.* Voilà, Monsieur, jusqu'où je puis m'en expliquer; mais il ne faut pas en dire davantage à un homme aussi pénétrant que vous

l'êtes, mais en même temps aussi sage et aussi discret.

Il ne suffisoit pas de la mort de l'infant tant souhaité, de l'inquiétude que m'a causée la petite-vérole du prince des Asturies, et de celle que j'ai eue que la reine n'apprît rien qui pût la saisir pendant ses couches, il faut, Monsieur, que ma peine soit encore augmentée par une fièvre violente qui est venue à la reine, qu'elle a presque depuis vingt-quatre heures, accompagnée de grandes douleurs de tête et de jambes : ce sont trop de maux tout à la fois, et je ne sais comment j'y puis résister. Pardonnez-moi donc, je vous supplie, si je finis pour aller retrouver sa majesté, et croyez qu'entre toutes vos amies, Monsieur, vous n'en sauriez avoir qui vous honore davantage que je fais.

La princesse des URSINS.

ses dont il s'est mêlé avec tant de succès. Sa majesté catholique va présentement, Monsieur, agir par ses propres lumières, soutenues des conseils de ses seuls sujets; et comme il ne faut pas leur donner le moindre ombrage que les Français veulent entrer en rien, j'ai résolu de me retirer de ce pays-ci, afin qu'ils ne croient pas, me trouvant honorée de la confiance de leurs majestés catholiques, que j'aie la moindre part à tout ce qui se passera. Le roi et la reine, par un excès de bonté, ne consentent pas volontiers que je les quitte; mais il y a de certaines occasions où il faut couper dans le vif pour guérir les maux que l'on doit craindre, et du moins on ne doit rien avoir à se reprocher. Je fais état d'aller dans peu de jours à Aranjuez pour accoutumer peu à peu à mon absence, qui sera plus longue, et pour ne me point trouver pré-

sente dans un commencement de gouvernement où tous ceux qui n'auroient pas tout ce qu'ils voudroient, m'accuseroient de l'avoir empêché. Je verrai après, Monsieur, quel tour tout cela prendra, et je réglerai mes démarches ensuite. J'ai prié M. Amelot de vous entretenir à fond de la situation où il nous laisse, de la manière dont nous avons vécu ensemble, et de ce qu'il a connu de mon procédé sur toutes sortes de matières : il doit mieux me connoître qu'un autre, puisque je me suis fait connoître à lui fort naturellement telle que je suis, et que je l'ai trouvé assez honnête homme pour ne lui rien déguiser. Je suis persuadée, Monsieur, que si vous l'approfondissiez, vous le trouveriez rempli de toutes sortes de bonnes qualités et de vertus. Rien ne le décourage, et il trouve toujours des ressources dans

les plus grands et plus fâcheux événemens. C'est, ce me semble, ce qui est bien rare dans les lieux que vous habitez, où il paroît même, par ce que vous m'avez fait l'honneur de m'en écrire, que tout manque. Cela m'a déterminée à joindre à cette lettre un mémoire qu'on prétend qui seroit d'une extrême utilité s'il pouvoit réussir ; il ne sauroit être, Monsieur, en meilleures mains que les vôtres. Je vous demande en grace de me conserver l'honneur de votre amitié, que j'estime certainement plus que je ne puis vous l'exprimer.

La princesse des Ursins.

Malgré la répugnance que j'ai toujours eue à produire des donneurs d'avis, je ne puis m'empêcher, Monsieur, de vous adresser ce paquet, qui contient un mémoire dans lequel on prétend que le roi peut encore

trouver en France tout l'argent qui lui est nécessaire pour continuer la guerre. Comme on ne demande point de récompense, et qu'on offre au contraire d'être le premier à avancer une somme considérable, j'ai cru pouvoir parler sans craindre qu'on soupçonne que l'intérêt me fasse agir, et certainement je ne m'y serois pas déterminée si je n'avois eu cette sûreté. L'auteur, qui sait fort bien qu'on fait mal sa cour à messieurs les ministres lorsqu'on ne passe pas par leur canal, n'a pas voulu s'adresser cependant à d'autres qu'à vous. Ménagez-le, je vous supplie, là-dessus, et sur-tout ne perdez point de temps à en parler si vous jugez qu'il en mérite la peine, parce que le courrier qui le porte est dépêché pour une affaire qui changera bien notre situation, si le manque d'argent n'empêche pas la France d'y

ques, et je ne leur cacherois point tout ce que je mande à madame de Maintenon pour que sa majesté le sache. Je me suis assez expliquée avec elle, Monsieur, que rien ne me peut obliger à ne pas louer le roi et la reine d'Espagne quand ils montrent des sentimens si dignes de leur naissance et dignes de la place qu'ils occupent, et leurs majestés savent que je serois prête à les quitter au moindre signe que j'aurois du roi, leur grand-père, malgré toutes les bontés dont elles m'honorent et l'attachement que j'ai pour le prince. Je me suis donnée toute entière à leur service sans aucune considération basse, qu'ont la plupart des gens qui entourent les rois. Je n'ai point craint de me faire des ennemis quand il l'a fallu pour leur bien, et je n'ai point voulu m'acquérir des créatures à leurs dépens, leur laissant la gloire de

tout, comme je le devois, et me chargeant de l'iniquité quand il étoit nécessaire, n'aimant que ceux de leurs sujets que j'ai cru leur être affectionnés, et méprisant de me venger du mal que les autres ont dit de moi, aussi bien que de plusieurs personnes de toute espèce qui m'ont payée de beaucoup d'ingratitude. J'ai vu avec plaisir la déférence de leurs majestés pour le roi leur grand-père, qu'elles lui ont témoignée en tant d'occasions importantes, et j'ai été très-aise de connoître que leur cœur seroit toujours très-reconnoissant des obligations qu'elles lui ont. J'ai pris la liberté de leur dire un million de fois que rien dans le monde ne les pouvoit dispenser de ces sentimens, et je les cultive en elles.

Il s'est passé ici une scène, Monsieur, si extraordinaire qu'on ne sauroit lui donner de nom: je n'y ai pas

eu part davantage que vous, et j'en suis innocente comme l'enfant qui vient de naître. J'en eusse cependant averti le roi, comme mon devoir m'y auroit obligée, si je l'eusse su la première, par l'importance dont il étoit que sa majesté catholique y remédiât; mais plusieurs de ses sujets, qu'on avoit voulu séduire grossièrement, sont venus lui révéler tout. J'ai vécu avec M. Amelot dans une intelligence parfaite, et nous nous sommes séparés également affligés de n'être plus ensemble. Il n'y a rien que je n'aie fait pour que tous les Français qui ont fait quelque figure en cette cour, reçussent quelque marque de bonté de leurs majestés, et je crois que messieurs les maréchaux de Berwich et de Tessé me font l'honneur d'être de mes amis. Voilà une confession bien ingénue que je soumets, Monsieur, à votre censure. Dites-

moi donc, je vous supplie, si je mérite qu'on se déchaîne contre moi et de quoi l'on m'accuse; car il est trop triste de n'avoir rien à se reprocher sur sa bonne volonté, et d'apprendre qu'on est l'objet ou la victime de ceux qui peuvent avoir des fins particulières de me tourmenter.

Ne pouvant douter qu'on ne voulût abandonner entièrement le roi d'Espagne pour faire une paix qu'on rejetoit sans ce point, je connus bien qu'il falloit qu'il se jetât entièrement dans les bras de ses sujets, et je crus, Monsieur, qu'un moyen pour les animer à bien faire seroit qu'ils ne pussent plus avoir aucun soupçon que les Français pussent avoir part à leurs affaires, et que si elles alloient bien, la gloire en demeureroit toute entière à sa majesté et à ses ministres. Cette réflexion me porta à communiquer ma pensée à madame de

Maintenon, pour qu'elle me fît l'honneur de m'apprendre ce que le roi voudroit que je fisse ; elle me repondit que je pouvois mieux juger que personne de ce qui conviendroit pour le service de leurs majestés catholiques, mais s'il seroit possible que j'eusse la dureté de les quitter dans des temps où je leur étois plus nécessaire que jamais. J'ai retourné à la charge plusieurs autres fois ; elle a continué à me parler sur le même ton, en ajoutant seulement qu'il falloit bien que je demeurasse, à moins que les Espagnols ne pussent plus me souffrir. Je ne laissai pas de faire de très-fortes instances pour obliger le roi et la reine à souffrir que je me retirasse ; je le publiai à la cour, et j'écrivis en France que je voulois le faire. Leurs majestés catholiques, Monsieur, faisoient tout ce qu'elles pouvoient, par elles et par mes

amis, pour m'en dissuader, comme M. Amelot le sait, ayant été chargé par elles de faire ce qui lui seroit possible pour me persuader de rester. Je les suppliai très-humblement de ne se point opposer du moins que je passasse à Aranjuez pendant qu'on alloit faire des changemens et donner une autre forme au gouvernement, afin qu'on ne pût m'accuser de m'être mêlée de tout ce qu'on feroit, ne voulant recevoir dans ce lieu ame qui vive, et qu'après quelque temps que j'y aurois été, selon que tout ceci tourneroit, je pourrois prendre des mesures plus justes. Le roi et la reine, Monsieur, se sentirent soulagés de cette dernière proposition, et ils me firent l'honneur d'y consentir. Il leur vint un courrier qui leur apporta la nouvelle de la mauvaise manœuvre qu'avoit faite monsieur le maréchal de Besons, et

dans le même instant le roi résolut d'aller se mettre à la tête de l'armée, et de laisser la reine régente. Il communiqua ses intentions, le lendemain matin, dans son *despacho*, et témoigna la peine qu'il auroit si j'exécutois le dessein de m'éloigner de la reine et du prince. Les ministres désapprouvèrent cette résolution, et conseillèrent à sa majesté d'employer son autorité absolue pour m'empêcher de partir. Le roi et la reine suivirent leurs conseils, et je ne crus pas devoir leur désobéir; je ne me résolus cependant à le faire qu'en demandant en grace à leurs majestés que je n'entendisse parler de rien, et qu'elles me permissent de n'être visitée de qui que ce soit sans exception: ce que j'ai observé très-exactement, et ce que je ferai à l'avenir. Que puis-je davantage? Je ne laisse pas de demander instamment aujourd'hui

à madame de Maintenon que le roi veuille bien me prescrire la manière dont il souhaite que je me comporte, et que sa majesté ait la bonté de me commander de rester ici ou d'en sortir ; car, en vérité, Monsieur, il n'y a plus moyen de vivre de la manière dont je suis, et, puisqu'il ne faut rien cacher à un homme comme vous, je vous confierai qu'un tiers bien informé me mande qu'on me charge de tout ce qui ne plaît pas, et que le roi et ses ministres me blâmeroient si je ne m'en allois pas bientôt. Je ne sais pourquoi on prend des détours avec une sujette aussi soumise que je le suis, et qu'on doit connoître pour être incapable d'ailleurs de vouloir rien insinuer à leurs majestés catholiques qui fût contre ce que je leur dois et ce que je me dois à moi-même. Vous voilà donc informé de tout, et vous aurez

en main plus qu'il ne vous en faudra, Monsieur, pour soutenir une amie qu'on veut accabler, mais à qui on ne sauroit pourtant ôter la consolation intérieure de faire ce qu'elle a fait. Je vous honore comme je dois, et je serai toute ma vie la plus reconnoissante et la plus vive de vos servantes.

La princesse des Ursins.

## LETTRE XVII.

Madrid, le 1er février 1710.

J'AI su, Monsieur, par M. Amelot, avec bien du déplaisir, que vous aviez eu une longue et douloureuse goutte qui vous avoit empêché d'aller à la cour où vous étiez présentement; vous y auriez trouvé, à ce que je crois, les choses à-peu-près comme vous les aviez laissées, c'est-à-dire, beaucoup d'agitations pour l'avenir, des chagrins présens et de l'incertitude sur le parti que l'on pourra prendre, trouvant la paix et la guerre également difficiles à faire: au moins les lettres que je reçois m'en font-elles juger ainsi: c'est une triste situation. La mienne, Monsieur, n'est pas réjouissante, mais je n'en suis pas plus

abattue, et je me déterminerai à faire ce que je croirai qui sera le meilleur pour le service de leurs majestés catholiques sans balancer ni sans me plaindre de mon sort, qui dépend de quelque éclaircissement que je n'ai pas encore. J'ai eu l'honneur d'écrire une longue lettre à notre amie, le dernier ordinaire, pour lui demander ses conseils et ses bons offices, persuadée qu'elle voudra bien m'accorder l'un et l'autre avec la même sincérité que celle avec laquelle je lui parle; je la crois présentement occupée, puisque madame la duchesse de Bourgogne doit être prête d'accoucher. La reine a une grande impatience d'apprendre que madame sa sœur soit sortie heureusement d'un si fâcheux pas, et qu'elle ait donné un second prince: il n'y en sauroit trop avoir. Nous en avons un ici, Monsieur, très-bien fait et

fort sain, fils d'un père et d'une mère vertueux et courageux, plus affermis que jamais à maintenir leur monarchie, et travaillant depuis le matin jusqu'au soir pour en trouver les moyens. Pour moi, Monsieur, je vis dans ma retraite, n'entrant dans rien, et y trouvant mille fois plus de douceur que lorsque je voyois tout le monde dans le *quartochico*, et que je tâchois de rendre de bons offices aux courtisans qui me paroissoient les plus dignes des faveurs du roi leur maître. Voilà la manière dont je passe ma vie. Je voudrois de tout mon cœur que la vôtre fût plus heureuse, et je vous proteste, Monsieur, que j'aurois un sensible plaisir si je pouvois me flatter que vous eussiez autant de bonheur que vous en méritez, vous honorant infiniment.

La princesse des Ursins.

Je viens de savoir la perte d'un ami que je regrette extrêmement, et dont je crois, Monsieur, que vous serez aussi fâché, puisque je sais qu'il se louoit fort de vos bontés : c'est le pauvre duc d'Atri. Le roi d'Espagne perd en lui un sujet très-dévoué et d'une illustre maison, qui auroit pu dans les suites, par la considération qu'elle a dans le royaume de Naples, être fort utile pour son service; j'ai, outre cela, des raisons particulières de famille qui me rendent cette mort encore plus sensible. Je ne doute pas que M. de Verboom ne vous ait fait part de la grace que sa majesté catholique lui a faite en le faisant lieutenant-général : quoiqu'il pût espérer ce grade, bien des gens n'ont pas laissé de lui porter envie : vous n'en serez pas étonné, connoissant mieux que personne, Monsieur, celle qui règne par-tout.

## LETTRE XVIII.

Madrid, le 4 mars 1710.

J'AVOIS toujours retardé, Monsieur, à répondre à la belle et grande lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire il y a quelque temps, incertaine encore du parti que je prendrois, et après avoir bien pesé tout ce que vous me disiez, et ce que je sais d'ailleurs à n'en pouvoir douter, je me suis enfin déterminée à m'arracher de leurs majestés catholiques, lesquelles, pour me rendre encore plus cruelle cette séparation, m'en montrent un déplaisir trop honorable pour moi; mais en même temps qui empoisonnera le reste de ma vie. J'ai déjà publié en cette cour mon départ; je donne

les ordres nécessaires pour ce long et fatigant voyage que je commencerai au commencement d'avril, ne pouvant partir avant, à cause des neiges que je trouverois encore dans les Pyrénées; car s'il m'étoit possible, je m'en irois plutôt. Je ne sais point, Monsieur, ce que je deviendrai quand j'aurai mis le pied en France; ma situation est si extraordinaire, qu'une personne qui auroit bien plus d'esprit que je n'en ai, se trouveroit fort embarrassée. On me témoigne des duretés à quoi je ne devrois pas m'attendre. Je suis bien fâchée de ne me pouvoir expliquer plus clairement avec un ami auquel je pourrois ouvrir mon cœur sans rien craindre. Je tâcherai, Monsieur, de mériter, par ma fermeté, la continuation de l'honneur de votre amitié et j'ai assez de vanité pour croire que si je pouvois un jour vous

faire un récit fidèle de ma conduite et de celle des autres, vous en seriez étonné, et vous m'honoreriez encore plus volontiers de votre estime.

La princesse des URSINS.

## LETTRE XIX.

Madrid, le 10 mars 1710.

Je trouve dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 19 du passé, Monsieur, beaucoup de bonté pour moi, et des conseils très-solides. Je vous rends mille graces très-humbles de l'un et de l'autre, bien fâchée néanmoins de ne pouvoir vous faire réponse avec toute la confiance que je vous dois; mais que l'infidélité de la poste ne me permet pas d'employer. L'état des affaires générales impose silence à qui en est touché aussi vivement que je le suis; permettez-moi, je vous supplie, de ne vous en rien dire. Quand nous penserions différemment sur la nécessité de la paix,

je suis sûre que nos principes sont les mêmes, et que nous serions bientôt d'accord en tout, si je pouvois vous entretenir tête-à-tête. Beaucoup plus patiente sur ce qui me regarde personnellement, je vous parlerai avec plus de liberté sur la situation bizarre où je me trouve. Vous me paroissez trop bien instruit de ce que j'ai eu l'honneur d'écrire à notre respectable amie, pour que je croie nécessaire de vous le rappeler; vous saurez apparemment aussi la réponse qu'elle a eu la bonté de me faire. Comme je ne me défierai jamais de son bon cœur, j'ai cru y remarquer une sécheresse forcée et une bonne volonté tout-à-fait impuissante. Je me persuade que vous ne désapprouverez pas cette manière de penser. On me laisse enfin, Monsieur, la liberté de faire ce que je jugerai à propos, et

on m'ordonne de me conduire du jour à la journée sur ce qui a rapport à leurs majestés catholiques. Quant au reste, on n'y fait pas d'attention; mais je ne m'en plains point, parce que mon zèle est à l'épreuve de tout. Qu'appelle-t-on, Monsieur, me conduire du jour à la journée? Il me semble que c'est précisément ce que je ne puis faire. Toute modestie à part (puisqu'il faut parler clairement), je vois que mon départ fera infiniment de tort au roi et à la reine; car n'en osant dire le véritable motif pour ne pas découvrir une espérance qu'on veut tenir bien secrète, les bons sujets de leurs majestés perdent courage, et les mauvais s'animent, en s'imaginant que je ne me retire que parce que je crois tout perdu par la paix que vous allez faire. Je pourrois vous dire plusieurs autres choses aussi fortes que celles-ci

qui devroient toutes m'obliger, et par reconnoissance, et pour ma propre réputation, à mourir à leurs pieds, s'il étoit nécessaire; mais quand le comte de Bergeyck écrit continellement que les alliés me regardent comme une femme toute dévouée à la France, et qu'ils ne traiteront jamais avec le roi d'Espagne tant que j'aurai l'honneur d'être auprès de la reine, dois-je balancer un moment à me retirer? Il est vrai que je suis persuadée que les ministres de France, les alliés, et ceux des Espagnols qui désirent l'archiduc, travaillent tous à tromper M. de Bergeyck. Cependant je puis me tromper moi-même, et je ne dois pas me permettre, sur mes seules lumières, de traiter comme chimériques les idées d'un ministre habile et zélé, qui donne de si belles espérances à leurs majestés

catholiques. Ainsi, Monsieur, il ne s'agit pas de vivre au jour la journée, il faut opter, et c'est là-dessus que je demandois conseil pour ne rien faire de mal à propos. Rien n'est moins selon mon cœur, ni plus déshonorant pour moi, que d'abandonner leurs majestés catholiques dans cette conjoncture : cependant j'y suis absolument déterminée, et il n'est plus question pour moi que de savoir ce que je deviendrai. Je n'ai encore pris aucun parti au-delà des monts. Si on me laisse en liberté, mon honneur et mes moyens seront mes conseillers. Je trouve, comme vous, qu'il n'y a point de lieu qui me convienne moins que la cour de France : nos principes, cependant sont très-différens ; car nullement entêtée des grandeurs et du rang que la fortune seule nous donne, je passerois, je vous assure, sans aucune

peine, de la dictature à la charrue; et, contente de moi-même, je vivrois plus tranquille qu'aucune autre dans une maison médiocre à Paris, si les frais d'un nouvel établissement impossibles à ma bourse, et inutiles au dessein que j'ai de retourner à Rome, ne m'empêchoient pas de prendre ce parti. Vous me conseillez d'attendre, en Provence ou en Languedoc, que la paix me permette de passer en Italie; cette idée est assez de mon goût, mais où habiter? dans un cabaret, dans une maison d'emprunt, ou dans une autre que je louerois et qu'il me faudroit meubler, avec quoi? En vérité, qui a l'expérience que j'ai n'est guère capable de s'exposer volontairement à de telles extrémités. D'ailleurs, qui ne croiroit point que je serois une autre fois disgraciée? Ce que je dois à ma réputation ne

me permet pas de donner lieu à de pareils soupçons. Insensible quasi à tous les autres revers de la fortune, je ne pourrois supporter celui-ci, et je retournerois à Rome avec un poison dans mon cœur, si je sortois de France sans être assez heureuse pour recevoir auparavant de la bouche du roi quelque témoignage public de la satisfaction qu'il a eue de ma conduite. Voilà, Monsieur, comme je pense; je crois, cependant que je n'irai point à Paris que lorsqu'il me sera possible de repasser en Italie. Il ne manqueroit plus à ma malheureuse destinée qu'on me refusât cette satisfaction; ce seroit un bel exemple de l'injustice des hommes et du peu de mérite qu'on se fait en sacrifiant ses intérêts à son devoir. Continuez-moi, je vous supplie, Monsieur, l'honneur de votre amitié : parlez-moi toujours avec la même franchise,

et croyez, s'il vous plaît que, quelque chose qui m'arrive, vous n'aurez jamais d'amie qui soit avec plus d'attachement que moi, votre très-humble et très obéissante servante,

La princesse des URSINS.

## LETTRE XX.

Madrid, le 6 avril 1710.

L'ordre que j'ai reçu du roi, Monsieur, par la lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, de ne point quitter la reine d'Espagne, et l'obéissance que je dois à sa majesté, m'a fait changer la résolution de partir, et s'il fût venu quelques jours plus tard, il ne m'eût plus trouvée à Madrid ; car j'allois commencer mon voyage incessamment, comme je m'étois donné l'honneur de vous le mander. Je souhaite que ma présence en cette cour ne soit point préjudiciable à leurs majestés catholiques. Je sais que vous puisez dans la source tout ce que vous m'écrivez, et que vous me parlez toujours

sincèrement; mais je ne puis me persuader que les conseils que l'on me donne d'ailleurs ne soient pas remplis de bonne foi quand on me presse de quitter ce pays-ci, parce qu'on m'y regarde comme une sujette dévouée, et qui insinuera tout ce qu'on voudra au roi et à la reine; c'est ce qui fait ma peine et qui m'empêchera de jouir tranquillement du plaisir et de l'honneur de continuer mes services à leurs majestés catholiques. Vous me donnez une grande joie en me représentant la manière dont notre généreuse amie est sur mon sujet; quoique je n'aie jamais douté de sa droiture et de la bonté de son cœur, on aime à entendre dire souvent ce qui plaît, et desirant passionnément la continuation de l'honneur de son amitié, vous ne sauriez trop me la marquer; elle fera, je vous proteste, la satisfaction de ma

vie, quand je conserverai d'ailleurs la part que vous me promettez, Monsieur, dans l'honneur de vos bonnes graces. Comme il n'est plus question du choix d'un lieu pour ma retraite, ni de la façon dont j'aurois pu être reçue, il vaut mieux passer cet article sous silence, que de répondre à ce que vous m'en avez touché. Je vais travailler de tous mes soins à me faire de nouveaux mérites qui puissent me faire espérer de surmonter la mauvaise volonté de mes ennemis : c'est la meilleure manière de s'en venger ; je suis certaine que c'est celle qui sera le plus de votre goût, ayant l'ame faite comme vous l'avez : personne dans le monde ne vous rend plus de justice que moi, ni ne vous honore davantage.

La princesse des URSINS.

Je m'aperçois que je ne vous dis

rien d'une maladie que je viens d'avoir à laquelle je ne m'attendois pas : c'est la rougeole, Monsieur, dont je me suis assez bien tirée. Je ne retournerai au palais qu'après le temps qu'on a accoutumé de passer selon l'étiquette. Jamais toute la cour ne m'a fait paroître plus d'empressement dans cette occasion; mais vous et moi, Monsieur, avons vécu trop d'années dans les cours pour ne pas prendre ces apparences pour ce que c'est. Mon cher petit prince des Asturies me fait l'honneur de demander de mes nouvelles à tout le monde, et commande qu'on me vienne dire de sa part qu'il m'ordonne de l'aller voir. Je ne suis pas insensible aux marques de son bon naturel, et je tâcherai de le cultiver tant que je serai à portée de lui rendre mes très-humbles services.

Le 13 avril 1710.

Cette lettre, Monsieur, je ne sais par quel hasard, ayant été retardée jusqu'à cette heure, je la rouvre pour me donner l'honneur de vous dire que j'ai reçu cette semaine celle où vous me recommandez monsieur le marquis de Thoy : quand je n'aurois pas pour lui l'estime qu'il s'attire, il suffiroit que je susse qu'il a la vôtre pour que je m'intéressasse à sa satisfaction ; mais je puis bien peu présentement, par l'entier éloignement où je me suis mise de toute sorte d'affaires ; ainsi tous mes bons offices se réduisent à faire ressouvenir le roi catholique des bonnes qualités de ceux qui veulent s'attacher à lui, sans entrer dans aucun détail, et c'est ce que j'ai fait déjà, et ferai à l'avenir pour le marquis de Thoy.

## LETTRE XXI.

Madrid, le 2 juin 1710.

J'ADMIRE toujours votre attention, Monsieur, pour tout ce qui me regarde, et je me sens de plus en plus sensible à vos bontés, puisque vous avez eu celle de m'avertir des ridicules bruits que l'on fait courir sur le sujet de la détention de monsieur le duc de Medinacœli. Il faut que je vous instruise, autant qu'il m'est possible, de la vérité, afin que, si on continuoit dans l'erreur où on est, vous ayez de quoi la détruire. J'aurai donc l'honneur de vous dire, Monsieur, que, connoissant ce duc pour avoir de l'esprit et des talens joints à de l'expérience, j'ai cru qu'il étoit à propos de le ménager, afin de

l'engager à servir utilement le roi, son maître qui, dans cette vue, l'a comblé d'honneurs et de distinctions, et ensuite de confiance dont il n'a pas laissé d'abuser. La liaison que plusieurs autres grands voyoient que nous avions ensemble, qu'ils croyoient encore plus grande qu'elle n'étoit en effet, leur donnoit de la jalousie, et l'on m'a souvent reproché que j'étois trop de ses amis; cependant, si je n'en eusse pas été, j'eusse été blâmée de ne pas recevoir toutes les avances qu'un homme de sa qualité me faisoit. Il a continué le même procédé avec moi, jusqu'à ce qu'il ait été conduit au château de Ségovie; il n'y avoit point de jour qu'il ne vînt avec empressement demander de mes nouvelles chez moi lorsque j'étois malade et que je sortis du palais. Voilà, Monsieur, comme nous étions, et dont personne ici ne

sauroit douter. Sa majesté catholique a découvert des choses d'une importance qui l'ont obligée à prendre le parti de faire mettre dans le château de Ségovie M. de Medinaceli, et elle lui a donné, comme vous savez, des juges pour examiner son affaire, qui est aussi sérieuse qu'il y a de burlesque à vouloir m'attribuer l'état où il se trouve. Je ne saurois m'empêcher d'être indignée qu'on connoisse si peu sa majesté, que de la croire capable d'avoir la complaisance de faire un pareil traitement à un de ses premiers sujets, parce qu'il ne me plairoit pas; je ne serois point, je vous assure, Monsieur, touchée d'un tel honneur, et je serois bien plus honteuse d'être cause que ce prince eût fait une action si peu digne de son rang et de sa justice: sa majesté possède cette vertu au suprême degré, et quoiqu'elle n'ait

pas moins de clémence ; elle n'a pu faire autrement que de pousser un homme rempli de mauvaise volonté, et qui auroit pu être fort nuisible, si on n'eût mis un frein à toutes ses idées. Il paroît inquiet, quoiqu'il affecte de la fermeté devant les officiers qui le gardent, auxquels il dit continuellement qu'il a toujours été fidèle au roi. Ses parens les plus proches sont très ponctuels à venir faire leur cour à la reine. Madame sa femme, que j'ai fort connue à Naples et ailleurs, et qui est très-sage et très-bonne, s'est adressée à moi jusqu'à cette heure quand elle a souhaité quelque adoucissement pour monsieur son mari, et je m'y suis employée autant que j'ai pu. Tout mon procédé ne s'ajuste pas trop, à ce qui me paroît, avec ce qu'on prétend que j'ai fait. Si tout le monde, Monsieur, avoit le cœur et l'esprit

faits comme vous les avez, on seroit trop heureux. Je vous assure que personne n'est plus touché de votre mérite que je le suis, ni ne vous honore si parfaitement.

La princesse des Ursins.

Le roi d'Espagne n'a pu exécuter le dessein qu'il avoit formé de surprendre Balaguer, à cause que la rivière Segré s'est si fort grossie par la pluie, qu'il a été impossible de construire un pont qui lui etoit nécessaire. Sa majesté a supporté ce contre-temps avec impatience, parce que les mains lui démangent de faire quelque chose, et qu'il faut qu'elle attende que son armée soit toute réunie pour marcher. Je crois que ses dernières troupes arriveront bientôt, un convoi de grains et de cévade, qu'on devoit conduire de Cadix à Peniscola, y est entré en partie, et

reste, qui est à Carthagène et à Alicante, y viendra apparemment, Monsieur, avec le même bonheur. Rien n'est si beau ni si bon que la cavalerie de sa majesté catholique.

## LETTRE XXII.

Madrid, 27 juin 1710.

QUOIQUE je croie, Monsieur, qu'une lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, où je vous parlois du duc de Médinacœli, vous aura été remise par M. Orry, auquel je l'avois adressée, et dont la date étoit de l'ordinaire qui partit le 2 de ce mois, je ne veux pas laisser de vous répéter à-peu-près la même chose par celui-ci, puisque vous me témoignez quelqu'inquiétude par votre dernière lettre du 3, qui a retardé de huit jours. Les ministres de l'empereur sont accoutumés à débiter les nouvelles qu'ils croient les plus propres à tromper agréablement leurs alliés, croyant les mieux retenir;

quand ils leur représentent qu'il y a en Espagne un gros parti contre le roi tout prêt à la faire soulever. Je ne sais s'ils profiteront de cet artifice, mais je sais que monsieur le duc de Médinacœli, qu'ils supposent en être le chef, est bien enfermé dans le château de Ségovie, où il ne peut faire ni bien ni mal; que l'on s'est saisi de toutes ses cassettes, et que l'on sait ses intentions, et les liaisons qu'il pouvoit avoir. Ses parens et ses amis les plus intimes ne soufflent pas, et sont très-ponctuels à venir deux fois par jour faire leur cour à la reine. La junte des cinq conseillers que le roi a nommés examine cette affaire, et elle fait, Monsieur, si peu de bruit dans Madrid, qu'il n'en est quasi pas question: cela me fait ressouvenir de la mort du cardinal Portocarero, qui fut presque oublié de tout le monde le lendemain, et comme

personne ne connoît mieux les cours que vous, Monsieur, vous n'en serez pas surpris; on y trouve tant de légèreté, de folie, d'ingratitude et de méchanceté, et on masque si fort toutes ces passions-là, qu'on ne devroit s'étonner de rien; cependant, les gens d'un bon cœur ne sauroient le faire. Ce duc et moi avions toujours vécu si bien, que plusieurs grands étoient envieux des bons offices qu'ils croyoient que je lui rendois près de leurs majestés catholiques; ils ne se trompoient pas, ayant eu très-souvent l'honneur de leur représenter que je croyois qu'il étoit à propos de l'attacher véritablement à leur service, le croyant capable, selon qu'il seroit content ou mal content, de leur faire du bien ou du mal, et que sa passion la plus dominante étant l'ambition, il me paroissoit qu'il falloit la satisfaire:

M. Amelot étoit de même opinion. C'est sur ce fondement qu'il a reçu du roi son maître plusieurs distinctions d'honneurs, et qu'il fut fait après ministre des pays étrangers. Il falloit un homme d'esprit et d'expérience; il passoit pour celui de cette sphère qui en avoit le plus, et si on en eût choisi un autre pour occuper cet emploi, on l'auroit fort désapprouvé. Je vous laisse à juger, après ce récit fidèle, s'il est en prison parce que, disoit-on, il n'avoit pas eu le bonheur de me plaire. Le roi d'Espagne, Monsieur, malgré les bontés dont il m'honore, se seroit bien gardé de me donner une pareille satisfaction, si j'avois été assez impertinente pour oser la demander à sa majesté, et on ne connoît guère ce prince, si on le juge capable de telles foiblesses. Il se montre bien différent à la tête de

son armée ; il s'y fait admirer et aimer autant que l'on craint de lui déplaire ; car, quoique son naturel soit doux, aimable, il ne laisse pas de faire connoître sa fermeté, qu'il sait placer où il faut, faisant tout céder à la raison. Sa majesté a présenté la bataille à ses ennemis, qui n'ont pas voulu l'accepter ; elle a fait plusieurs détachemens qui leur ont pris des convois considérables, et qui ont rendu leurs subsistances si rares, que leurs soldats désertent beaucoup : il en est passé à Lérida plus de trois cents en deux jours, et il y en avoit déjà eu bien d'autres. Comme l'armée du comte de Staremberg n'est pas forte, les moindres pertes de ses troupes lui font tort, et l'on prétend que ce général se trouve très-embarrassé. Ainsi, Monsieur, nous avons lieu de nous flatter que cette campagne sera utile et

glorieuse pour sa majesté catholique. L'archiduc ne peut faire une plus mauvaise figure qu'il la fait. Il étoit dans un couvent de filles tranquillement à Balaguer, quand le roi s'approcha à la portée du canon pour combattre ses troupes. Les Catalans n'en font pas grand cas, se servant de lui comme d'un fantôme. Ces peuples sont bien plus radoucis présentement qu'ils ne l'ont été ; ils viennent librement vendre des vivres dans le camp, où ils sont bien traités ; et plusieurs petits lieux et quelques villes qui sont venus se remettre sous l'obéissance, paroissent le faire sans répugnance, quoiqu'il ne faille pas trop s'y fier : c'est l'état où nous nous trouvons présentement. Quand il y aura quelques autres nouvautés, j'aurai l'honneur, Monsieur, de vous en informer ; me voulant

perdre aucune occasion de vous faire connoître mon attention, et la sincérité avec laquelle je vous aime et vous honore.

La princesse des Ursins.

## LETTRE XXIII.

Saragoce, le 24 février 1711.

NOTRE généreuse amie, Monsieur, me fait souvent un extrême plaisir, en m'assurant que je n'ai point de plus constant ni de plus vif ami que vous; on ne sauroit en être plus persuadé que je le suis, ni plus vivement touché de reconnoissance. M. d'Aubigny ne me parle presque d'autres choses que des obligations que je vous ai, et comme il n'ignore pas que je me sens très-honorée d'avoir votre approbation, il me dit que vous la donnez à mes sentimens, et même que vous voulez bien me distinguer de la plupart des gens par votre estime. Bon Dieu! qu'il y en a peu d'estimables quand

on prend la peine de s'appliquer à les connoître ! et qu'on seroit heureux si l'on pouvoit passer sa vie avec un petit nombre de personnes raisonnables ! c'est ce que j'ai toujours desiré, et ce que je crains qui ne m'arrive jamais. Nos bonheurs, Monsieur, en ce pays-ci, sont encore augmentés par la prise de Gironne, dont vous connoissez l'importance. Le roi d'Espagne sut hier que le marquis de Valdecanas, qui avoit été pour attaquer Balaguer, n'avoit pas eu la peine d'en faire le siége, les ennemis l'ayant abandonné. Ce malheureux lieu a fait tant de bruit dans le monde, qu'on est bien aise, dans cette cour, qu'il soit revenu à l'obéissance. Sa majesté catholique et monsieur le duc de Vendôme se préparent pour aller à Barcelone, où les deux armées se joindront. Quoique ces forces réunies soient consi-

dérables, ce ne laissera pas d'être, Monsieur, une grande entreprise, et que l'on doit fort souhaiter qui puisse réussir ; car l'archiduc seroit forcé de se rembarquer, et les Portuguais ne résisteroient plus : on connoîtroit alors en France les fausses idées qu'on y a eues en croyant qu'il falloit perdre l'Espagne pour la sauver. Il me semble, Monsieur, que la guerre que les Turcs vont faire pourroit bien diminuer le nombre des ennemis que nous avons en Flandres, et qu'on peut espérer que cette campagne nous sera heureuse. La reine d'Espagne ne le sera pas pendant que le roi sera exposé aux dangers du siége de Barcelone ; car la tendresse qu'elle a pour lui est si forte, que sa majesté est dans une perpétuelle inquiétude quand ce prince se trouve dans de pareilles occasions ; c'est ce qui l'empêchera, Monsieur,

d'aller prendre les eaux de Bagnères ce printemps, parce qu'elles ne pourroient lui profiter, et elle attendra qu'elle puisse avoir l'esprit plus tranquille. Je voudrois n'avoir pas un aussi pressant besoin que j'en ai de prendre le même remède; mais ma santé achèveroit de se gâter tout-à-fait, si je n'allois le chercher. Leurs majestés catholiques veulent bien me permettre que je sois deux mois dans mon voyage. Je le commencerai vers le commencement d'avril pour être de retour vers le 10 ou le 12 de juin. J'ai prié madame de Maintenon d'en informer le roi, ne voulant pas faire un pas sans lui marquer ma respectueuse soumission. Faites-moi l'honneur, Monsieur, de me donner quelquefois de vos nouvelles, et de me regarder comme la plus sincère de vos très-humbles et très-obéissantes servantes,

La princesse des Ursins.

## LETTRE XXIV.

Corella, le 5 août 1711.

Votre attention, Monsieur, sur ce qui me regarde, et l'extrême bonté qui vous engage à entrer avec bien plus de vivacité dans tout ce qui me touche que vous n'en auriez pour vous-même, pénètre si fort mon cœur de reconnoissance, que je ne sais plus comment vous la faire connoître. Je sais, par M. d'Aubigny, toutes les nouvelles obligations que je vous ai, et qu'il ne se trouve point d'ami aussi généreux que vous. Comme il sait que c'est par vos lumières et vos conseils qu'il doit agir en tout, je me contente de lui écrire tout ce qui a rapport à leurs majestés catholiques, et par conséquent à moi, pour vous éviter la peine d'en voir la

répétition. Je suis charmée de notre illustre amie : c'est dans certaines occasions de la vie où la bonté du cœur se fait sentir, et vous avez grande raison, Monsieur, de me faire l'honneur de me dire que je devois compter entièrement sur elle. M. d'Aubigny m'en paroît enchanté ; il ne l'est pas moins de vous ; pour moi, Monsieur, il y a long-temps que j'ai reconnu toutes vos grandes et rares qualités, et que je vous honore infiniment.

La princesse des URSINS.

La reine se porte grace à Dieu de *mieux en mieux. Monsieur le duc de Noailles est ici depuis sept ou huit jours ; il trouve présentement sa santé trop bonne pour aller prendre des eaux en France.* Je crois qu'il s'en retournera demain ou après à Saragoce, où est monsieur le duc de Vendôme.

## LETTRE XXV.

Bayonne, le 30 novembre 1711.

Accablée, Monsieur, de cent mille complimens, de fatigue de chemin et de mille lettres, j'ai cru que vous me pardonneriez si je me donnois l'honneur de vous écrire moins souvent que je ne l'ai souhaité; je n'ai pas laissé de le faire de Bagnères pour vous apprendre le soulagement que j'ai reçu des eaux, et me donner l'honneur de vous témoigner mon extrême joie de toutes les graces que vous avez reçues de la bonté du roi, et dont vous êtes si digne. Je reçois tous les reproches que vous me faites, quoiqu'injustement, comme une preuve de votre amitié de laquelle je suis touchée vi-

vement, et à quoi je répondrai tant que j'aurai un moment de vie, comme l'amie du monde qui vous estime et honore davantage.

La princesse des Ursins.

Il n'y a point de marque de bonté que notre illustre amie ne continue à me donner; cela ne vous surprendra pas, connoissant son cœur comme vous le faites. Vous ne devriez pas souffrir qu'elle se retirât à Saint-Cyr aussi souvent qu'elle y veut être; car son assiduité auprès du roi ne peut être que très-utile, quoiqu'elle en dise, et les honnêtes gens y perdront trop. Mon neveu de Chalais, qui est charmé de toutes vos bontés, auquel je vous supplie de les vouloir continuer, parce que je l'aime fort et le connoît pour un honnête garçon, vous reportera, quand il m'aura laissée sur la frontière d'Es-

vant plus à portée ailleurs de bien faire. Il peut arriver des conjectures où les momens sont précieux, et où elle seroit au désespoir de les avoir perdus. Il me semble que vous feriez très-bien de n'avoir aucune complaisance pour elle en cette occasion; je crains que vous n'en ayez trop, et que l'ascendant qu'elle a sur votre cœur ne vous empêche de combattre le goût qu'elle a pour la retraite. Vous m'assurez tous deux, Monsieur, du bon état où est la santé du roi; je vous en rends un million de graces, ayant besoin de sûretés de personnes qui ne me sont pas suspectes. Je vous suis fort obligée de vouloir bien protéger le marquis Monty, que l'on m'assure être trop honnête homme pour n'en pas conserver toute la reconnoissance qu'il vous devra, quoique cela soit extraordinaire dans les hommes. Je

sens bien que la mienne durera autant que ma vie, et que je serai la plus sincère de vos très-humbles et très-obéissantes servantes,

La princesse des URSINS.

Comme il pouroit bien être que monsieur le maréchal de Montreuil ne se fût pas vanté à vous des extrêmes politesses que j'ai reçues de lui dans mon voyage de Bagnères, je ne puis, Monsieur, vous les laisser ignorer. Vous n'eussiez pas pu mieux faire si vous eussiez été en sa place, et il me semble que c'est tout ce que l'on peut dire. Nous avons très-souvent parlé de vous, Monsieur, et d'une manière que je ne crois point que vous ayez d'ami qui rende plus de justice que lui à votre mérite, ni qui vous soit plus attaché.

FIN DES LETTRES DE MADAME DES URSINS A M. DE VILLEROI.

# CORRESPONDANCE

## DE MADAME LA PRINCESSE

## DES URSINS

### AVEC MADAME DE MAINTENON.

# CORRESPONDANCE

## DE MADAME LA PRINCESSE DES URSINS

### AVEC MADAME DE MAINTENON.

### LETTRE PREMIÈRE.

*Madame la princesse des* URSINS *à madame de* MAINTENON.

Berlanga, 24 juin 1706.

Il a fallu enfin, Madame, sortir de Madrid. Mon Dieu ! quelle nouvelle à vous apprendre ! Et comme l'on a voulu tenir bon jusqu'à la fin, et ne rien faire connoître à ce peuple de ces intentions, notre départ s'est fait sans avoir les choses même les

plus nécessaires. La reine a été sans lit les premiers jours. Heureusement le chevalier de Bragelonne, qui commandoit le détachement français qui nous a accompagnés, en avoit un tout neuf qui se trouva très-à-propos; mais il ne fut pas si aisé de suppléer au reste. Sa majesté n'eut que deux œufs pour son souper, et ne fut guère mieux le lendemain. La reine va à Burgos. Le comte de Samplévan, grand-maître de sa maison; le marquis de Castel-Rodrigue, son grand-écuyer, et le duc de Popoli, un des quatre capitaines des gardes du roi, étoient de sentiment qu'elle passât à Pampelune, où elle auroit été plus en sûreté, et par conséquent moins exposée à faire une seconde retraite. Mais le roi, monsieur l'ambassadeur et monsieur le duc de Bervick ont préféré Burgos, parce que c'est une ville de Castille, et que

le dessein du roi est d'y transférer ses conseils, croyant par-là retenir plus aisément les peuples dans l'obéissance. Pour la reine, elle auroit souhaité d'aller à Pampelune, persuadée qu'il n'y a plus que la force qui puisse soutenir notre parti, et que le roi auroit été plus maître d'employer toutes ses troupes si elles avoient été dans un lieu moins exposé aux ennemis. De plus, sa majesté regardoit comme une espèce de soulagement d'être éloignée de toutes sortes d'affaires. Si elle eût passé plus promptement dans la Navarre, elle l'eût pu faire sans risque. Dieu veuille qu'elle n'en trouve pas davantage dans le chemin qu'elle va prendre! car il faut qu'elle passe après-demain à Aranda de Dovero, qui n'est qu'à douze lieues de Ségovie. Je ne sais si nous ne devons pas craindre aussi que les nouvelles troupes qui vien-

dront sur la flotte d'Angleterre ne débarquent à Bilbao : auquel cas il ne nous resteroit plus de retraite, car les ennemis seroient plutôt que la reine à Vittoria ; et les Miquelets qui, selon toute apparence, auront fait révolter tout l'Aragon dans ce temps-là, ne nous permettroient pas de prendre un autre chemin. La situation de la reine, Madame, est fort à plaindre ; elle n'a auprès d'elle que moi, Lazafata, une doëna, et une femme-de-chambre. La disette de l'argent l'a réduite à n'en pas avoir davantage. Elle avoit nommé une segnora de honor, et la tocadora comme les plus anciennes de ses dames : elles venoient ; mais ayant demandé chacune cent pistoles à-compte de ce qui leur est dû, on s'est trouvé dans l'impossibilité de faire cette avance dans un temps où tout ce que l'on peut avoir doit être ré-

servé pour payer les troupes. Malgré ce petit nombre de domestiques, ce voyage ne laissera pas de coûter beaucoup, parce qu'il faut porter jusqu'à la moindre chose, et que, par cette raison, il y a pour près de cent pistoles par jour. La plupart ont été prises à crédit. Cette dernière ressource ne sauroit durer dans l'état où sont les choses. Ainsi nous nous trouverons peut-être bientôt à ne savoir où donner de la tête. Monsieur le cardinal Porto-Carrero pouvoit y remédier en donnant son consentement à un expédient qu'on lui avoit proposé. Monsieur le cardinal Aquaviva a fait en cette occasion tout ce qu'il a pu pour vaincre l'opiniâtreté de son confrère, mais inutilement. Monsieur le cardinal Porto-Carrero avoit d'abord promis qu'il le feroit : apparemment des gens de mauvaise volonté lui tournèrent la tête. Je ne

sais en vérité, Madame, après une telle action, comment juger de son cœur. On vient de me dire qu'il vient de se retirer à Tolède. Depuis mon retour il n'est rien que je n'aie fait pour le ménager. Il m'avoit même promis que si la reine étoit obligée de se retirer, il la suivroit par-tout; il l'avoit dit à sa majesté en présence de l'ambassadeur; peut être que la malheureuse affaire de Flandres, et sa timidité naturelle lui ont fait prendre d'autres mesures. Le roi vient d'écrire à la reine d'envoyer ses pierreries en France, ou pour les vendre ou les engager. Monsieur l'ambassadeur me mande que cela est absolument nécessaire: ainsi sa majesté les envoie par ce même courrier. Je les adresse à M. de la Bourdonnaye, intendant de Bordeaux, qui se trouve présentement à Bayonne, comme M. Amelot me le marque.

que. Il y a parmi ces pierreries la fameuse perle appelée la *Peregrina*, et le diamant que les Espagnols nomment *el Estanguo*; la reine y a joint aussi toutes les siennes. C'est Vazet, ancien domestique chez le roi, qui est porteur de ce trésor. Je le fais accompagner d'un officier qui a l'honneur d'être frère-de-lait du duc de Berry, dont le chevalier de Bragelone m'a dit beaucoup de bien. Ils vont avec le courrier de monsieur l'ambassadeur, qui est un de ses secrétaires auquel il se fie fort. Voilà tout ce que nous nous sommes imaginé de mieux dans la nécessité où est la reine de conserver auprès d'elle ceux qui nous restent. Je crains bien qu'on ne trouve pas grand'chose sur ces pierreries, à moins qu'on ne les porte à Paris. Je sais encore moins comment faire passer au roi d'Espagne l'argent qu'on trouvera : le

commerce de lettres-de-change étant si fort interrompu. Il y a à la suite de la reine les duchesses de Médina-Sidonia, de Varaguas, d'Ossone, de Popoli, et plusieurs autres dames à qui sa majesté fait les amitiés qu'elles méritent pour l'attachement qu'elles lui témoignent. Une si nombreuse suite cause beaucoup d'embarras pour les logemens, et ne laisse pas un moment de libre à la reine et à moi ; de sorte, Madame, que je suis très-fatiguée. Cependant il faut prendre courage jusqu'à la fin, et mettre son espérance en Dieu. J'aurois encore, ce me semble, mille choses à vous dire ; mais la plus importante est de vous assurer, Madame, que je vous suis entièrement dévouée.

## LETTRE II.

*Madame de* MAINTENON *à madame des* URSINS.

Ce 4 juillet 1706.

J'AI à répondre à deux de vos lettres, Madame, l'une du 17 juin, l'autre du 24.

Vous voilà hors d'incertitude et sortie de Madrid. C'est, Madame, une grande démarche, et vous en connoissez mieux que moi toutes les conséquences. Je vous souhaite présentement à Pampelune; il me semble que vous y serez en sûreté, en attendant que nos troupes se joignent à celles de sa majesté catholique. Mais, Madame, nos ennemis sont bien forts par-tout; et

chaque mauvais événement nous affoiblit. Vos Espagnols nous trahissent, les Flamands nous abandonnent, et Dieu paroît irrité contre nous.

Le maréchal de Tessé a fait de son mieux dans une entreprise qui n'étoit pas de son goût ; il a été malheureux, il est bien juste de le consoler. On a voulu faire de même pour monsieur le maréchal de Villeroi ; et si vous saviez, Madame, les marques d'amitié que le roi lui a données dans toute cette triste occasion, vous ne pourriez vous empêcher de blâmer votre ami de les recevoir si mal. Pour moi, je n'ai osé lui écrire quand j'ai vu la manière dont il répondoit aux lettres du roi, et je n'ai pu croire que les miennes ne fussent pas rejetées avec encore plus de dureté. Le maréchal de Villeroi n'est accusé que d'inca-

pacité et de malheur. Le roi a vu si sûrement, et de si près, le peu de confiance que l'armée a en lui, et les clameurs de Paris ont été si grandes, qu'il a été forcé à ce changement, et qu'il se seroit toujours repenti s'il ne l'eût pas fait. J'ai vu de près la violence que le roi s'est faite, et l'amitié pour le maréchal de Villeroi est encore plus grande que je ne croyois. Il n'y a eu en tout cela ni cabale, ni intrigue; je vous en réponds.

Ces changemens de généraux font de nouveaux embarras. M. de Vendôme quitte l'Italie, et désole son armée par son absence, dans le même temps que le prince Eugène reçoit une augmentation de troupes, et que M. de Savoie est sorti de Turin pour encore aller le fortifier de sa personne et de sa cavalerie, ou pour aller au-devant de quelques secours par mer.

Le maréchal de Villeroi, outré et abattu, demeure chargé pour quelque temps encore de l'affaire si difficile de Flandres.

Le maréchal de Villars a tant fait de représentations pour ne pas aller en Italie, que le roi s'y est rendu, et y envoie M. de Marsin. Ils sont si éloignés les uns des autres, qu'il se passera bien du temps avant qu'ils soient chacun dans leurs postes.

Paris et l'armée de Flandres sont rassurés depuis qu'on a nommé M. de Vendôme. Dieu veuille qu'il réponde à ce qu'on attend de lui ! Il fera de son mieux ; mais la besogne est bien gâtée.

Me voici, Madame, à votre lettre du 24 juin, et vous voilà sortie de Madrid sans savoir quand vous y rentrerez. Il est bien sûr que c'est pour le mieux qu'on vous conseille Burgos ; mais je vois, par la suite de

vos lettres, que vous irez à Pampelune, et il me semble que c'est où vous serez le plus en sûreté en attendant que nos troupes arrivent. Vous aviez bien prévu, Madame, que vous pourriez vous trouver dans de grandes extrémités, et bien éloignée des délicatesses et de l'abondance de Rome; mais pourriez-vous vouloir que cette aimable reine fût sans vous? Elle fait de nouveaux remerciemens au roi, son grand-père, de vous avoir renvoyée en Espagne, et paroît sentir ce que vous faites pour elle. Vous êtes bien fine, Madame, si monsieur le chevalier des Pennes dit vrai, et les deux rois que vous trahissez ne pourroient guère vous faire plus de mal que les deux princes que vous servez. Ce qui revient de ce monstre, Madame, est au-dessus de tout ce qu'on peut dire; et il est affligeant de voir

des Français capables de telles actions.

Jugez, Madame, de ce que je souffre de vous savoir avec la reine, manquant de tout, moi qui sens de la pitié pour ce qui s'appelle des misérables. Madame la duchesse de Bourgogne me lisoit hier votre lettre, qui nous coûta bien des larmes. Cette princesse m'inquiète fort d'être aussi pénétrée de douleur dans une grossesse. Elle a pourtant du courage, et se contraint en public; mais les bontés dont elle m'honore font qu'elle se répand sans mesure avec moi.

Il est bien vraisemblable que monsieur le cardinal Portocarero n'a pas de bonnes intentions de vous avoir refusé votre seule ressource. Les Anglais ne consulteront pas les curés; ainsi le cardinal ôte un secours au roi, et le donne à ses ennemis.

Je crains bien qu'on ne trouve pas grand'chose des pierreries de la

reine, et je ne doute point des difficultés de trouver de l'argent, et de le faire tenir.

Je sens une grande tendresse pour les dames qui ont suivi la reine. Plaise à Dieu que sa majesté se trouve en état de les en récompenser ! Quelle extrémité, Madame, d'en avoir laissé pour n'avoir pas cent pistoles à leur donner. Je ne sais que vous dire, Madame, entre l'envie que j'ai de recevoir de vos lettres, et celle que j'aurois que vous prissiez pour votre repos le temps que vous me donnez : faites au moins, comme vous avez fait cette fois-ci, en renvoyant le roi à la lettre que vous me faisiez l'honneur de m'écrire. Je vois tout ce qui se passe par M. de Torcy. Ainsi, Madame, ne mandez pas les mêmes choses : je donnerois mon sang pour vous soulager et pour vous servir.

## LETTRE III.

*Madame des* URSINS *à madame de* MAINTENON.

Burgos, 15 juillet 1706.

LES courriers ne passent point régulièrement à Burgos, Madame, et nous n'avons nos lettres qu'après qu'elles ont été à l'armée du roi; cela me retarde le plaisir de recevoir les vôtres, et sera peut-être cause que vous n'aurez pas si souvent des miennes. Je ferai mon possible néanmoins pour me donner l'honneur de vous écrire toutes les semaines. Il y a beaucoup d'apparence, Madame, que les affaires de ce pays nous fourniront à l'avenir des nouvelles plus agréables à vous mander. La malheureuse affaire de

Flandres avoit achevé d'avilir les Castillans ; ils supposoient que les troupes de France ne repasseroient point en Espagne ; et, à notre sortie de Madrid, les ennemis leur faisoient croire que leurs majestés catholiques ne pensoient qu'à se retirer en France. De là est venue la facilité que quelques villes ont eue à rendre l'obéissance à l'archiduc, et c'est un miracle que le mal n'ait pas été plus grand. Aujourd'hui que l'armée française est quasi à portée de joindre le roi, tout le monde reprend courage. Ségovie s'est déjà armée contre les Portugais ; les autres villes s'associent pour se défendre, et fournissent ce qu'elles peuvent de vivres et d'argent ; les troupes espagnoles marquent aussi tant de bonne volonté, que nous commençons à craindre que les ennemis n'abandonnent Madrid avant

que nous soyons en état de les attaquer. S'ils étoient assez hardis pour risquer une bataille, le règne de l'archiduc finiroit bientôt en Castille : peu de Portugais retourneroient chez eux, et Saragosse ne pourroit pas rester long-temps dans la révolte. L'Andalousie et les autres provinces voisines font des efforts si considérables, qu'il ne paroît pas que nous ayons à craindre de ce côté-là ni pour Cadix.

Valladolid, qui sembloit branler (peut-être par l'infidélité de quelques ministres), donna le 7 de ce mois une marque très-autenthique de sa fidélité; car chacun sorti de sa maison, hommes, femmes et enfans, les armes à la main, et criant avec une telle fureur, vive Philippe V, et meurent les traîtres, qu'on a regardé comme un bonheur que cette démonstration n'ait pas été

suivie de la mort de tous ceux qu'on soupçonnoit être affectionnés à la maison d'Autriche. Ces provinces-ci, toutes pauvres qu'elles sont, s'efforcent d'amasser de l'argent pour donner au roi. Nous sommes déjà sûrs de huit mille pistoles, et quoique nous ne les ayons pas encore, j'en envoyai une bonne partie il y a trois jours à monsieur l'ambassadeur, ayant trouvé le moyen de me la faire avancer ici sur ma parole. Nous négocions une autre affaire qui pourra en produire quinze mille. Ce seroit un secours considérable dans ce temps de désordre, et dans lequel tout commerce est interrompu. On nous mande d'Aragon que plusieurs grosses villes se sont associées pour se défendre mutuellement, et pour attaquer même Saragosse: le mal est que nous n'avons point d'armes à leur fournir pour leur ar-

gent, et que ces peuples en demandent. Enfin, Madame, si Dieu nous aide à conserver les Indes et le royaume de Naples, nous n'aurons pas perdu beaucoup à sortir de Madrid; au contraire, leurs majestés, dans cet événement, auront vu ceux qui leur sont fidèles, et connoîtront les gens qui favorisent leurs ennemis. La reine est très-mal logée ici, et manque de tout; elle le supporte avec tant de courage, que sa majesté n'y paroît pas sensible. Je ne sais, en vérité, Madame, s'il y a une autre princesse au monde qui sût, comme elle, trouver dans son propre fonds de quoi se consoler d'une vie aussi pénible.

Je plains monsieur le maréchal de Tessé: il mérite vos bontés; ce n'est point par sa faute assurément qu'on ait commencé le siége de Barcelonne un mois trop tard, et on ne sauroit

lui attribuer les autres inconvéniens qui ont fait échouer cette entreprise. On lui reproche de nous avoir fait sortir de Madrid en ramenant les troupes par la France; mais il pouvoit arriver pis, s'il avoit trouvé les rivières débordées par l'Aragon.

Pour ce qui est de monsieur le maréchal de Villeroi, je ne le connois point dans tout ce que vous me faites l'honneur de me dire de son procédé. Après tant de coups malheureux, il devoit être le premier à demander son rappel; c'est l'unique parti qu'il avoit à prendre. Que les hommes sont à plaindre! et qu'ils savent peu ce qui leur convient, Madame, quand le désespoir dérange leur lumières naturelles! Le roi me paroît encore plus grand dans la pitié qu'il a de lui en cette occasion, que par toutes les autres vertus qui obligent ses propres ennemis à l'admirer; et

je suis très-fâchée que le public ne sache pas ce détail, preuve sans contredit que sa majesté est le meilleur ami et le plus honnête homme du monde. Je serai plus hardie que vous, Madame; car je vais écrire à monsieur le maréchal de Villeroi; je vous enverrai néanmoins la lettre ouverte, afin que vous la supprimiez si vous trouvez qu'elle ne convient pas. Mon dessein est de le louer, comme s'il avoit fait ce qu'il auroit dû faire, n'étant pas permis, ce me semble, de blâmer extrêmement un ami si estimable et si malheureux.

Mon Dieu! que je crains que toutes ces désagréables affaires ne fassent trop de peine au roi, et n'altèrent sa santé! le reste m'embarrase peu, parce que Dieu et sa majesté y remédieront; mais je frémis quand je pense à ce dernier malheur. Il y a sans doute, Madame, de très-

grands inconvéniens à faire passer M. de Vendôme en Flandres. Tout autre général ne conduira point ses projets si bien que lui, et il est à craindre que son armée n'ait pas la même confiance en celui qui lui succédera. J'espère beaucoup néanmoins de monsieur le duc d'Orléans; un neveu du roi se fera toujours adorer des troupes; et si Turin se prend, il se trouvera si supérieur aux ennemis, qu'il pourra facilement rendre tous leurs efforts inutiles.

Je n'ose imaginer les raisons qui ont empêché M. de Villars de passer en Italie. J'en trouverois peut-être qui me révolteroient contre lui. Tout bien considéré, je crois que le maréchal de Marsin convient mieux dans cette place.

Le chevalier des Pennes mériteroit qu'on lui fît son procès s'il ne prouvoit pas ce qu'il avance, quand

on ne voudra pas le regarder comme un fou. Vous le croyez pis encore avec raison, Madame, et je suis persuadée que le roi ne pense pas différemment. Soyez donc seulement en garde, je vous supplie, contre l'usage que quelques gens feront de ses extravagances. M. Amelot m'écrit qu'il croit devoir m'avertir que cette affaire réveille mes anciens ennemis, et il me plaint fort d'être toujours en but à des fous ou à des fripons. Je vous envoie, Madame, la lettre que le chevalier des Pennes m'écrivit avant que de passer en France; elle vous fera connoître le caractère du personnage, et qu'au moins il ne me regardoit pas pour lors comme une ennemie du roi d'Espagne. Le procédé de cet homme-là passe tous mes raisonnemens, et seroit capable de me donner de l'horreur pour tout le genre humain,

si je ne m'étois mis en tête depuis long-temps de regarder la plupart des choses avec indifférence. Pour vous égayer un peu, Madame, il faut que je vous fasse la description de mon appartement; il consiste en une seule pièce qui peut avoir douze à treize pieds de tout sens. Une grande fenêtre, qui ne ferme point, exposée au midi, occupe presque toute une face. Une porte assez basse me sert pour entrer dans la chambre de la reine; et une autre plus étroite me conduit dans un passage tortu où je n'ose aller, quoiqu'il y ait toujours deux ou trois lampes allumées, parce qu'il est si mal pavé, que je me romprois le cou. Je ne saurois dire que les murailles soient blanches; car elles sont très-sales. Mon lit de voyage est le seul meuble que j'y aie, avec un siége ployant, et une

table de sapin qui me sert alternativement pour mettre ma toilette, pour écrire et pour manger la desserte de la reine, n'ayant ni cuisine, ni peut-être d'argent pour en tenir une. Sa majesté n'en fait que rire, et souvent j'en ris aussi. Mais au nom de Dieu! que madame la duchesse de Bourgogne ne s'en afflige pas; car j'ai été encore beaucoup plus mal en voyage. L'espérance que j'ai que le roi d'Espagne battra avant la fin du mois les Portugais, s'ils osent l'attendre, me fait oublier qu'on peut être mieux, et je donnerois encore mon lit pour que vous n'eussiez plus la fièvre. Je suis pénétrée, Madame, de la confiance dont vous m'honorez. Soyez persuadée, je vous supplie, que jamais personne n'a été si absolument dévoué à une autre que je vous le suis.

La princesse des URSINS.

*P. S.* Je vous envoie, Madame, la lettre que la ville de Séville a écrite au roi, parce qu'elle vous fera plaisir; les autres villes d'Andalousie mandent à-peu-près la même chose, et paroissent très-résolues à demeurer fidèles à sa majesté. Le roi vient d'écrire à la reine que l'armée portugaise ayant marché à Guadalajara, monsieur le duc de Bervick a jugé à propos de se retirer à Fianca, et sa majesté ajoute qu'il pourroit bien aller jusqu'à Almansa, pour n'être plus obligé de reculer, espérant d'y joindre bientôt toutes les troupes de France. Avon a surpris un courrier des ennemis, par lequel on a su que l'archiduc vient à Saragosse, et que son dessein est de se joindre aux Portugais avec les troupes qu'il amène de Catalogne. Ainsi, Madame, tout se prépare à une grande action, puisque nous devons croire que my-

lord Gallowai risquera une bataille s'il reçoit ce secours, à moins qu'il ne veuille auparavant aller à Madrid faire proclamer roi d'Espagne l'archiduc. Nous nous flattons qu'il y sera mal reçu, qu'il verra qu'on ne donne point à un peuple un maître malgré lui, et qu'il faudra verser bien du sang espagnol avant que de faire crier vive l'archiduc. Redoublez vos prières, Madame, et celles de vos anges de Saint-Cyr; car nous en avons grand besoin. Je vous plains bien de voir plusieurs personnes de vos amis mourir, et d'appréhender encore de perdre deux de vos filles de cette maison, dignes de votre estime, et de l'honneur de votre amitié. C'est de tous les malheurs de la vie celui qui me paroît le plus sensible.

## LETTRE IV.

*Madame de* MAINTENON *à madame des* URSINS.

St.-Cyr, 18 juin 1706.

ENFIN, Madame, nous eûmes hier des nouvelles d'Espagne, et toujours fort mauvaises, comme nous devions les attendre. Quel spectacle de voir cette reine éprouver à dix-huit ans le renversement d'un royaume, errer de ville en ville, chercher quelque lieu où l'on veuille la recevoir! Mais il est encore plus étonnant, Madame, qu'elle soutienne l'état où elle est avec la soumission et le courage que vous me mandez. Cependant, Madame, il me paroît bien difficile de se flatter de quelqu'espérance. Si vous perdez une bataille,

tout est perdu dans ce moment ; si vous ne la donnez pas, vous perdez tout peut être un peu plus lentement : mais vous perdez tout. Dieu veuille inspirer le roi et M. de Bervick ! Je soutiens toujours qu'il faut les laisser faire, et qu'on ne peut conduire de si loin : nous ne l'avons que trop expérimenté. Je ne puis m'empêcher de vous dire, sans que personne m'en ait chargée, que M. et madame d'Albe montrent ici un grand zèle pour les deux rois. Ils sont aimés et estimés dans ce pays-ci, et disent de bon cœur vive Philippe V et la reine, dont ils content des merveilles. Mesdames royales sont à Oneille et non à Gênes. Jusqu'ici monsieur le duc d'Orléans mande de Turin que ce siège sera très-long encore ; de sorte, Madame, que je meurs de peur qu'on n'y perde bien des gens, et par les armes et par les maladies qui viendront

bientôt. Quelle cruauté que la guerre! et pourquoi tous ces princes se persécutent-ils les uns les autres, et font-ils périr tant d'hommes ? Je suis dans une grande tristesse, et je ne vois rien que d'affreux. J'espérerois de votre côté si nos troupes étoient en bon état quand elles joindront le roi; mais cela n'est guère vraisemblable. Monsieur le chevalier des Pennes est un monstre : on ne peut l'appeler autrement. Je ferai savoir votre honnêteté par monsieur le cardinal de Janson, que je dois entretenir à Marly. Le plus malheureux des hommes, Madame, c'est le maréchal de Villeroi. Il refuse la seule consolation qu'il pouvoit avoir par les bontés du maître, qui ne sont point changées pour lui. Le roi ne pouvoit se dispenser de faire ce qu'il a fait, et vous l'auriez conseillé si vous aviez été ici. Je suis si accablée de chagrins que je

sens un peu moins cette aventure que je n'aurois fait dans un autre temps. Cependant je suis fâchée du parti d'aigreur et de sécheresse que le maréchal de Villeroi prend avec ses véritables amis. Plût à Dieu, Madame, que vous fussiez bien paisible dans les royaumes d'Italie! Lui seul connoît le dénouement de toutes ces malheureuses affaires. Je crois, Madame, que vous en souffrez beaucoup; mais je ne saurois croire que vous voulussiez que cette reine, que vous aimez si tendrement, fût seule à Burgos. Je vis l'autre jour madame de Caylus, qui me demanda comment notre cour étoit contente de vous, et me dit qu'on faisoit courir des bruits à Paris que vous étiez plus mal que jamais; que ces bruits donnoient de l'inquiétude à monsieur le duc de Noirmoutier, à qui vous écrivez fort peu. Je lui dis, Madame, ce

que j'en sais, et combien je le sais sûrement, et je la chargeai d'en rendre compte à monsieur votre frère. J'admire la rage et l'inutilité de ces diseurs de nouvelles; mais, Madame, nous avons présentement bien d'autres maux à souffrir.

Le roi est en parfaite santé. Notre princesse est moins incommodée qu'à sa première grossesse. Que je suis fâchée que votre reine ne soit pas dans le même état! les Castillans en seroient encore plus affectionnés. Je vous estime, Madame, au-delà de toutes les expressions. Je vous aime tendrement et je ne puis vous le dire aujourd'hui avec un autre tour ni aussi respectueusement que je le devrois.

## LETTRE V.

*Madame des* URSINS *à madame de* MAINTENON.

Burgos, 30 juillet 1706.

DEPUIS que la reine est ici, Madame, il n'a pas passé un seul courrier, pour France, en cette ville. On les a dépêchés du camp au roi, apparemment par Pampelune. C'est ce qui a fait que je n'ai pu avoir l'honneur de vous écrire que par des particuliers qui alloient à Bayonne. En ce moment il en passe un du maréchal de Bervick, que l'on ne peut retarder. De sorte, Madame, que je n'ai le temps que de vous dire que la reine est, grace à Dieu, en bonne santé, malgré l'état violent où elle se

trouve. En vérité, Madame, quand je pense qu'entre aujourd'hui, demain et après-demain sa majesté catholique doit donner une bataille d'où dépend sa gloire et sa couronne, je vous avoue que je suis dans une si terrible agitation que je n'ai de courage que ce qu'il m'en faut pour vous dire que je suis plus à vous qu'à moi-même.

*P. S.* Les prières publiques se font continuellement en cette ville, où sa majesté assiste tous les jours et prie Dieu de bon cœur, je vous assure. J'espère qu'il protégera un prince et une princesse qui sont, en vérité, deux anges. Quelle joie, Madame, sera-ce pour notre roi s'il apprend que le roi, son petit-fils, ait vaincu ses ennemis ! et quelle satisfaction pour nous, Madame, qui prenons une part si sensible à tout

ce qui a rapport à sa majesté ! Je n'ai le temps d'écrire qu'à vous, Madame, et encore qu'est-ce que je vous écris, sur-tout dans des circonstances aussi critiques que celles-ci, et aussi fécondes en raisonnemens !

## LETTRE VI.

*Madame de* MAINTENON *à madame des* URSINS.

St.-Cyr, 7 août 1706.

NOUS sommes dans l'espérance du gain d'une bataille, et dans une grande impatience d'en recevoir la nouvelle. Votre dernière lettre, Madame, me transsit en me disant qu'il y va de la vie et de la couronne du roi d'Espagne. Et votre reine en a écrit une à madame sa sœur qui m'a bien attendrie par la piété dont elle est pleine. En vérité, nous ne vivons pas dans une telle agitation, et nous en aurons pourtant encore pour quatre ou cinq jours. Monsieur le maréchal de Villeroi arriva enfin hier

au soir, et vit le roi dans ma chambre. Il n'y avoit que madame la duchesse de Bourgogne et moi; mais nous n'entendions pas la conversation. L'entrevue fut triste et remplie de marques de bonté de la part du roi. Il m'amena le maréchal de Villeroi au moment où j'étois seule, notre princesse n'y étant plus. Le maréchal m'a envoyé demander à me voir ici : je l'attends. Il a vu M. de Vendôme sur le chemin, et a voulu le voir. Il n'a nulle aigreur contre lui. Il n'est pas de même sur M. Chamillart. Il va à Paris pour trois ou quatre jours, et reviendra prendre le bâton et faire à son ordinaire. Je crains qu'il n'essuie bien des désagrémens de la part des courtisans, dont il n'a pas lieu d'être fort satisfait. M. de Vendôme nous a fort rassurés sur les affaires d'Italie. Il prétend que Turin ne sera point secouru, et

qu'il sera pris au commencement de septembre. Nous avons toujours de l'inquiétude sur la flotte qui n'est pas encore partie. La tranchée n'étoit pas encore devant Ménin le 4 de ce mois. Notre armée se rassemble: Dieu veuille la protéger! Il est vrai, Madame, que le roi auroit grand besoin de recevoir quelque bonne nouvelle. Il seroit bien sensible à la gloire du roi, son petit-fils, et à son retour à Madrid. La satisfaction de la reine ne nous sera pas indifférente. Je ne saurois croire que Dieu ne se déclare pas pour eux. On ne cesse de prier ici pour leurs intérêts, depuis le jour de Saint-Jacques qu'on commença des prières particulières.

Je vis hier ici monsieur le maréchal de Villeroi (5 août) très-affligé, mais très-sensible aux bontés qu'il a retrouvées dans le roi. Il est aigri contre bien des gens, et je crains

qu'il n'y en ait qui se mêlent entre les uns et les autres pour les aigrir encore. On me dit hier au soir que la flotte ne doit se mettre en mer que le 10, et que la tranchée est ouverte devant Ménin du 5 de ce mois. Dieu veuille, Madame, vous conduire à Madrid, et vous y donner du repos! Personne ne vous est, Madame, plus tendrement dévoué que je le suis pour toute ma vie.

## LETTRE VII.

*Madame de* MAINTENON, *à Madame des* URSINS.

St.-Cyr, 12 septembre 1706.

QUAND vous vous donnez à cœur-joie de m'écrire, Madame, vous faites un très-grand plaisir au mien, surtout lorsque vos affaires vont un peu bien; il seroit à desirer qu'elles ne tirassent pas en longueur, car je crains toujours la flotte pour vous, quoiqu'on assure que c'est nous qu'elle menace. On a peine à comprendre son retardement. Je crois que la reine douairière sera mieux en France qu'en Espagne; car, sans connoître son caractère particulier, il me semble qu'il est très-vraisemblable qu'elle

est dans les intérêts de l'archiduc. Il n'y a guère d'apparence, Madame, que nous ayions de bonnes nouvelles de Turin; la longueur du siège et les maladies ont affoibli notre armée, et monsieur le prince Eugène est bien près de monsieur le duc d'Orléans. Mon Dieu! Madame, que tout ceci est long! et qu'il paroît difficile de s'en bien tirer? M. de Vendôme a pourtant une très-belle armée en Flandres, et pétille de faire quelque chose; mais le roi ne croit point qu'il soit à propos de rien hasarder à la fin d'une campagne. Nous avons été bien surpris, Madame, de voir le sieur Orry contre-mandé; mais nous sommes rassurés quand nous voyons que cela s'est fait de concert avec vous. Je serois bien affligée si vous pensiez autrement que votre ambassadeur, ou qu'il pensât autrement que vous. J'espère trouver de vos nouvelles en

arrivant ce soir à Versailles. Le roi compte toujours partir pour Fontainebleau le 25 de ce mois; il y va par complaisance pour monsieur le Dauphin, et par charité pour les habitans de ce lieu-là, qui sont ruinés si l'on n'y va plus: ses plaisirs deviennent des œuvres de charité. La Cour n'y sera pas si belle qu'à l'ordinaire; car notre princesse y brille beaucoup, et elle demeurera à Versailles avec une grande partie des dames; de sorte que nous serons seuls, et très-affligés d'être éloignés d'elle. Le roi en est encore plus fâché que je ne l'aurois cru, et n'y auroit point été sans les deux raisons que je vous marque. Monsieur le duc de Bourgogne y viendra aussi; mais je doute qu'il soit trois semaines sans retourner à Versailles; c'est toujours le plus saint et le plus amoureux des princes. Oui, Madame, je passe à votre reine le dé-

faut de vous trop aimer : elle ne peut le pousser trop loin, et je suis bien aise de l'avoir prévu. Certainement les deux Savoyardes feroient tourner la tête à nos princes si elles le vouloient. Je plains bien le roi d'Espagne d'être séparé de ce qu'il aime, sans en être consolé par une bataille. Je ne mérite point par moi-même que vous ayez de l'amitié pour moi ; mais, en vérité, j'en suis digne par les sentimens que j'ai pour vous. Il est aisé à vos ennemis de vous attaquer ; il leur est difficile de vous nuire.

## LETTRE VIII.

*Madame des* URSINS, *à Madame de* MAINTENON.

Burgos, 20 septembre 1706.

LA lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Madame, de St.-Cyr, du 12 de ce mois, m'afflige par le peu d'espérance que vous m'y montrez qu'on prenne Turin, et par le mauvais état où notre Flandres se trouve par les nouvelles conquêtes qu'y font nos ennemis. M. de Vendôme jugeoit plutôt par l'ardeur de son zèle pour nos rois, que par la possibilité qu'il y avoit, quand il assuroit que M. de la Feuillade se rendroit maître de la place qu'il assiège, avant que monsieur le prince Eugène

eût le temps de joindre monsieur le duc de Savoie, puisque le contraire est arrivé; mais quelque habile général qu'il soit, je ne suis pas surprise qu'il ne puisse pas deviner juste un événement si éloigné, et dont par conséquent il n'a pu démêler les principales circonstances qui changent quelquefois les projets les plus assurés. Cela cependant ne doit point décourager, puisque monsieur le prince de Vaudemont m'a assurée depuis peu que nos troupes sont encore très-supérieures en quantité et en qualité; d'ailleurs, elles ont à leur tête un bien grand prince qui ne respire que la gloire, aussi bien que le maréchal de Marsin qui sert sous son altesse royale. Je voudrois bien, Madame, adoucir votre inquiétude, en vous mandant quelque nouvelle agréable de notre malheureuse Espagne; mais je suis privée de cette consolation. Il

est vrai que l'archiduc s'en retourne à Valence, selon ce qu'on mande, et qu'il laisse la Castille libre de ce côté-là. Cependant, cinq ou six mille Portugais qui étoient assemblés près de Salamanque s'en sont rendus maîtres; ils ont brûlé plusieurs églises, et non-contens d'un pareil sacrilége, pour satisfaire leur fureur, les religieux d'un couvent de l'ordre de St.-Jérôme, qui étoient hors de la ville et qui s'étoient signalés par leur fidélité pour leur souverain légitime, pendant que tant d'autres font des actions indignes de l'habit qu'ils portent, ont tous été égorgés. Je vous avoue, Madame, que cette barbarie perce le cœur. La reine qui vient dans cet instant de savoir tout cela, en est touchée jusqu'au vif, car son naturel, qui est excellent, ne lui permet pas de n'être pas infiniment sensible aux mauvais traitemens qu'on

fait à de si bons sujets. Toutes les particularités de cette funeste expédition ne sont pas bien éclaircies encore. J'aurai l'honneur, Madame, de répondre, par la première occasion, à quelques articles de votre lettre du 12, et sur-tout de M. Orry; je vous assure fort, en attendant, que M. Amelot et moi ne cesserons pas d'être unis. J'appréhende furieusement notre retour à Madrid; car, quoique je sois très-aise d'y voir leurs majestés catholiques, et d'y jouir en mon particulier d'une aussi bonne conversation que celle de cet ambassadeur, elle me devient insupportable quand il me parle d'affaires; je crains toujours d'être trompée, et de me tromper; je sais d'ailleurs que cela me fait haïr, et il est impossible qu'à la longue l'on ne s'attire l'aversion des gens qui ne veulent que le désordre, et qui fuient plus que la mort la

dépendance du prince auquel ils doivent obéir. Ayez soin, Madame, de votre santé, je vous en supplie; l'air de Fontainebleau ne vous est pas, je crois, trop bon; je voudrois que le roi eût pu se dispenser d'y aller, et qu'il n'eût point quitté madame la duchesse de Bourgogne. Je comprends fort qu'on aime à la voir et à vivre avec elle.

## LETTRE IX.

*Madame de* MAINTENON, *à Madame des* URSINS.

Le 25 novembre 1708.

JE n'avois pas besoin, Madame, du mémoire que vous m'envoyez sur ce qui regarde le duc d'Orléans. Je connois si fort votre droiture, et celle de tous ceux à qui il a eu affaire, que je n'ai pas douté un moment qu'il n'eût tort s'il s'en plaignoit. Je garderai ce mémoire pour le montrer au roi, si on donne quelque chose là-dessus au public : il ne me conviendroit point de le faire voir à d'autres, et le roi même ne le verra pas sans votre consentement. Je sais, Madame, combien vous estimez et louez

ce prince; mais ils ont tous une facilité à croire leurs domestiques qui est insupportable à ceux qui vont droit. Ils m'en impatientent souvent; ils sont tous d'une vérité qu'on ne peut trop louer et estimer, mais qu'ils tournent contre eux-mêmes en ne pouvant comprendre que les autres ne leur ressemblent pas. Le roi est bien partagé sur cette sincérité et crédulité, comme l'aîné de la famille. Ainsi, Madame, il est bien sûr qu'il ne veut pas tromper son petit-fils; il est vrai qu'il ne croit pas la paix si proche que tous nos guerriers la desirent; mais il est bien vrai qu'il en connoît l'absolue nécessité, et vous en conviendriez, Madame, si vous étiez ici.

## LETTRE X.

*Madame des* URSINS *à madame de* MAINTENON.

Madrid, 28 octobre 1709.

LE roi d'Espagne a reçu une lettre du roi, Madame, qui lui apprend qu'il lui retire toutes ses troupes, ne pouvant plus s'empêcher de l'abandonner. Voilà donc une affaire faite, et qu'il y a long-temps que l'on prévoyoit. Je desire que sa majesté tire tout le fruit qu'elle espère de cet abandon, et que se trouvant en liberté de faire la paix en sacrifiant leurs majestés catholiques, ses ennemis en deviennent plus traitables, et que cela fasse revenir en France de l'argent et des bleds dont

on manque si fort. Vos inquiétudes trop bien fondées, par ce moyen, Madame, ne seront plus si grandes, et vous commencerez à jouir d'un repos qui a été troublé pendant tant d'années, et qui vous est si nécessaire. Tout le monde sera bien content où vous êtes, et la joie reviendra dans votre cour; pour dans celle-ci, l'on n'y sera occupé qu'à chercher des moyens d'y continuer la guerre, et à soutenir une couronne que j'espère que Dieu protégera. Peut-on au moins se flatter, Madame, si cela arrive, que vous n'en serez point fâchée dans le cœur; car pour l'extérieur, je suis persuadée que les ennemis exigeront du roi qu'il montre de la joie si son petit-fils est détrôné. Il vaut mieux finir ma lettre, que de continuer un discours si mélancolique. Je vous supplie donc seulement de croire qu'on ne peut

vous être plus dévouée, ni plus tendrement que je vous le suis,

La princesse des URSINS.

Les glandes de la reine diminuent depuis un remède qu'on y applique; c'est une marque de sa bonté, puisque le temps où nous sommes n'est guère favorable pour en recevoir de bons effets.

## LETTRE XI.

*Madame des* URSINS *à madame de* MAINTENON.

Madrid, le 28 octobre 1709.

LEURS majestés catholiques viennent d'apprendre, Madame, l'ordre que monsieur le maréchal de Besons a eu de ramener en France toutes les troupes qui sont en Espagne; rien n'empêchera plus que le roi fasse sa paix aux conditions qu'il jugera les moins désavantageuses: je souhaite que sa majesté trouve au moins après le repos qu'elle s'en propose.

Je suis bien aise, Madame, que monsieur le maréchal de Villars et

tous les autres blessés de votre connoissance soient hors de danger : si ce général demeure estropié, c'est un défaut qu'on lui pardonnera.

La lenteur dont vous me faites l'honneur de me mander que va le siége de Mons, ne rehausse pas beaucoup mes espérances : qu'il se rende un peu plus tôt ou un peu plus tard, c'est à-peu-près la même chose, puisqu'il ne peut point être secouru; mais je plains seulement la destinée des gens qui s'y feront tuer. Je serois bien fâché, Madame, que le mal de monsieur le duc devînt dangereux. Madame la princesse est fort à plaindre; madame la duchesse remplit les devoirs d'une bonne femme, et ses dames, qui la vont trouver à Chantilly tous les jours, adouciront un peu ses inquiétudes.

Le roi d'Angleterre est bien estimable de vouloir rester à l'armée

jusqu'à ce que tout soit fini; c'est une grande consolation, Madame, pour la reine sa mère, d'avoir un fils qui, au milieu de ses malheurs, sait du moins s'attirer des louanges qu'il mérite.

Si monsieur l'électeur de Bavière va voir le roi *incognito*, il y a apparence que sa majesté et son altesse électorale se sépareront contente l'une de l'autre. Ce prince est bien digne, par son attachement sincère et sa généreuse fermeté, de toutes les consolations qu'on pourroit lui donner. Je crois, Madame, que sa présence vous attristera par la raison que vous me faites l'honneur de me dire.

Vous savez mieux que personne, Madame, l'état de la santé de monsieur le prince de Vaudemont; on a eu grand soin qu'il ne se fatiguât point, et qu'il se tînt en repos: celle de madame sa femme est si chan-

celante depuis long-temps, qu'on doit craindre pour elle. Ce seroit grand dommage qu'une personne de son mérite mourût.

Madame la duchesse d'Elbœuf ne s'opposera pas sans doute à la vocation qu'a mademoiselle sa fille de faire profession : elle sera plus heureuse que madame la duchesse de Mantoue.

Puisque vous m'assurez que la paix ne s'avance point, mais que la nécessité est plus grande que jamais de finir la guerre, à cause que l'argent manque, je crois, Madame, devoir vous faire informer d'un mémoire que j'avois envoyé à monsieur le maréchal de Villeroi à cette fin, et qu'il n'a pas apparemment reçu, puisque je n'en ai eu aucune réponse. Par ce mémoire, on prétend faire trouver au roi tout l'argent dont sa majesté aura besoin pour continuer

la guerre, sans charger les peuples. J'en envoie aujourd'hui une copie à M. Amelot, à qui vous permettrez, s'il vous plaît, de vous le remettre et de vous en dire son sentiment. On ne risque rien en prenant la peine de l'examiner, et je vous avoue que les nouveaux moyens que l'auteur m'a communiqués pour l'exécution de ce projet, me persuadent absolument qu'ils méritent l'attention du roi. J'ai toute l'opinion que je dois avoir, Madame, de l'habileté de messieurs nos ministres; j'admire même qu'après tant de malheureux succès, ils soutiennent encore une machine si ébranlée; mais ni nos ancêtres n'ont su tout ce que nous savons, ni nous ne saurons nous-mêmes tout ce que notre postérité pourra savoir, et souvent l'invention des meilleures choses ne vient pas des plus excellens génies. Ainsi ils

ne doivent pas trouver mauvais si je m'imagine qu'il peut y avoir des ressources en France qui aient échappé à leur pénétration. Cette affaire, Madame, à un si grand objet, qu'elle ne doit point être rejetée par de simples difficultés : l'auteur prétend les lever toutes, et les pousser encore une fois plus loin qu'il ne dit par de nouveaux expédiens qu'il a imaginés et que je trouve très-solides. Quelque mauvaise opinion que cela vous puisse donner de moi, j'espère que vous ne l'aurez pas assez pour me priver de l'honneur de votre amitié, que je souhaite plus que chose du monde que vous vouliez bien me continuer.

La princesse des URSINS.

Il y a quelques jours, Madame, que M. de Blecour, en repassant dans mon appartement après avoir

eu une audience de la reine, que j'avois demandée pour lui à sa majesté, me pria de lui dire mon sentiment sur certains bruits qui courent et qui sont venus à la connoissance du roi, que monsieur le duc de Savoie penseroit à se faire roi d'Espagne, au cas que l'archiduc vînt à mourir de l'épilepsie qu'on prétend qu'il a. Ces mêmes bruits se sont épanchés ici quoique sourdement, il y a déjà long-temps. Je lui dis, Madame, que les peuples qui ont été fidèles à sa majesté catholique, auroient naturellement de l'horreur pour ce projet, parce qu'ils sont bons, qu'ils ne voudroient point changer de maître, et qu'ils sont vertueux; que pour les grands, je croyois que la plupart préférant leur ambition à tout le reste, ils seroient bien flattés par l'espérance de dépendre d'un prince qui ne met point de bornes à la

sienne, et qu'ils croiroient ennemi implacable de la France; qu'ils ne laisseroient pas néanmoins de craindre un maître si dur et si absolu; mais que l'envie de revoir toute cette monarchie dans son entier (car ils croiroient que son altesse royale seroit plus capable que tout autre de reconquérir ce qui s'en est perdu) les obligeroit peut-être de sacrifier leur propre liberté, se figurant de plus qu'ils occuperoient les gouvernemens et les vice-royautés que sa majesté catholique ne peut plus leur donner, puisqu'ils sont entre les mains des ennemis; et enfin, Madame, je conclus par mes foibles lumières qu'il seroit très-fâcheux que les Espagnols en général eussent à combattre les desseins de monsieur le duc de Savoie : quelque bons que soient les peuples, il ne seroit pas impossible de les faire changer. Peut-

être me trompai-je; cela m'est arrivé souvent, et cela m'arivera bien encore, je l'avoue de bonne foi: je voudrois que tout le monde en fît autant.

J'ai reçu une lettre de M. de Pontchartrain, dont j'ai cru qu'il étoit à-propos que je vous envoyasse la copie. Je lui ai répondu, Madame, que je n'avois pas la moindre part au rappel de M. d'Aubenton, sa créature, et rien n'est plus vrai; je ne l'ai même su qu'après tout le monde. Du reste, je ne me souviens point du tout d'avoir fait à ce ministre le panégyrique du sieur d'Aubenton; j'ai bien pu lui en parler honnêtement, mais je ne sache qu'un ami comme M. de Pontchartrain, qui soit aussi parfait et qui mérite toutes les louanges qu'il prétend que j'ai données à un autre.

Je continue à ne me mêler d'aucune affaire.

## LETTRE XII.

*Madame des* URSINS *à madame de* MAINTENON.

Madrid, 19 août 1713.

IL s'en faut de beaucoup, Madame, que toute la Catalogne soit soumise. Barcelonne et Cardonne persistent dans la rebellion, et les Allemands ont fait connoître en cette rencontre qu'ils ne sont pas fort religieux observateurs de leur parole. Sa majesté catholique en a informé le roi, et l'a prié en même temps de l'aider des choses dont elle manque pour forcer ces infidèles peuples à rentrer dans leur devoir, et elle l'espère de sa bonté et de sa tendresse. J'ai cependant lu au roi et à la reine tout ce

que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire d'obligeant pour leurs majestés. L'état de votre santé, dont je ne suis point contente, troubleroit fort la mienne, si je ne faisois réflexion que vous vous êtes souvent trouvée attaquée et affoiblie, et que vos forces sont revenues assez grandes pour vous en étonner vous-même. Je ne serois pas trop fâchée, Madame, d'être témoin des galanteries que M. de Pontchartrain fait à madame sa femme, et que monsieur le chancelier devient son rival: je trouverois cela assez amusant. Il faut bien quelquefois se faire des idées agréables pour se délasser des choses sérieuses. Aurois-je oublié, Madame, de vous faire part du soupçon très-mal fondé de Milord Lexington ? Il s'imagina que j'apportois du retardement, pour mon propre intérêt, à la conclusion du

traité de commerce entre sa majesté catholique et sa majesté britannique, qui, par conséquent, retardoit la paix, fondé sur ce qu'on ne lui donnoit point de réponse aussitôt qu'il l'auroit voulu. Quand toutes les difficultés furent applanies à sa satisfaction, il fut si honteux d'avoir mal jugé de mes intentions, qu'il vint, de la meilleure foi du monde, m'en demander mille pardons, disant qu'il savoit même que j'avois employé toute mon habileté pour qu'on finît cette affaire. Il me confessa qu'il avoit écrit ses téméraires jugemens en Angleterre, et qu'il les avoit communiqués à M. de Bonnac pour qu'il en fît autant à la cour de France; et je fus si satisfaite de la sincérité de son procédé, que je l'en ai plus estimé depuis. Je ne sais si cet envoyé m'a rendu autant de justice. Il auroit plus de tort qu'un autre, m'ayant plus

d'une fois sondée, et connoissant mon désintéressement et mon zèle sans bornes pour nos rois, et s'étant servi de moi en plusieurs rencontres, et ayant eu sujet de remarquer que je vais toujours au bien. Vous regardant comme la meilleure de mes amies, Madame, permettez-moi de vous demander, comme une preuve de l'honneur de votre amitié, de me parler franchement là-dessus. Je n'en ferai aucun mauvais usage; je pardonnerai le mal qu'on m'a voulu faire; et je vous proteste que la seule raison qui excite ma curiosité, ne vient que du desir que j'ai de régler ma conduite à l'avenir avec un homme que vous savez mieux que personne, Madame, que j'aurois voulu servir de tout mon cœur, et qui y auroit si mal répondu: ce qui ne me seroit nullement nouveau. Encore une fois je vous supplie instamment

## LETTRE XIII.

### *La* MÊME, *à la* MÊME.

Au Prado, 27 juillet 1714.

JE ne sais pourquoi, Madame, je n'ai point reçu de vos lettres le dernier ordinaire; je crois qu'il faut que je vous fasse mon compliment sur ce que M. Voisin est chancelier, puisque l'on dit que vous avez toujours conservé une estime et une amitié particulière pour lui depuis qu'il s'est mêlé des affaires de St.-Cyr et de celles de MM. Caylus, ayant eu occasion par-là de connoître toutes ses bonnes qualités. Ses amis se réjouissent que le roi l'ait trouvé digne d'être revêtu d'une charge si importante et si honorable; et ceux de son pré-

décesseur le louent de s'en être dépouillé pour ne plus penser qu'à une vie tranquille. Des sentimens si différens font voir que la plupart des choses ont deux faces, et que chacun les interprête selon son humeur ou selon ses intérêts. Monsieur le maréchal de Berwick a cru que M. Orry étoit plus nécessaire ici qu'à l'armée; c'est pourquoi il est revenu. Monsieur le duc de Popoly y est aussi depuis hier. Sa majesté catholique, Madame, pour faire connoître qu'elle a été contente de la conduite qu'il a tenue en Catalogne, l'a honoré aujourd'hui de l'ordre de la Toison, et cela a été fort approuvé. Monsieur le duc de Berwick écrit au roi d'Espagne que le siège s'avance, et qu'il espère qu'il sera bientôt fini. Je serois bien fâchée, pour l'amour de lui et de toute l'armée, qu'ils eussent des chaleurs aussi piquantes que celles que

nous avons depuis peu ; car cela l'incommoderoit fort : malheureusement pour moi, elles m'empêchent de dormir ; et comme il n'y a point d'endroits où on pense plus que dans ses draps, et où les tristes réflexions du passé se rappellent plus vivement à la mémoire, j'aimerois mieux les passer debout. Je souhaite que les vôtres soient plus tranquilles, et que vous m'aimiez toujours un peu.

## LETTRE XIV.

*Madame de* MAINTENON, *à madame des* URSINS.

Fontainebleau, le 17 septembre 1714.

NOUS partageons bien vos inquiétudes, Madame, sur le siège de Barcelone, et nous attendons avec une extrême impatience quel aura été le succès de cet assaut général qu'on y devoit donner ces jours-ci. Je vous crois en repos présentement sur la santé de monsieur le dauphin; il est vrai qu'il ne fait que trop ressouvenir de madame la dauphine; il est plus beau qu'elle n'étoit, et il en a toutes les graces, qui valent mieux que la beauté. Si tous les ministres avoient l'esprit aussi solide que mon-

sieur le chancelier, les affaires seroient aisées à mener : je me confirme tous les jours dans la bonne opinion que j'ai de lui. Vous et moi, madame, vivons, si j'ose le dire, dans le pays des révolutions. Monsieur le cardinal del Giudice nous a paru ici une très-bonne tête, très-affectionné au roi son maître, tendrement attaché au prince des Asturies et rempli d'estime pour vous; touché du mérite et de la bonté du roi, pénétré de desir de conserver l'union entre nos deux rois; et tout cela, Madame, nous préparoit à sa disgrace. Le maréchal de Villeroi a été comme exilé, malheureux, brouillé avec son maître, et le voilà comblé d'honneurs et de marques de confiance qui le charment du côté de l'amitié, et qui l'enrichissent plus qu'aucun autre grand seigneur. Nous l'attendons jeudi, 20 de ce mois. Je crois que le maréchal

de Villars arrive aujourd'hui, charmé de ce qu'il vient de faire, et toujours engoué du prince Eugène, mais avec le chagrin de n'avoir pas hérité de M. de Beauvilliers. Il n'y a que pour notre pauvre roi et reine d'Angleterre qu'il ne se fait point de révolutions, et cette nation remuante demeure en repos depuis vingt-six ans. Elle recommencera peut-être à se brouiller quand elle aura un roi; ce qui doit être au premier jour. La description que vous me faites de la reine d'Espagne est très-équivoque: un mot, quand vous l'aurez vue, m'en donnera une juste idée. Le latin, l'allemand, l'espagnol, le français, la danse, la peinture, sont d'agréables talens quand ils se trouvent avec de la piété et de la raison: s'ils sont seuls, je n'en fais pas grand cas, ni vous non plus.

Madame la princesse d'Epinoy re-

tourna hier à Paris pour faire demain les noces de mademoiselle de Verchis; elle doit la ramener ici bien résolue de la garder, et de ne la point lâcher dans notre cour; elle a assez de courage pour soutenir cette résolution : ce qui est bien rare, mais pas sans exemple. M. d'Antin a toujours, dans le jardin de Diane, un grand cabinet paré et éclairé pour le jeu de tous ceux qui veulent y venir; l'électeur y joue tous les jours, et nos princesses toutes les nuits; c'est-à-dire, madame la duchesse et ses filles. Madame la duchesse de Berry se renferme fort dans sa maison, et ne marque pas qu'on lui fasse plaisir quand on va lui faire sa cour. Madame la duchesse d'Orléans conserve sa grossesse, et s'en trouve bien; elle me fit l'honneur hier de venir chez moi : elle joua au piquet, et n'avoit rien à me dire. La grande

princesse de Conti reçoit chez elle tout ce qu'il y a de plus grave à la cour en hommes et en femmes. Le roi, qui jouit d'une parfaite santé, est plus engoué que jamais de Fontainebleau, où il s'est fait le plus bel appartement que l'on puisse voir, et voilà par quels plaisirs nous tâchons d'abréger le songe de la vie! Je ne veux point, Madame, vous dire de mes nouvelles; car je ne ferois par-là que m'attirer vos remontrances : vous entendez bien ce que je pense; mais connoissez aussi clairement l'attachement et le respect que j'ai pour vous.

## LETTRE XV.

*Madame des* URSINS, *à madame de* MAINTENON.

Le 29 septembre 1714.

CARDONNE s'est enfin rendue, Madame, à discrétion, après quelques fanfaronnades mal soutenues. Il ne reste plus rien dans la Catalogne qui ne soit soumis; et l'on a quelque lieu d'espérer que Majorque suivra l'exemple de cette place : ce qui est bien à souhaiter, puisque cela épargnera la vie aux gens qui iront l'attaquer. Le roi d'Espagne a donné la toison à milord Toynmoth, qui lui a apporté les détails de la prise de Barcelonne, et a accordé à monsieur le maréchal de Bervick quelqu'autres

graces qu'il lui avoit demandées pour un autre de ses enfans, et pour quelques principaux domestiques, étant bien aise de lui faire quelque plaisir. Le général a eu l'honneur d'écrire à sa majesté qu'il viendroit lui faire sa cour à Madrid, où il sera reçu avec les témoignages d'affection et d'estime qu'il mérite. La nouvelle reine entrant dans ce royaume est bien heureuse de n'y plus trouver de guerre; celle que nous avions ne se seroit pas sentie de joie de jouir de la paix, après avoir essuyé de cruelles peines de toutes manières: Dieu lui réservoit apparemment une plus parfaite consolation. Vous m'en donnez une, Madame, en m'assurant que le roi et monsieur le Dauphin se portent bien. Rien n'est plus agréable que ce petit prince; et monsieur le prince de Cellamare, qui arriva ici hier de Burgos où il a laissé monsieur le car-

dinal del Giudice, m'a assurée que le peintre ne l'a point flatté. Je voudrois fort qu'on pût trouver les moyens d'ajuster l'affaire que s'est faite le cardinal en cette cour, en conservant l'autorité du roi son maître; je ne sais si on pourra en venir à bout: on y travaille avec bonne intention de réussir. Je suis ravie, Madame, de vous voir tous les jours plus contente de la solidité de l'esprit de monsieur le chancelier, parce que rien n'est plus rare; cependant rien n'est plus important pour le bien de l'état, auquel toutes sortes de raisons doivent l'attacher. Plus je vis, et plus je vois qu'on n'est jamais si proche d'avoir des revers de fortune que quand elle favorise, ni si près d'en recevoir des faveurs que lorsqu'elle nous maltraite; c'est pourquoi, Madame, si l'on avoit de la sagesse, on recevroit avec modération son inconstance. Je

crois que monsieur le maréchal de Villeroi a trop de tendresse pour le roi, pour exercer cette vertu dans tous les témoignages de bonté qu'il lui donne. Seroit-il possible que monsieur le maréchal de Villars eût assez de regret de n'avoir pas hérité de M. de Beauvilliers, pour que son bonheur en fût troublé. On ne parle que de l'amitié qui est entre lui et le prince Eugène. J'appréhende fort, Madame, que le roi et la reine d'Angleterre n'éprouvent point, en leur faveur, l'inconstance naturelle des Anglais; notre religion me paroît un obstacle invincible à leur rendre la couronne qui leur appartient, à moins qu'il ne plaise au Seigneur de s'en mêler. Quelle affreuse situation que la leur! je n'y saurois faire de réflexion sans m'attrister vivement. Je loue infiniment le courage de madame la princesse d'Epinoy, du parti qu'elle a pris

à l'égard de mademoiselle sa fille: quelque difficile qu'il soit à soutenir, elle n'est capable que d'en prendre de bons. Elle me marque souvent, Madame, les obligations qu'elle vous a, et les ressent autant qu'elle doit. Je me souviens qu'autrefois les dames jouoient un peu les jours, et les hommes la nuit. Vous m'apprenez que la mode en est changée sans que j'en sois surprise. Il est plus obligeant pour vous, Madame, que madame la duchesse d'Orleans aille chez vous sans avoir rien à vous dire, que si elle vous visitoit pour vous demander quelque grace; c'est signe qu'elle se plaît en votre compagnie; la sienne ma paru très-aimable quand elle étoit en liberté: avec son air endormi et froid, elle dit des choses fines et qui plaisent. Il convient tout-à-fait à madame la princesse de Conti de représenter dans son appartement

avec des personnes graves, et il seroit à desirer que chacun remplît aussi dignement son personnage : le mien est plein de choses grandes, riantes, singulières, et désagréables. Vous ne faites point trop mal de ne me point dire de vos nouvelles, si vous ne voulez point mettre ma patience à bout ; je vous comprends malgré votre silence : comprenez de même, je vous supplie, jusqu'où va mon attachement tendre et respectueux pour la plus charmante amie du monde.

## LETTRE XVI.

*La* MÈME, *à la* MÈME.

Rozette, 10 janvier 1714.

VOUS avez dû être bien étonnée, Madame, si vous avez appris le traitement que j'ai reçu de la reine d'Espagne, quand je devois m'attendre à un tout différent. Sa majesté m'a chassée honteusement, en me disant des injures, à Jadrague, où le roi d'Espagne m'avoit ordonné d'aller pour lui témoigner son impatience de la voir, et pour lui présenter une lettre de sa part extrêmement obligeante. J'ai l'honneur, Madame, d'en informer le roi; comme je ne doute pas qu'il ne vous le communique, je ne vous répéterai pas la même chose.

Je ne sais comment j'ai pu résister à toutes les fatigues du voyage. On m'a fait coucher sur la paille, et jeûner d'une manière bien opposée aux repas que j'ai coutume de faire. Je n'ai pas oublié, dans le détail que j'ai pris la liberté d'écrire au roi, que je ne mangeois que deux vieux œufs par jour; j'ai cru que cette circonstance l'exciteroit à avoir pitié d'une fidelle sujette, qui ne mérite, ce me semble, par aucun endroit, un pareil mépris. Je vais à St.-Jean-de-Luz pour me reposer un peu, et savoir ce qu'il plaira au roi que je devienne. Je pense, Madame, qu'il seroit fort à propos qu'on m'envoyât en ce lieu-ci quelqu'un de votre cour auquel vous puissiez vous fier et moi aussi, puisqu'il seroit bon que je lui parlasse à cœur ouvert sur plus d'une matière, soit de France, soit d'Espagne. Je mande à M. Torcy, à cet

égard, à-peu-près la même chose. Permettez-moi, Madame, de vous adresser ma lettre pour notre ami monsieur le maréchal de Villeroi; je me flatte qu'il ne sera pas insensible à tout ceci, et que ma situation l'affligera. Honorez-moi, Madame, de votre précieuse amitié; elle me soulagera de tout.

## LETTRE XVII.

*La Même à la Même.*

St.-Jean-de-Luz, 20 janvier 1714.

Concevez-vous bien, Madame, la situation où je me trouve? traitée à la vue de toute l'Europe avec plus de mépris, par la reine d'Espagne, que si j'étois la dernière des misérables. Je suis pourtant une des premières sujettes du roi, envoyée à la cour d'Espagne pour y occuper les premières places, honorée avec succès de la confiance des deux plus grands monarques du monde. Et l'on veut me persuader que le roi a agi de concert avec une princesse qui m'a fait traiter avec tant de cruauté,

Je regarde donc ces bruits comme une preuve de la noirceur d'une infâme cabale qui a juré ma perte. C'est ce qui m'a déterminée à prier M. de Lanti *, mon neveu, d'aller à votre cour découvrir au roi tout le mystère de cette surprenante affaire, dont les suites pourroient être dan-

(*) Monsieur le duc de Lanti a les originaux de la plupart de ces lettres. Je tiens la copie que je donne au public, de feu monsieur le président de Montesquieu. Dans le recueil de monsieur le duc de Lanti, il y a une lettre de l'an 1709 où il est parlé d'une cabale, mais assez obscurément; une autre, du 24 avril 1713, sur l'éducation d'un prince et sur les qualités de son gouverneur, qui est un chef-d'œuvre, et quelques-unes où madame de Maintenon désapprouve fort le crédit qu'on avoit donné en Espagne à M. Orry, et la prétention d'une souveraineté qui faisoit retarder la signature de la paix avec les Hollandais. *La Beaumelle.*

gereuses si sa majesté n'en coupoit promptement la racine. Il aura l'honneur de vous en faire aussi le détail; car j'ai trop bonne opinion de vous, Madame, pour soupçonner que vous lui refusiez votre porte. Cet événement est trop singulier pour qu'il vous soit permis de suivre les coutumes établies dans toutes les cours de tourner le dos à tous les malheureux; et d'ailleurs votre grand cœur s'y opposeroit. Vous pourrez le questionner; il vous rendra compte de tout. Il a de l'esprit et de la discrétion. Je crains pour mes trois princes dont on ne ménage pas assez la conservation, et je tremble pour leur père. J'attendrai les ordres du roi à Saint-Jean-de-Luz, où je suis dans une petite maison sur le bord de la mer. Je la vois souvent agitée et quelquefois calme: voilà les cours. Voilà ce que j'ai vu, voilà ce qui m'est ar-

rivé, voilà ce qui excite votre généreuse compassion. Je conviendrai facilement avec vous qu'il ne faut chercher la stabilité qu'en Dieu. Certainement on ne peut la trouver dans le cœur humain; car, qui étoit plus sûre que moi du cœur du roi d'Espagne ? Monsieur le maréchal de Villeroi, qui ne se vante point de ses bonnes actions, ne vous aura peut-être pas dit qu'il m'a envoyé une lettre-de-change. Ce procédé répond au reste de ses vertus. Je n'aurois pas fait difficulté de m'en servir si j'en avois eu besoin; mais le roi d'Espagne y avoit pourvu en me dépêchant un courrier à Lerma pour me porter de l'argent.

On continue à Bayonne à insinuer, autant qu'on le peut, que le cardinal Giudice est autorisé du roi dans tout ce qu'il a fait contre l'autorité de sa majesté catholique. Je n'ai point ouï

parler de lui, quoique j'ose dire qu'il m'ait dit, et répété cent fois à tout le monde, que sa maison et lui m'avoient des obligations infinies. Le voilà donc du nombre de mes ennemis ! Depuis quatorze ans que j'ai été en Espagne, je puis avancer que je ne m'en suis point fait d'autres que ceux que j'ai connus pour l'être de nos deux rois. Cependant vous m'avertissez que tout est partagé entre mes ennemis qui triomphent et mes amis consternés; les premiers au moins devroient cesser de l'être, s'ils m'envioient ce grand rôle qu'ils prétendoient que je jouois. Ils ne doivent pas néanmoins s'attendre que je sois humiliée de ne le plus représenter : c'est devant Dieu que je le dois être, et que je le suis. On me mande que la faveur de l'abbé Albéroni est au plus haut point. C'est le

plus grand malheur qui puisse arriver au roi. Une infinité de courtisans indignes et ingrats s'attachent à lui ; Dieu les bénisse !

## LETTRE XVIII.

*La* MÊME *à la* MÊME.

Paris, 6 juin 1715.

J'AI prié monsieur le maréchal de Villeroi de vous faire la lecture d'une lettre de M. de Torcy, qui me mande mot pour mot ce que le roi d'Espagne a répondu au roi sur le conseil qu'il lui avoit donné de suivre son exemple à mon égard. Je ne reconnois point sa majesté catholique dans ce refus ; et je vois clairement, par la manière dont elle s'explique, si contraire à sa générosité, que cette réponse lui a été inspirée par des ames bien éloignées de connoître la véritable gloire. Aussi me gardai-je d'attribuer à ce prince des sentimens

si bas. J'ai mis mes yeux entre les mains de M. de Sainte-Yves : perdre ma vue et ma faveur, ce seroit trop de malheurs à-la-fois. Le reste de ma vie ne sera occupé qu'à prier Dieu pour la conservation de mon bienfaiteur, et pour celle de la personne dont le mérite et la vertu m'ont le plus touchée. Reconnoissez-vous, Madame, dans cet éloge, et rendez-vous autant de justice que vous avez accoutumé d'en rendre à tous ceux qui sont connus de vous. Oserois-je vous demander ce qu'il vous semble de la difficulté que le pape fait de me recevoir à Rome, la patrie commune de tous les chrétiens, et que je puis regarder comme ma seconde, puisque j'y ai mon domicile, et que les plus criminels y trouvent d'ordinaire un asile. C'est ce qu'on appelle la mesure comble pour moi. Chassée d'Espagne avec indignité, accueillie

avec bonté du roi dont j'ai l'honneur d'être sujette, privée néanmoins de la consolation de lui faire ma cour, pressée par mes meilleurs amis de sortir de son royaume, comme si ma présence y embarrassoit : tout cela en vérité, Madame, me paroît incroyable ! et je ne sais comment j'ai des forces pour soutenir un si cruel état. Je n'ai point encore reçu l'argent que le roi m'a fait la grace d'ordonner qui me soit délivré. Monsieur le maréchal de Villeroi et M. de Torcy m'ont assurée que le roi veut bien prendre sur son compte que leurs majestés catholiques ne trouveront point mauvais que je me retire chez moi à Rome. Après le refus qu'elles lui ont fait de me donner des marques de quelque gratitude, je ne sais si elles auront cette déférence. Auriez-vous cru, Madame, lorsque vous me conseilliez de ne pas quit-

ter Madrid, que je ne trouverois pas un lieu pour mettre le pied? Que de choses j'aurois à dire là-dessus que la prudence veut que j'étouffe! Le bruit court que la reine d'Espagne vous a écrit, et qu'elle souhaite un commerce avec vous. Je voudrois que vous en fissiez votre amie; et je me flatte qu'elle n'effaceroit point dans votre cœur l'adorable princesse qui l'a précédée, non plus que vos bontés pour moi.

## LETTRE XIX.

*Madame de* MAINTENON *à madame des* URSINS.

Saint-Cyr, 11 septembre 1715.

IL faut baisser la tête, Madame, sous la main qui nous a frappées. Je voudrois, de tout mon cœur, que votre état fût aussi heureux que le mien. J'ai vu mourir le roi comme un saint et comme un héros. J'ai quitté le monde que je n'aimois pas. Je suis dans la plus aimable retraite; et par-tout je serai toute ma vie, etc.

## LETTRE XX.

*Madame des* URSINS *à madame de* MAINTENON.

Beauvoisin, 27 septembre 1715.

Vos bontés, Madame, m'ont toujours touchée; mais j'ai été attendrie de la manière dont vous m'exprimez votre douleur. Votre fermeté augmente mon admiration, et rien ne prouve mieux combien vous méritiez votre état passé que cette indifférence sur votre état présent. Heureuse qui pourroit vous imiter! car ce monde n'est pas digne de nos regards; mais il faudroit votre courage et votre vertu. Vous allez vivre avec de saintes filles qui vous doivent leurs perfections; et moi j'ignore encore où je pourrai mourir.

FIN.

## OUVRAGES qui viennent de paroître chez le même Libraire.

HISTOIRE des Evénemens qui ont eu lieu en France pendant les mois de juin, juillet, août et septembre 1792, et qui ont opéré la chute du trône, etc.; par Maton de la Varenne, l'une des victimes échappées à ces massacres. 1 gros vol. in-8°. Prix : 5 fr., et 5 fr. 80 c. par la poste.

*Sous Presse, pour paroître sous peu.*

Essais Historiques sur la vie et les ouvrages de William Robertson, historiographe d'Angleterre, etc., contenant les lettres inédites de cet historien et de M. Hume; traduits de l'anglais par M. J. H. Ymbert, auteur de la traduction du *Ministre de Wakefield.* 1 vol. in-8°., faisant absolument suite aux ouvrages de Robertson.

Paradis perdu (le), traduit de l'anglais par M. Salgues, et adopté pour les Lycées et les Ecoles secondaires. 1 gros vol. in-8°.

Poésies de B. Chazet, contenant ses Epîtres, Contes, Chansons, etc., 2 vol. in-8°.

Voyage au Brésil, par le capitaine Lindeley, traduit de l'anglais par M. Soulès, traducteur de l'*Histoire de l'Amérique*, etc. 1 vol. in-8°.

DE L'IMPRIMERIE DE FEUGUERAY,
rue Pierre-Sarrazin, n°. 11.

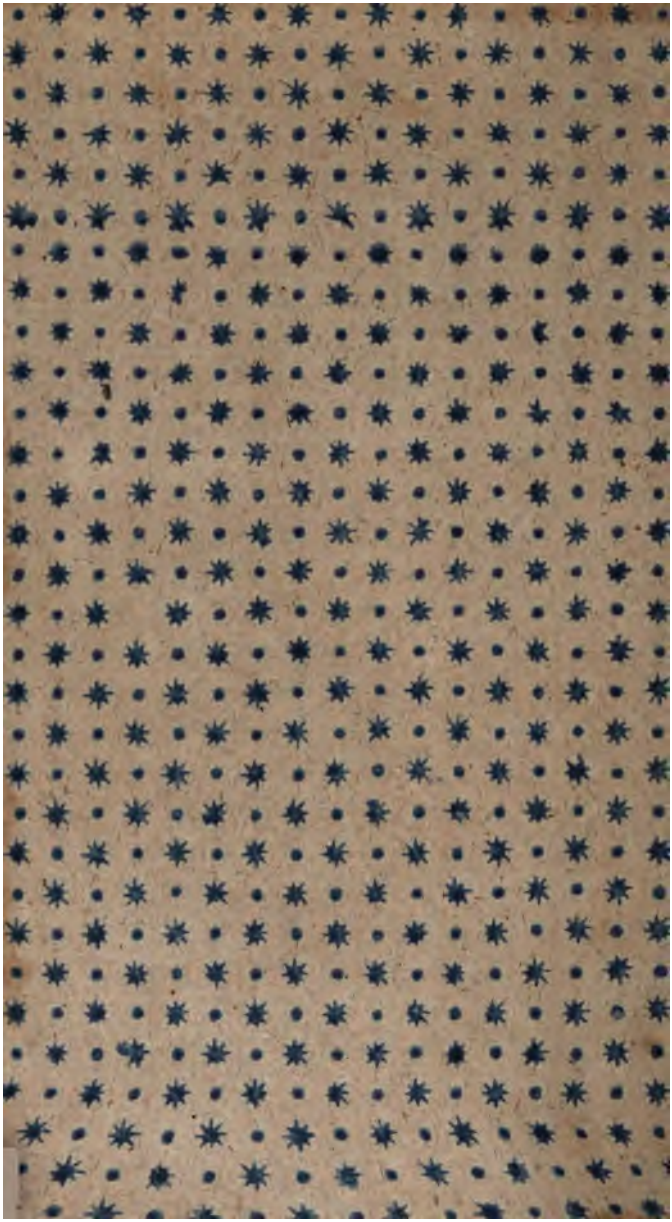

DP 197 .O8 A48
Lettres inedites de Madame la
Stanford University Libraries
3 6105 041 462 495

CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(650) 723-1493
grncirc@sulmail.stanford.edu
All books are subject to recall.

DATE DUE